ISSN 0336-3856

40° année - Juin 2013 - N° 160

F E D E C H O S E S

www.pressefederaliste.eu

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Editorial (p. 2) :

Année européenne des citoyens et lutte contre l'extrême-droite…
…élections européennes et stratégie des fédéralistes

Europe intergouvernementale… : Europe de Bisounours !

«Une Europe unie… dans un monde uni» (*UEF* - Congrès de Montreux - 1947)

SOMMAIRE : le BILLET de Jean-Pierre GOUZY : Grisaille européenne // Il y a « 30 ans » nous avons publié : Contre les valeurs du Front National // Sur les violences d'extrême-droite : *Sauvons l'Europe :* Violences européennes, le premier mort français - Communiqué du *Comité de vigilance antifasciste 69* - Anne-Marie HAUTANT : Identités : OUI - Identitaires : NON // Articles hors dossiers : Bertrand BADIE : L'intégration régionale : requiem ou résurrection ? - Roberto PALEA : La voie vers l'union politique selon Giorgio Napolitano - Robert TOULEMON : Stéphane Hessel // FOCUS : « Initiative française pour l'Europe », élections européennes de 2014, Initiatives citoyennes européennes… : Jacques FAYETTE : Discours européens - La voix romaine - Barbara SPINELLI : Le pas de Hollande vers une autre Europe - Fabien CAZENAVE : Faut-il soutenir les propositions de Hollande sur l'Europe ? - Roberta CARBONE : Pour la promotion des droits sociaux fondamentaux - Jean-Guy GIRAUD : Un parlement croupion de la zone euro ? - Michel HERLAND : Economie : Europe, la risée du monde entier - Henri PARATON : Europe volée ! - Emmanuel SIGALAS : l'ICE une ére nouvelle pour une politique démocratique dans l'Union européenne - Lucie LECHARDOY : les ICE, un nouveau dispositif démocratique - Antonio LONGO : Intervention d'introduction à la création du Comité pour l'ICE France Nord FED'ACTUALITE : Langues régionales, colonialisme intérieur et occitanisme, Acte (manqué) III de la décentralisation… : Henri GIORDAN : Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France - Robert LAFONT : Sur la notion de colonialisme intérieur et la France - Gérard TAUTIL : L'influence de Robert Lafont sur l'occitanisme politique - Sergio PISTONE : le fédéralisme et la question des déséquilibres territoriaux - Antonio MOSCONI : Déséquilibres territoriaux et budget européen - *R&PS* : Collectivités territoriales : un Acte III encore manqué ? - Roccu GAROBY : Pour une Europe des peuples // Bibliographie : Jean-Jacques MONNIER : Arnaud Jung, Jean-Jacques Urvoas, *Langues et cultures régionales* - Jean-Pierre GOUZY : Robert Toulemon, *Souvenirs européens 1950 – 2005* - Ronan BLAISE : Altiero Spinelli, *Manifeste des Fédéralistes européens* - Mon p'tit doigt Fédéchoses - *Fédé-lettres* - Bulletins d'abonnement

EDITORIAL

Année européenne des citoyens et lutte contre l'extrême-droite…

En cette *année européenne des citoyens*, la démocratie ne se porte pas pour le mieux, au niveau national, comme au niveau européen.
Déjà, il y a 23 ans, en éditorial de *Fédéchoses* (4° trimestre 1990), nous insistions sur les risques que faisait courir la montée du Front National, liée à l'incapacité de l'Etat national de régler les problèmes économiques et politiques. Déjà dénoncé par Altiero Spinelli au début des années cinquante du siècle dernier, alors qu'il allait lancer une action phare des fédéralistes le Congrès du peuple européen (CPE), le *caractère illégitime des Etats nationaux*, n'a fait que s'aggraver dans la mesure où ils étaient, et sont de plus en plus, incapables de répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens, d'assurer leur avenir et aujourd'hui en particulier celui des jeunes. Malgré les béquilles que leur a fourni l'intégration économique de l'Europe les Etats européens, et leur création l'Union européenne (UE), ne peuvent que continuer à claudiquer et à boitiller… L'intégration fonctionnaliste n'a pas non plus suffi à construire le « rempart fédéral de la démocratie européenne ».
Partout en Europe, nous assistons à la floraison de populismes, de droite comme de gauche, qui refusent hystériquement toute avancée démocratique que ce soit vers le haut, l'Europe et bien sûr le monde, ou vers le bas avec un vrai pouvoir aux communautés locales et régionales. Toutefois, ce qui est plus nouveau, la conscience qu'ont les citoyens européens de l'inefficacité et du caractère non démocratique de l'UE actuelle n'a jamais été aussi vive.
En France, par ailleurs, cerise sur le gâteau, la tentative de réformer l'Etat à travers « l'acte III de la décentralisation » apparaît vouée à l'échec. La mise en place des *métropoles*, sans véritable réflexion d'ensemble ni mise à plat indispensable des compétences des *départements* et des *régions* va rajouter une couche superfétatoire au *mille-feuille institutionnel* et créer des départements croupions comme le Rhône, facilitant là encore le développement de populismes de toute sorte en particulier celui d'élus accrochés à leur illusoire prébende (comme dans le Haut-Rhin récemment)… Quant à la mise en œuvre de la *Charte européenne des langues régionales*, promise lors de la campagne de François Hollande, elle est une nouvelle fois passée à la trappe !

…élections européennes et stratégie des fédéralistes

Dans moins d'un an se tiendront les prochaines élections européennes. Le risque est d'une part que l'abstention soit supérieure à celle de 2009 et d'autre part que de nombreux votants donnent leur voix aux partis eurosceptiques qui font leur miel de la désaffection des citoyens face à la mal-gouvernance de l'UE. Par ailleurs, faute d'une réforme électorale telle que celle qui était proposée par les fédéralistes à travers la mise en place d'une circonscription européenne pour l'élection d'un nombre significatif de parlementaires, les élus européens resteront largement prisonniers des positions des états-majors de leurs partis politiques nationaux.
Dans cet environnement et cette situation que peuvent faire les fédéralistes ? Quelle action doivent-ils mener pour « soulever l'enthousiasme des foules » et orienter dans un sens progressiste la campagne des élections européennes ?
Doivent-ils, comme le pensent certains de nos amis italiens, considérer que l'UE à 28 (depuis l'intégration de la Croatie) est ingouvernable et la passer par perte et profits en décidant, sans consulter personne et en réfléchissant en vase clos, d'axer toute stratégie sur le budget de l'eurozone et une éventuelle intégration plus rapide d'une avant-garde fédérale déclarée par leurs soins et non par les Etats concernés ? Nous ne le croyons pas.
Par contre nous affirmons, et c'est pourquoi nous en reparlons dans ce numéro, que les fédéralistes ne peuvent et ne doivent pas laisser le nouvel instrument de *démocratie participative européenne* qu'est l'Initiative citoyenne européenne (ICE) aux eurosceptiques. L'ICE, pour laquelle les fédéralistes se sont beaucoup battus (nos lecteurs peuvent retrouver sur **ice@pressefederaliste.eu** divers articles, en particulier de Sylvia Kaufmann et Pauline Gessant, sur leurs propositions à la Convention européenne, dite Giscard). C'est pourquoi nous proposons de centrer la stratégie des fédéralistes sur le projet de « Plan européen de développement durable et pour la création d'emplois » autour duquel nous pensons possible de réunir un vaste arc en ciel de forces culturelles, économiques, environnementales, syndicales et politiques. Ce plan pourrait être lancé par certain Etats seulement (ceux ayant validé les taxes carbone et sur les transactions financières) et serait ainsi susceptible de dessiner dans le mouvement une éventuelle avant-garde fédérale d'Etats volontaires pour aller de l'avant par exemple vers la mise en place de ressources propres de l'UE. La création de six Comités nationaux promoteurs de l'ICE laisse espérer la naissance, à l'automne, de son Comité européen et le démarrage de celle-ci avant la fin de l'année de manière à ce qu'elle soit au centre de la campagne électorale européenne avec, autre apport du Traité de Lisbonne et grande avancée démocratique, le fait que le prochain Président de la Commission européenne DOIVE ETRE le *leader* de la coalition électorale ayant gagné la majorité des sièges du Parlement européen.

Il faut sans tarder mobiliser pour soutenir la campagne de « notre » ICE et pour préparer celle des prochaines élections européennes en poussant les partis à lui donner un véritable contenu politique européen en indiquant leur candidat à la Présidence de la Commission et à s'engager pour la mise en place, au début de la prochaine législature, d'une Convention constituante pour aller vers la Fédération européenne avec ceux qui le voudront.

Fédéchoses

Le Billet de Jean-Pierre GOUZY

Grisaille européenne

Un Conseil européen s'est tenu les 27 et 28 juin dernier au cours duquel les « excellences » les plus représentatives des « nations souveraines » qui composent l'Union européenne (UE) ont eu tout loisir de faire le point de concert avec Jose-Manuel Barroso, Président de la Commission en fin de mandat, sur l'état de l'Union, en vue de donner, conformément à l'article 15 du Traité de Lisbonne, « les impulsions nécessaires à son développement » et de « définir les orientations et les priorités » du moment.

- Premier constat : la réunion s'est déroulée dans l'indifférence quasi générale. Les media ne l'ont évoquée qu'à la marge. Les grandes chaînes de télévision en ont parlé fragmentairement. Dans la presse écrite, les quelques résultats positifs de la rencontre ont été à peine évoqués. Ainsi, le taux de chômage ayant atteint l'ampleur que l'on sait sous l'effet de la crise, l'annonce d'un budget de 6 milliards d'euros au niveau européen en faveur des jeunes dans les régions européennes où le taux de chômage des moins de 25 ans dépasse les 25 % de la population active, a été à peine mentionné. Pourquoi ? Parce que si l'effort est louable, il n'est pas à la mesure des enjeux. On estime, en effet, dans les cercles communautaires, qu'au moins 20 milliards d'euros seraient nécessaires ; 5,6 millions de jeunes se trouvant aujourd'hui concernés. De plus, « l'approche globale » choisie fera l'objet d'une procédure complexe (à Bruxelles, on ne sait pas faire autrement !).
- Deuxième constat : Hermann van Rompuy, en tant que co-président pérenne du Conseil européen, avait annoncé en décembre dernier qu'il soumettrait une « feuille de route » à l'approbation de ses collègues pour cette rencontre de fin juin 2013, dans laquelle il aurait précisé quels devraient être les grands axes possibles des futures orientations communautaires. Il a été amené à renoncer de facto à ce projet jugé, dans la conjoncture politique détestable que nous traversons, comme ambitieusement prématuré. Toute décision, relative à l'Union économique et monétaire est renvoyée à décembre 2013, à l'exception d'une disposition favorisant le financement des petites et moyennes entreprises.
- Troisième constat : l'Union bancaire européenne dont le projet est sur les rails depuis plusieurs mois, se trouve toujours en voie de finalisation, même si les ministres compétents de l'Union ont fini par s'accorder sur un texte prévoyant qu'à l'avenir les « investisseurs » (actionnaires, certains détenteurs d'obligations et les déposants, pour des sommes supérieures à 100.000 euros) supporteront les risques bancaires prioritaires, le recours au Mécanisme européen de stabilité (MES) agissant pour le compte des Etats n'étant plus envisagé qu'en « dernier ressort », et selon une approche restrictive. Si tout va bien, une sorte de fonds d'assurance interbancaire pourrait être mis en place avant la fin de l'année en cours, même si le volet « restructuration » du cadre financier intégré ne devrait être bouclé qu'au printemps prochain. Comme on le voit, les débats à haut niveau du Conseil européen sont faits pour passionner les foules…

Malgré tout, à défaut de régler les problèmes fondamentaux du temps, l'Europe en formation continue à s'élargir. L'Eurozone vient d'agréer la Lettonie comme nouvel Etat membre à partir du 1er janvier 2014. L'an prochain, la Lituanie voisine (qui va présider l'ensemble de l'Union au cours du second semestre 2013) suivra le mouvement. D'autre part, l'UE a accueilli, le 1er juillet, la Croatie comme nouvel Etat membre et, pour faire bonne mesure, en attendant le grand bazar turc, elle vient également d'approuver le lancement de négociations en vue de l'adhésion de la Serbie et d'un accord d'association avec le Kosovo, nouvel « Etat » balkanique albanophone qui, à l'instar du Monténégro voisin, s'est détaché de la Serbie telle qu'elle se profilait dans l'ancien cadre yougoslave. Ces « avancées » de l'Union ne nous importeraient guère si le « noyau dur » (comme on dit) des pays fondateurs donnait le sentiment de poursuivre l'objectif qui lui avait été fixé par Robert Schuman et Jean Monnet, à l'origine : la Fédération européenne. Malheureusement, à mesure que le temps passe et que l'Union s'élargit, nous ne savons plus à quoi nous voulons aboutir. J'en veux pour [nouvelle] preuve, cette déclaration toute récente du gouvernement néerlandais : « Les Pays-Bas sont convaincus que le temps d'une 'Union toujours plus étroite' dans tous les domaines d'action possibles est derrière nous. Comme les résultats du référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel l'ont montré, la population néerlandaise était, et est toujours, mécontente vis-à-vis d'une Union dont le champ d'activité s'accroit constamment comme si cela était un objectif en soi ».

Ces propos ont dû ravir David Cameron et les Tories qui ont déjà annoncé la couleur : en cas de victoire lors des prochaines élections législatives, ils ne resteront dans l'UE qu'à l'issue d'un référendum qui permettra aux Britanniques d'en fixer les conditions conformément à leurs seuls intérêts.

Pendant ce temps là, les Français pourront continuer à se quereller, s'ils le souhaitent, avec « Bruxelles », à propos de « l'exception culturelle » et du mandat de négociation avec les Etats-Unis sur le libre-échange atlantique ou encore des « recommandations » de la Commission concernant les réformes jugées indispensables à la réduction des déficits, qu'il s'agisse de François Hollande quand il fait savoir à la cantonade qu'il ne se laissera pas « dicter » ce qu'il a « à faire » pour rétablir les comptes publics ; de José Manuel Barroso pointant Montebourg (« certains de ceux qui défendent l'exception culturelle disent être de gauche, mais sont en fait extrêmement réactionnaires ») ; de Montebourg visant José Manuel (« Barroso est le carburant du Front National») ; de Michel Barnier qui renvoie Montebourg dans ses cordes (« Se défausser ainsi sur l'Europe et la Commission européenne est insupportable ... Ce que dit M. Montebourg est absurde et faux. Qu'il s'occupe de son travail qui consiste à redresser la compétitivité de la France »). Passons sur les autres aménités du même tabac… Angela Merkel, cette fois, a été à peu près épargnée par les polémiques qu'elle n'a pas manqué cependant de susciter de ce côté du Rhin, pour se concentrer sur les élections législatives allemandes de septembre. C'est tout le sens de l'accord qu'elle aurait fini par conclure avec l'Elysée, au mois de mai dernier, en acceptant de souscrire à l'idée de l'éventuelle mise en œuvre d'un gouvernement « intergouvernemental » de la zone euro, nanti d'un double viatique : « Sommets » à cadence régulière et présidence à plein temps. Comme on le voit, entre collègues souverains de bonne compagnie, à défaut de toujours se comprendre, on finit néanmoins par trouver, au-delà des petites phrases assassines, des compromis de bon aloi. C'est-à-dire à leur commune convenance.

Il y a « 30 ans » nous avons publié…

Contre les valeurs du Front National

Extrait de l'éditorial de *Fédéchoses* n° 70, 4° trimestre 1990

Nous n'avons jamais caché dans *Fédéchoses*, depuis notre premier numéro il y aura bientôt 20 ans, notre aversion pour les thèses de l'extrême droite et notre refus sans concession du fascisme.

Nous l'avons toujours dénoncé comme le stade ultime du nationalisme et le dernier rempart de l'Etat national que le processus d'industrialisation et l'évolution du mode de production (qui ont besoin pour poursuivre leur progression de marchés aux dimensions continentales) ont depuis le début de ce siècle rendu caduque en Europe.

Mais l'Etat national dont la crise ne peut que continuer à s'aggraver, n'en finit pas d'agoniser sous nos yeux ; en effet les institutions politiques ne disparaissent que lorsqu'elles sont supplantées par de nouvelles institutions capables de résoudre les problèmes face auxquelles les premières ont failli. Tant que perdurera en Europe la crise de l'Etat national, le danger totalitaire ou fasciste demeurera ; en France, ce phénomène se traduit par l'audience croissante du Front national et de ses thèses d'exclusion et de refus de l'autre.

Face à ce danger, nous avons toujours affirmé que la Fédération européenne était la seule alternative institutionnelle démocratique, le seul objectif politique au sens noble qui garantisse dans la phase actuelle du cours de l'histoire, l'irréversibilité du processus d'intégration économique européen en le portant à son terme et qui rende possible un avenir dans lequel le fascisme, en Europe, serait définitivement vaincu.

Le Front national et ses responsables ne se sont d'ailleurs jamais trompés sur notre opposition fondamentale à leur égard, même si, au fur et à mesure qu'ils sortent du ghetto où ils étaient enfermés depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ils redoublent d'agressivité contre les fédéralistes et les valeurs dont ils sont les porteurs, le cosmopolitisme tout particulièrement...

… et commentaires sur la violence d'extrême-droite

Violences européennes : le premier mort français

Sauvons l'Europe

Un vent mauvais balaie aujourd'hui l'Europe. Déchu de son emprise sur le monde, paralysé par ses institutions dysfonctionnelles et incapable de s'échapper de la crise économique, le continent ne voit plus d'avenir vers lequel se projeter. Ce déclassement nourrit l'abstention et les réactions extrémistes, les partis populistes de droite réunissant à présent environ un cinquième des votants dans plusieurs pays.

Et la gangrène prend de nombreux membres. Ce qui n'était qu'un mécontentement et une défiance devient un rejet, un discours violent Puis viennent les actes.

En Grèce, un parti neo-nazi et des milices d'extrême-droite ont conduit de nombreuses agressions sur les migrants, les demandeurs d'asile et les homosexuels. Puis sont venues les morts, de plus en plus nombreuses. En Hongrie, un parti d'extrême-droite et sa milice ont désigné le Rom comme l'ennemi public avec la complicité de la droite conservatrice. S'y sont ajoutées les agressions contre les Roms, les Homosexuels et les Juifs. Puis les morts. En France le débat démocratique s'est organisé depuis ces dernières années autour de la question de l'identité nationale puis du mariage pour tous. Les agressions sont devenues de plus en plus nombreuses contre les Musulmans et les Juifs d'abord, puis contre les Homosexuels. Et hier un homme est mort.

- Qui peut sérieusement parler d'un acte isolé ? Les violences physiques sont devenues fréquentes et ce n'était qu'une question de temps avant que l'une d'entre elle se solde par un mort.
- Qui peut sérieusement prétendre qu'un large spectre du monde politique n'a pas soufflé sur les brandons ? A retrancher de la nation une partie de ses enfants, renvoyés à l'Etranger ou au Monstre, à répéter en boucle l'illégitimité du gouvernement démocratiquement élu, à parler de dictature, à prophétiser le sang qui coule, on autorise tous les fantasmes à prendre corps. Les discours de violence, de chaque bord, finissent par se rencontrer, par se féconder.

L'Europe de la paix est une vieille blague poussiéreuse, une tarte à la crème périmée. Nous y sommes pourtant. La démarche communautaire est née de la guerre, de la barbarie, mais aussi de la crise des années 30 qui fut autant morale qu'économique. Avant de mettre en commun l'acier et le charbon, les Européens se sont dotés d'une Convention européenne des droits de l'homme et d'une Cour pour les faire respecter. L'Europe est le fruit d'un idéal d'humanisme. Ce n'est pas un hasard si elle est combattue par tous les extrémistes.

C'est cette inspiration qu'il nous faut retrouver. Au plan moral, la défense des libertés publiques, la protection des faibles, la construction d'un bien commun qui n'exclue personne doivent être notre boussole. Au plan matériel, l'Europe doit sortir de son incapacité politique. Elle doit se doter d'un gouvernement démocratique, qui lui permette d'agir et d'être légitime pour mener d'ambitieuses politiques. Nous sommes le seul ensemble du monde développé encalminé dans la crise, précisément parce que nous avons neutralisé entre nous les mécanismes de marchés monétaires sans construire de mécanismes politiques pour les remplacer. Cette impuissance collective est une source majeure de notre détresse sociale et morale, et libère la voie à tous les errements. En tant qu'Européens, il est de notre devoir de nous y opposer fermement.

Communiqué du Comité de vigilance antifasciste 69

Nous publions ce texte certains membres de notre Comité de rédaction ayant participé aux manifesations et hommages lyonnais suite à cet évènement et la région Rhône-Alpes étant pour nous symbolique de l'opposition des fédéralistes au fascisme, de la fondation du Comité Français pour la Fédération Européenne (juin 1944) ou aux prises de position des fédéralistes lyonnais pour la démission de la Présidence de la Région Rhône-Alpes de M. Charles Millon suite à son alliance avec le Front National à la fin des années1990 ce que nous souhaitons rappeler d'autant plus aujourd'hui que l'extrême droite cherche à faire de Lyon l'une de ses places fortes.

Hier soir Clément Meric est mort des suite de ses blessures.
Blessures infligées par un groupe de *skinhead* d'extrême droite qui l'attendait dans le seul but de « casser » de l'antifasciste.
Hier soir l'extrême-droite a montré le vrai visage de son projet politique, la mort.
Clément était un étudiant de 19 ans, militant à Sud et à l'Action antifasciste Paris Banlieu.
Clément se battait avec ses camarades contre les idées racistes, xénophobes, homophobes, sexistes , réactionnaires de l'extrême-droite.
Clément, parce qu'il avait des conviction politiques et militait pour cela en est mort.
Ces idées nauséabondes ne datent pas d'hier, mais ces idées ont connu un regain d'intérêt avec le déferlement de haine récente. Ces idées sont celles véhiculées depuis la Droite populaire au FN, depuis les Jeunesses Nationalistes jusqu'à Génération Identitaire, des Jeunesses Nationalistes Révolutionaires aux Antigones. Ces idées tuent. Mais si ces idées ont pu se propager c'est qu'elles ont été acceptées par la bienveillance des médias et des autorités. Les médias qui font passer le FN pour un parti respectable, les médias qui suivent les Jeunesses Nationalistes et leur laissent des tribunes nationales sur leurs chaines télévisées. Les pouvoirs publics qui laissent défiler les fascistes dans les rues de Paris ou de Lyon. Ces mêmes pouvoirs publics qui renvoient dos à dos l'extrême droite et l'extrême gauche.
Non messieurs, mesdames, nous militant(e)s antifascistes n'avont rien à voir avec ces meurtriers. Ces meurtriers qui comptent déjà 39 agressions sur Lyon, 500 jours d'ITT, 2 tentatives de meurtre à Villeurbanne, un mort à Paris.
Clément est mort d'avoir voulu défendre ses idées, nous n'oublierons pas, nous ne pardonnerons pas.

Identités = OUI. Identitaires = NON

Anne-Marie Hautant
Secrétaire fédérale à la démocratie et aux institutions du *Partit Occitan*
Vice-présidente du Conseil régional Provence Côte d'Azur - Conseillère municipale d'Orange – Membre du *POC* et de Régions et Peuples Solidaires

Depuis plus d'une décennie le discours de haine et de rejet de l'autre, largement instrumentalisé par des politiques qui n'ont que République et Démocratie au bord du discours, banalisé par un pouvoir médiatique qui veut d'abord du sensationnel, produit ses effets.
Le *prétexte* qui a fait sortir la bête immonde du souterrain : « le mariage pour tous ».
***Le terreau nourricier, les crises* : économique, sociale, écologique, culturelle.**
La violence, gène dormant de l'extrême droite, a repris du service.
La mort de Clément Méric met en lumière *les liens plus qu'étroits qui existent entre les extrêmes droites et ces groupuscules*. C'est ce discours de haine qui arme le bras de l'assassin de Clément. N'oublions pas que les colleurs d'affiches du FN sont à l'origine du décès d'Ibrahim Ali à Marseille en 1995.
***Dissoudre les groupuscules, c'est un début mais c'est insuffisant*. Repérer les liens et ramifications entre ces derniers et les partis politiques donneurs d'ordre, c'est un travail de fond qui doit permettre à la démocratie de ne pas se laisser berner et d'être préservée. C'est aussi espérer l'échec de leur renaissance.**
Le *Partit Occitan* demande donc aux politiques qui ont encore un peu de dignité, de prendre leur responsabilité et de ne pas se laisser aller à des discours faciles, à la rhétorique de meeting qui laissent au fond des cranes de bien sombres desseins. Il est certes urgent de s'*attaquer aux situations de crises qui rendent les populations plus réceptives aux discours de haine et de repli sur soi portés par les extrêmes*.
Mais il est aussi important de cesser de bercer les Français avec un roman national qui n'a plus sa place et affirmer que les diversités : culturelles, cultuelles, politiques, sont autant de richesses qui doivent nous aider à construire une nouvelle société pour demain et pour les générations futures.
La guerre civile et l'exclusion, c'est la certitude de tout perdre. Les exemples sont malheureusement sous nos yeux. Seule la Paix et le respect mutuel sont notre avenir partagé.

Pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

- ***Fédéchoses*, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste ;**
- **toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses* ;**
- **inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;**
- **à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'*U.E.F.*, de la *JEF* et du *WFM*-MFM international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé animé par les Jeunes Européens - France ;**
- ***Fédéchoses*, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.**

www.pressefederaliste.eu

Articles « hors dossiers »

L'intégration régionale, *requiem* ou résurrection ?

Bertrand Badie
Professeur à Sciences-Po Paris
Article publié dans le quotidien,*La Croix* du mardi 14 mai 2013.
***Fédéchoses* remercie M. Badie et *La Croix* de l'autoriser à reproduire ce texte**

C'était la fierté de notre après-guerre et l'un des rares modèles que notre Vieux Continent sût offrir aux autres alors qu'il perdait son statut hégémonique. En inventant l'intégration européenne, on militait pour une paix crédible, on mettait fin à cette « guerre civile » qui était presque chronique depuis la paix de Westphalie en 1648. On assurait aussi la reconstruction en mettant des États exsangues à l'abri d'une pénurie de charbon. On allait ensuite plus loin : on se dotait des moyens de tenir la concurrence face aux États-Unis, puis on s'équipait pour relever les défis de la mondialisation.

L'entreprise avait du sens, ce dont d'ailleurs beaucoup d'autres convenaient en nous imitant. Un peu partout, l'entrée dans la mondialisation suivait la même voie : l'Amérique latine en lançant le Mercosur en 1995, et les États-Unis eux-mêmes, pourtant si rétifs à des accords de ce type, en dotant l'Amérique du Nord d'un Nafta-Alena, en 1994, c'est-à-dire à la consensuelle jointure d'une administration républicaine et d'une autre, démocrate. L'Asie ne fut pas en reste, mais à sa manière, en promouvant des formes de coopération régionale beaucoup plus informelles, d'autant plus impressionnantes qu'elles amenaient à des modes d'intégration entre pays souvent au bord de la guerre.

Tout ceci semble appartenir au passé : partout, la construction régionale régresse et semble même parfois abandonnée.

Au profit d'un néosouverainisme, en faveur d'un regain de bilatéralisme, ou carrément pour donner naissance à des formes plus sophistiquées de coopération transrégionale, à l'instar de ce qui se fait avec l'Ibas (liant l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, soit trois continents) ou les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

L'Europe unie n'est plus que l'ombre d'elle-même : incapable de faire face à la crise, elle apparaît désormais comme une machine à fabriquer du nationalisme ou, au mieux, à bricoler des compromis ; elle n'a plus de politique étrangère commune et n'a pas su créer un sentiment de citoyenneté européenne. Comme si l'Union ne pouvait aller bien que lorsque la conjoncture lui était favorable...

Pire encore : elle sert de bouc émissaire, à destination d'opinions publiques en colère. Le jeu des dirigeants nationaux est d'abord d'afficher leur esprit de résistance face aux décisions communes, tandis que leur art est de porter aux postes clés de l'Union ceux dont le faible charisme protège les princes européens de toute ombre et de tout risque de dessaisissement. Comment expliquer un tel échec et les blocages qu'on retrouve un peu partout ? Comment y remédier ?

À quel prix ?

Passons sur les erreurs ponctuelles, qui pourtant firent du mal à l'Union : un élargissement mal maîtrisé qui effectivement éteignit la politique étrangère commune, des rendez-vous dramatiquement manqués avec une opinion publique européenne, tour à tour éloignée de l'Europe par un excès de technicité, convoquée par des référendums bâclés qui ne furent pas pris en compte, contournée par des voies parlementaires qui firent l'exact contraire. Il y eut bien pire : trois tragiques faillites qui expliquent les impasses d'aujourd'hui.

Tout d'abord, l'intégration est un choix stratégique reposant sur un triple pari : le premier, celui de la paix, a été pris avec bonheur ; le deuxième, celui de l'utilité économique, a été lucidement pensé, même s'il n'a pas été vraiment actualisé ; le troisième, celui de la solidarité, n'a jamais été compris. Or, il n'y a pas d'union sans solidarité : celle-ci ne veut pas dire charité ni même entraide, mais simplement « indissociabilité », obligation réciproque, engagement commun. L'Union ne peut pas être une addition négociée d'égoïsmes nationaux s'adaptant laborieusement les uns aux autres, à l'instar du couple franco-allemand aujourd'hui : en devenant forum de compromis, l'Europe se nie comme intégration et fatalement se défait face à chaque crise.

L'idée d'intégration est, en deuxième lieu, inséparable de celle de communauté politique, surtout à l'heure de l'intégration monétaire : le paradoxe tient à conduire cette dernière au moment même où on a décéléré l'intégration politique. On vote à un niveau et on décide à un autre : on pousse la démocratie vers la crise et on affaiblit les institutions en s'attaquant à leur légitimité.

Enfin, l'intégration ne peut pas se penser sans concevoir l'altérité, c'est-à-dire 'une place à tenir dans la mondialisation, dans un contexte d'interdépendance généralisée. À l'heure où disparaît toute politique étrangère européenne, cette nécessité apparaît comme un trou béant qui casse tout espoir de redémarrage de l'Europe. Alors que les puissances émergentes se distinguent, l'effet de partenariat manqué est catastrophique.

Est-ce la fin d'une histoire ou sommes-nous à la veille d'une résurrection possible ? Quand la mondialisation vient affaiblir l'échelle des nations et réclame de banaliser l'inclusion et l'interdépendance comme mode de gouvernance, la réflexion mérite d'être menée.

Faîtes comme eux, abonnez vous !

La voie vers l'Union politique selon Giorgio Napolitano

Roberto Palea
Responsable du MFE italien, Région Piémont
Article publié initialement sur le site *AffariInternazionali*

Traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel - Lyon

Les convictions fédéralistes profondes du Président de la République (italienne) Giorgio Napolitano sont connues de tous, au moins depuis son élection, et se sont manifestées dans son appel continuel à la nécessité de dépasser les Etats nationaux (que Luigi Einaudi, déjà en 1954, avait définis comme «des poussières sans substance»), parce que leur avenir ne peut se construire que dans une Europe intégrée et politiquement unie.

Crise démocratique

Napolitano a d'autre part toujours soutenu que la crise de la démocratie qui assaille tous les Etats de l'Europe (et qui se manifeste par une défiance préoccupante et un détachement croissant des citoyens par rapport à leurs élus) exige de dépasser l'étroitesse de la lutte politique dans les cadres nationaux toujours plus étouffants pour donner naissance à une dialectique politique enfin européenne (c'est-à-dire en adéquation avec la dimension des problèmes fondamentaux auxquels les Etats sont confrontés).

Dans ses récents discours de Mestre (à la Fondation Pellicani) et de Cernobbio, Napolitano a approfondi ses argumentations et clarifié le modèle d'Union politique auquel il aspire et les pas qu'il considère comme indispensables pour la réaliser. Napolitano a souligné que les changements importants concernant le Traité de Lisbonne réalisés par la voie intergouvernementale (il s'agit en fait des Traités budgétaire et sur le Méchanisme européen de stabilité) requièrent maintenant un processus de renforcement démocratique et une évolution institutionnelle conséquente de l'Union. Du reste, rappelle le Président, la vision de l'Europe dont on est parti est celle qui visait à gérer l'intérêt commun «à travers des institutions démocratiques auxquelles seraient déléguée la souveraineté nécessaire».

Pour la démocratie, il faut donc organiser le passage de la dimension nationale à la dimension supranationale, avec les cessions de souveraineté des Etats à l'Union qui seront nécessaires. Sur le plan institutionnel, l'Union européenne (UE) doit tendre «à une forme fédérale à plusieurs niveaux» : à une sorte de «polyarchie transnationale», selon la définition du spécialiste américain Robert Dahl.

Il faudra considérer la diversité comme une richesse mais aussi reconnaître «le pouvoir décisionnel suprême réservé aux instances européennes dans la définition et la réalisation de l'intérêt commun».

Le choix de Napolitano est clairement en faveur de la conclusion du processus de l'unification européenne avec la création d'un Etat fédéral qui identifie et indique les catégories fondamentales qui coïncident avec les catégories classiques du constitutionnaliste américain Kennet C. Wheare : «autonomie et coordination» et «unité dans la diversité».

La sphère publique

La stratégie que le Président suggère pour en arriver à la constitution de l'Etat fédéral est tout aussi claire : elle nécessite un processus constituant, à réaliser probablement à travers une Assemblée constituante, parce que, pour obtenir le changement, il faut se baser sur le potentiel démocratique de la composante parlementaire, «comprenant à la fois le Parlement européen et les parlements nationaux qui, sans se superposer dans l'exercice de leurs fonctions distinctes, partageraient l'exercice du pouvoir constituant de l'Union».

Pour que ce processus puisse fonctionner, la participation directe du peuple européen et de ses expressions organisées est nécessaire : les mouvements de la société civile et surtout les partis. En harmonie avec la pensée de Giorgio Napolitano, je rappelle que Altiero Spinelli avertissait toujours que «l'Europe ne tombe pas du ciel» et que la pression de l'opinion publique sur les gouvernants pour «les forcer» à céder la souveraineté nécessaire à la Fédération européenne est essentielle.

Il manque aujourd'hui «une sphère publique européenne» qui permette la circulation et la confrontation des opinions, tout comme « il manque aussi l'impulsion décisive des leaders politiques auxquels il reviendrait de conduire le processus » de construction de l'Union fédérale.

Il apparait indispensable au Président Napolitano que les partis se renouvellent, en Italie et en Europe et ce renouvellement ne peut pas advenir s'ils ne trouvent pas «le sens de la mission commune pour unir l'Europe, de la faire vivre et peser dans le monde d'aujourd'hui et de demain». Les partis ne peuvent se renouveler que s'ils s'européanisent dans leurs dialectiques, leurs organisations, leurs programmes, y compris avant tout dans les options qu'ils proposent pour la construction de la Fédération européenne et pour la solution des problèmes communs de tous les pays européens.

La feuille de route

Ce sur quoi je veux insister, c'est que, des discours récents de Napolitano, émerge une claire nouveauté par rapport à ses positions précédentes. Napolitano propose en fait de réaliser toutes les innovations possibles sur la base du Traité de Lisbonne et des amendements qu'il est possible d'introduire par la procédure simplifiée, mais aussi et avant tout de mettre la main à la réforme organique des Traités à travers la convocation d'une nouvelle Convention au sens de l'art. 48 du Traité, avec l'objectif de transformer l'Union en une fédération d'Etats et de citoyens.

A mon avis, donc, la nouvelle Convention devrait avoir des fonctions constituantes et prendre en main les centres de compétence de l'UE, le rééquilibrage entre les institutions de l'Union et entre les Etats membres et l'Union, à travers l'introduction, aussi, dans des domaines déterminés, de la règle du vote à la majorité qualifiée au Conseil européen.

La conception de la Convention constituante comporte l'exigence d'une intégration différenciée afin que les pays qui veulent avancer plus rapidement sur la voie de l'Union fédérale ne puissent pas être bloqués par les pays récalcitrants. Toutes ces phases, de maintenant jusqu'à la Fédération européenne, devraient, à mon avis, être mises dans une « *road map* » dans laquelle seraient spécifiées les différentes étapes et les échéances.

Cette « *road map* » devrait être approuvée par les Etats disposés à la suivre et être accompagnée par une déclaration solennelle de volonté politique analogue dans ses objectifs à la Déclaration Schuman du 9 mai 1950, qui représente l'acte de naissance de l'Europe communautaire. Comme l'écrivait Tommaso Padoa-Schioppa dans une réflexion citée par Napolitano, « l'incomplétude rend précaire ce qui est déjà construit ». Mais l'approbation d'un plan précis, avec des échéances temporelles, dont émerge clairement le sens de la marche et le point d'arrivée, produirait des effets immédiats, non seulement sur les attentes des marchés mais surtout sur la confiance et l'espérance des citoyens, aujourd'hui fortement déprimées.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que toutes les propositions avancées par le Président Napolitano soient adoptées par le gouvernement italien et traduites, aux niveaux national et européen, en actes conséquents de gouvernement marqués par l'urgence.

Stéphane Hessel

Robert Toulemon
Auteur de *Sauvons l'Europe*, et, *Souvenirs européens*

Après l'article de Henri Vautrot dans notre dernier numéro, *Fédéchoses* poursuit avec ce texte de Robert Toulemon la publication d'une série de témoignages sur Stéphane Hessel

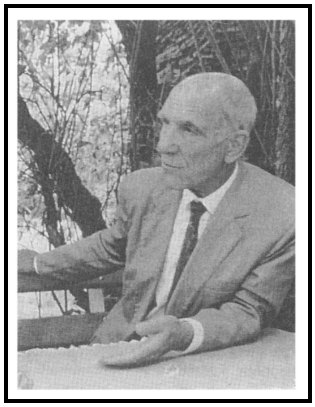

Stéphane Hessel est mort à Paris le 27 février 2013. Il était né le 24 octobre 1917 à Berlin. Il était resté si jeune au physique et au moral que nous ne parvenons pas à croire qu'il nous a quittés. Le succès inouï de son opuscule nous invitant à nous indigner en a surpris plus d'un. Son charme extraordinaire n'a pas suffi à faire oublier aux gens sérieux ce qu'il y avait de naïf dans cette profession de foi d'un jeune homme de 95 ans.

Ma première rencontre avec Stéphane Hessel date de mon engagement au Club Jean Moulin, pour la défense de la République menacée par les soubresauts qui accompagnèrent la prise de pouvoir du général de Gaulle et la fin du conflit algérien. Face au gaullisme triomphant de la fin des années cinquante, le Club accomplissait une œuvre de formation civique plus ouverte à l'Europe et à l'internationalisme que ne l'était la République gaullienne. Connaissant mon intérêt pour l'Europe, Hessel me conviait parfois dans son appartement du boulevard Saint-Michel pour des réunions restreintes sur la politique européenne. C'est lors d'une de ces réunions que je fis la connaissance ou plutôt la découverte d'Altiero Spinelli. J'ai déjà confié à *Fédéchoses* le choc que me produisit cette rencontre.

Hessel et Spinelli étaient des personnalités bien différentes mais unies par une même volonté d'arracher les relations entre nations à l'impitoyable affrontement des souverainetés, source de violences et de guerres. Pour Spinelli, c'était la fédération des nations d'Europe qui était l'objectif. Pour Hessel, c'était l'affirmation mondiale des droits de l'homme. Dans le Club Jean Moulin où l'attachement à la souveraineté nationale demeurait vivace, il faisait entendre la voix d'un humanisme universaliste, favorable à une intégration européenne considérée, ainsi que l'écrit Jean Monnet à la fin de ses *Mémoires*, comme « une étape vers les formes d'organisation du monde de demain ». Dans le Club comme dans tous les cercles qu'il fréquenta au cours de sa longue existence, sa gentillesse, son extrême séduction, alliées à la plus grande fermeté sur les principes, faisaient merveille et contribuaient à apaiser les conflits. Le regret de la fin de sa vie aura été de n'avoir pu contribuer à une solution équitable du conflit entre Israéliens et Palestiniens.

Les hasards de ma carrière européenne et nationale devaient me faire retrouver ces deux hommes exceptionnels dans une relation de travail exaltante. Ce fut d'abord Spinelli, nommé à la Commission européenne en 1970, chargé des

Affaires industrielles alors que j'étais le Directeur général en charge du secteur, ce qui me permit, sous son autorité, de jeter les premières bases de ce qui deviendra la politique européenne de l'environnement. Ce fut ensuite la chance d'avoir Hessel pour collègue au cabinet de Pierre Abelin, Ministre de la Coopération de Valéry Giscard d'Estaing en 1974-1975. Nous dirigeâmes l'un et l'autre en parallèle des « missions de dialogue » dont l'objet était de rénover et d'établir sur des bases assainies nos relations avec l'Afrique francophone. L'injuste disgrâce que subit Abelin ne permit pas de mener à son terme ce rajeunissement. La *Françafrique* devait perdurer, fâcheusement illustrée en décembre 1977, par le ridicule couronnement, aux frais de la France, de l'empereur Bokassa. Nous participâmes aussi l'un et l'autre, lui comme chargé de mission auprès du Ministre, moi comme Directeur de cabinet aux démarches délicates visant à obtenir la libération de l'ethnologue Françoise Claustre retenue en otage au Tchad par les rebelles toubous d'Hissène Habré.

Hessel poursuivit sa carrière diplomatique auprès des Nations unies à Genève, obtint la dignité d'Ambassadeur de France et continua, au cours d'une longue retraite, à œuvrer pour la défense des droits de l'homme et pour la réforme des Nations unies.

Président-fondateur de l'Association française d'étude pour l'Union européenne (AFEUR), je bénéficiai de la sympathie et de l'appui de Stéphane Hessel qui participa plusieurs fois à nos débats et donna sa signature à l'appel pour une relance européenne dont l'AFEUR prit l'initiative, en 1996, avec ses amis fédéralistes dont Maurice Braud, Henri Cartan et Jean-Pierre Gouzy et qui recueillit l'appui de nombreuses personnalités. Nous y affirmions que seul le fédéralisme pouvait concilier la sauvegarde des identités nationales et régionales avec la mise en place d'un pouvoir fort au niveau européen. Nous énoncions cette évidence que l'avenir devait hélas confirmer : « *Une Union appelée à s'élargir jusqu'à doubler le nombre de ses membres sera réduite à l'impuissance si elle ne dispose pas d'un gouvernement démocratique distinct des gouvernements nationaux.* »

La célébration du 50ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme fut l'occasion de nouvelles rencontres avec Stéphane Hessel que la lecture de ses mémoires, *Citoyens sans frontières*, me permit de mieux connaître. Je découvris alors notre goût commun pour la poésie. Polyglotte, il pouvait réciter un grand nombre de poèmes dans les langues française, anglaise et allemande, la dernière étant sa langue maternelle.

Je me dois enfin de rappeler à ceux des lecteurs de *Fédéchoses* qui ne le sauraient pas que Stéphane Hessel, né allemand, était issu d'une famille non conventionnelle car formée d'une femme et de deux hommes, dont le célèbre film de François Truffaut *Jules et Jim* nous a dessiné un portrait à la fois surprenant et séduisant. Immigré en France à l'âge de sept ans, le jeune Stéphane allait y faire des études brillantes, s'engager dans la Résistance, connaître la déportation puis, après la victoire, participer à la mise en place de l'Organisation des Nations unies à laquelle il restera toujours attaché. Par un excès de zèle admiratif, certains de ses amis lui ont attribué un rôle majeur dans la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui ne fut pas le sien ainsi qu'il le reconnaissait volontiers. En revanche, nous lui devons ce témoignage qu'il fut toujours au premier rang parmi ceux qui défendent la cause des droits humains et de la paix par la construction patiente d'un ordre international digne de ce nom et qu'il le fit avec un talent inégalé.

Focus

« Initiative française pour l'Europe », élections européennes de 2014, Initiatives citoyennes européennes (ICE)…

Discours européens - La voix romaine

Jacques Fayette
Professeur honoraire à l'Université Lyon III – Membre de l'UEF Rhône-Alpes - Lyon

Le Président François Hollande dans l'introduction à sa conférence de presse du jeudi 16 mai, a proposé un gouvernement économique de l'Europe qui « débattrait des principales décisions de politique économique à prendre par les États membres, harmoniserait la fiscalité, commencerait à faire acte de convergence sur le plan social, par le haut, et engagerait un plan de lutte contre la fraude fiscale ». Ce projet a soulevé l'enthousiasme de certains commentateurs. Ainsi le journal *Le Monde* a salué « Une offre française pour l'Europe, enfin ».

Les mêmes commentateurs font un rapprochement avec le discours initial du Président du Conseil Enrico Letta devant la Chambre des Députés et y voient une convergence franco-italienne pour faire avancer une nouvelle politique européenne, face à l'intransigeance d'une chancelière allemande préparant ses élections au *Bundestag* le 22 septembre.

Ce qui est caractéristique des offres de la France et de l'Allemagne est que chacune suscite le silence ou le refus de l'autre. Il en fut ainsi par exemple avec le document Lammers-Schäuble de 1994 ou du projet de

Joschka Fischer en juin 2000 à l'Université Humboldt auquel Hubert Védrine (Ministre des Affaires étrangères de Lionel Jospin) répondit immédiatement par la négative dans *Le Monde*. Récemment encore, la chancelière Angela Merkel et son ministre de l'économie Wolfgang Schäuble ont fait tant à Nicolas Sarkozy qu'à François Hollande, des propositions pour aller plus loin dans l'intégration, propositions restées sans réponse.

L'offre de François Hollande s'inscrit sur une ligne constante qui remonte au Plan Fouchet, à celle de Pierre Bérégovoy, ou à celle de Nicolas Sarkozy à Strasbourg en octobre 2008 ; elle privilégie la méthode intergouvernementale au détriment de la méthode communautaire, ignorant que le Traité de Lisbonne va donner au Parlement européen et à la Commission, une légitimité et une compétence nouvelles. Or cette méthode intergouvernementale est de plus en plus lourde et inefficace, la confrontation de 27 ou 17 intérêts nationaux, n'engendre pas un intérêt européen. On se rend compte que, même dans les cas où les traités permettent au Conseil de statuer à la majorité, les États continuent à rechercher l'unanimité comme le déplore Martin Schulz, Président du Parlement européen dans *La Croix* du 17 mai.

Le Président français a certes déclaré « L'Allemagne, plusieurs fois, a dit qu'elle était prête à une Union politique, à une nouvelle étape d'intégration. La France est également disposée à donner un contenu à cette Union politique ». Mais il y a cette constante dans la politique française, quelle que soit la majorité au pouvoir, « résolvons d'abord les problèmes de l'Europe et ensuite nous passerons à l'unité politique » alors que les Allemands (et Descartes) affirment : « donnons-nous les institutions qui permettent de résoudre les problèmes ».

Tout ceci est évidemment très loin des thèses italiennes. Dans son discours à l'issue de son élection, Laura Boldrini a rendu hommage à Altiero Spinelli, inspirateur historique du fédéralisme européen. A sa suite, Enrico Letta a affirmé « l'Europe est le voyage dans lequel nous sommes embarqués pour arriver à l'avenir, l'Europe c'est l'espace politique où doit être relancée l'espérance ». Il n'a pas hésité à employer le mot fédéral et à affirmer que le port d'arrivée était les États-Unis d'Europe, ce que n'ont jamais dit ni François Hollande ni Jacques Delors quoi qu'on dise.

Croire donc que l'Italie viendra appuyer la France dans une certaine forme d'opposition à la politique allemande, constitue une grave erreur. Guillaume Klossa président de *Europa Nova* qui connaît particulièrement bien Enrico Letta, montre dans un article du *Figaro* du 30 avril « Enrico Letta, au secours de Paris et Berlin ? » qu'il n'en n'est rien et qu'au contraire, Enrico Letta en poussant l'intégration de la zone euro et l'avènement d'une démocratie européenne devrait donner le moyen de sortir d'un dangereux face à face franco-allemand. La rencontre euphorisante entre Enrico Letta et François Hollande, sur le chemin entre Berlin et Bruxelles, le mercredi 1er mai, ne fera pas de l'Italie un acteur d'une croisade germanophobe à la manière de Barbara Spinelli dans *La Repubblica* du 17 mai « Europa, il sonno della politica ».

Quand on voit les problèmes de nos pays dans *Le Grand basculement* décrit par Jean-Michel Severino et Olivier Ray (Odile Jacob, Paris 2011) on ne peut que boire les paroles du Président Giorgio Napolitano dans son discours inaugural de l'année académique au Collège de Bruges, le 26 octobre 2011 ; rappelant qu'au même endroit en 1989, Jacques Delors avait dit qu'il fallait abandonner la politique des petits pas, il concluait « Or, dans ces années-là, avec le Traité de Maastricht et l'Euro, un saut de qualité fut accompli. Il est temps d'en accomplir un autre, encore plus décisif ».

Ce sont les voix de Giorgio Napolitano, Enrico Letta et Emma Bonino qui de Rome uniront Berlin, Bruxelles, Paris… et quelques autres capitales.

Le pas de Hollande vers une autre Europe

Barbara Spinelli
Journaliste italienne et éditorialiste de *La Repubblica*
Article publié sur *La Repubblica*, Rome, 15 mai 2013

Traduit par Ivanna Graziani - Vienne

Un gouvernement économique européen, doté d'un Président qui puisse agir sur une longue période ; un gouvernement qui réduise la dette des Etats mais qui, parallèlement, étende la « convergence sociale », en abandonnant l'idée – très *thatchérienne* – selon laquelle la compétitivité est ce qu'il y a de plus important alors que la société est peu de chose. C'est la promesse que Hollande a faite aux citoyens européens, lors de la conférence de presse du 16 mai, et c'est le plan qu'il présente aux Allemands : de façon à permettre de refermer le gouffre qui s'est ouvert non seulement entre le centre de l'Union et la périphérie, entre Nord et Sud, mais également entre l'Europe et ses citoyens.

En fait, tout n'est pas très clair dans son discours. On ne sait pas précisément ce qu'il entend, quand il réclame une Europe politique : réduire la politique à un gouvernement économique est un escamotage grâce auquel le pouvoir est transmis à des oligarchies de techniciens qui répondent uniquement aux marchés, en dépolitisant la démocratie. Faire une Europe politique veut dire que les Etats transfèrent à une autorité fédérale supérieure une grande partie de leurs souverainetés, de façon à récupérer la force perdue : Hollande ne dit pas cela, et ne promet pas non plus la politique étrangère et de défense commune demandée par l'Allemagne depuis toujours. Il n'est pas non plus clair, enfin, sur qui contrôle le gouvernement économique, limité à la zone euro.

Cependant, un pas en avant a bel et bien été fait ; la gêne avec laquelle il a été accueilli par la chancellerie et par de nombreux journaux allemands le confirme. Un passage du discours français irrite particulièrement Berlin : lorsque Hollande propose des investissements européens (industries et nouveaux systèmes de communication, énergies renouvelables), une capacité budgétaire autonome de la zone euro ainsi que la

possibilité, progressive, de se désendetter ensemble. Ce sont des points cruciaux parce que l'Europe politique, même si elle est appelée à mi-voix, ne peut pas se mettre en place sans se doter de ressources propres et sans la gestion commune de chacune de ses régions. L'Amérique, sous l'influence du secrétaire au Trésor Alexander Hamilton, commença ainsi, en 1790, avant de devenir sévère à l'encontre des Etats à la traine . C'est à ce moment-là que la Confédération intergouvernementale devint la Fédération : un déclic intellectuel que Hollande n'ose pas franchir.

Quelles que soient les ambiguïtés françaises, c'est cependant à l'Allemagne maintenant de dire ce qu'elle souhaite vraiment. Depuis des années, ses gouvernements déclarent que l'Allemagne est le seul Etat qui ait une vocation fédéraliste et que l'Europe est bloquée par le veto anti-fédéraliste de la France. C'est la faute à Paris si nous n'avons pas encore une Europe solidaire, une dette commune ou les *eurobonds*. C'est Paris qui ne veut pas céder des souverainetés, empêchant ainsi l'Union politique que les Allemands – d'après une idée répandue – souhaitent tout particulièrement depuis la naissance de la monnaie unique. Cette fois, Hollande répond à ces objections par un défi : « L'Allemagne, à plusieurs reprises, a affirmé être prête à une Union politique, à une nouvelle étape dans la voie de l'intégration. La France aussi est prête à donner un contenu à cette Union politique : à créer dans les deux années qui viennent ».

L'échéance de 2015 est importante. L'Union a toujours progressé ainsi : en fixant une date. Ceci veut dire que, dès à présent, avant les élections de septembre, l'Allemagne dans son ensemble (et non pas uniquement Madame Merkel) devra répondre au défi, en ne se servant plus de Paris comme alibi. Il n'est plus possible de dire, comme le répète le gouverneur de la *Bundesbank* Jens Weidmann, que la mise en place des *eurobonds*, ou d'autres actions communes, n'ont pas de sens tant que « le fédéralisme, c'est-à-dire le transfert de souverainetés qui doit accompagner les eurobonds, n'est ni discuté ni soutenu en France » (*Le Monde*, 26 juin 2012).

Le plan Hollande n'est pas explicitement fédéraliste mais, en élargissant de façon considérable les politiques communes, il implique, par la force des choses, la révision des traités existants – la ministre Bonino a raison de le dire – et tout le monde doit cesser les doubles jeux, à commencer par Berlin qui est aujourd'hui l'Etat dominant. C'est à l'Allemagne de dire si le fédéralisme qu'elle professe est un objectif réel, ou si elle en fait étalage pour accélérer son contraire, à savoir : l'évaporation de la souveraineté politique, sa soumission à des marchés incontrôlables, l'affaiblissement de chaque Etat européen, sauf le sien. C'est à elle de dire pourquoi cet argument se répète avec une telle monotonie : dans les années 1990 aussi, la *Bundesbank* a fait obstacle à l'euro parce qu'il manquait une Union politique, dont on ne sait pas à quel point elle était souhaitée.

Rester fidèle à ses principes n'est plus aussi simple pour l'Allemagne, compte tenu du développement de l'anti-européisme. Les principes sont des acquisitions, des vêtements, des jolis chiffons, constate Joseph Conrad : en l'absence d'une foi délibérée, ils s'envolent au premier coup de vent sérieux, lorsqu'on voyage dans les ténèbres. Bien entendu, Berlin ne manque pas d'opposants à la ligne Merkel. Peer Steinbrück, candidat social-démocrate à la chancellerie, dénonce l'appauvrissement économique, et également démocratique, des pays mis en pièces par l'austérité. Il demande pour eux un plan Marshall. Il rappelle ce que lui a dit le Président Papoulias : la Grèce a souffert de la faim pendant l'occupation nazie, et elle en souffre de nouveau maintenant. Mais il n'entre pas dans les détails, ne critique pas les privilèges nationalistes affichés par la *Bundesbank*, et interdits aux autres banques centrales de l'Eurogroupe.

Dans le discours que Steinbrück a tenu le 14 mai à Berlin, à l'occasion du prix attribué par la Fondation Ebert au livre sur l'Europe de l'écrivain autrichien Robert Menasse, la différence entre les mots et l'action apparaît encore : le problème, ce ne sont pas les Etats – c'est ce que soutient Menasse – mais qui les gouverne. Avec le *SPD* à la place de Madame Merkel, l'Europe changera. Le premier ministre Letta se sert aussi de cette illusion : après les élections allemandes, la manne tombera du ciel. Il faudrait trop de courage pour reconnaître que les Etats-nations européens sont aujourd'hui insignifiants dans le monde. Cela générerait trop d'inconvénients que d'admettre que les oligarchies dont parle Gustavo Zagrebelsky (*Repubblica*, 18 mai) prospèrent – en Italie plus que jamais – dans le vide de la politique et dans la petitesse d'Etats qui, sous l'emprise des marchés, se défont de l'intérieur jusqu'à perdre la notion de loi et de justice.

A ce stade, il est nécessaire que les peuples européens jouent un rôle indispensable. Pour la première fois, dans un an, aux élections européennes, si les partis et les mouvements savent penser européen, les citoyens pourront désigner un Président de la Commission, et le réfuter s'il ne donne pas satisfaction. Mais pas seulement : ce seront les citoyens qui demanderont aux deux puissances-clé – Berlin et Paris – de ne plus se cacher derrière les prétextes. De faire ce qu'elles disent vouloir faire. De rendre possible ce qui paraît impossible. Hollande fixe une date : le gouvernement souhaité, même s'il n'est qu'économique, doit être préparé dès aujourd'hui.

Il faut le préparer avec les moyens indiqués par Paris (plan pour l'insertion des jeunes, politique énergétique commune, ressources européennes activées, dette mutualisée) mais aussi en augmentant le budget de l'Union, scandaleusement réduit – avec l'accord de Hollande, de Monti – lors du sommet de novembre dernier. Doter l'Union de nouvelles capacités budgétaires signifie lui donner un pouvoir d'imposition : devraient ainsi faire partie de ses ressources les recettes provenant de la taxe sur les transactions financières, de la taxe carbone, d'une TVA européenne.

La politique en Europe peut ressusciter en embarquant au bord du navire les citoyens européens, grands exclus de l'Union, devenus sceptiques pour des raisons sérieuses et non pas populistes. Une taxe supranationale est difficile à instaurer en l'absence de démocratie, sans une nouvelle Constitution qui, comme la Constitution américaine, commence par les mots : « Nous, le peuple ». *No taxation without representation* - toute taxe est illégitime en l'absence d'une représentation

parlementaire, fondement de la démocratie. Dans l'Union, elle l'est aussi.

Ce que l'on demande à Paris et à Berlin, c'est de mettre fin à la tromperie dans laquelle elles se complaisent. De ne pas condamner cette grande invention qu'est l'Europe. Cela est possible et nécessaire, justement parce que nous sommes au cœur des ténèbres. Parce que revient l'époque des soupçons, du mépris, de l'équilibre entre les puissances fortes et les faibles, en vigueur au 19e siècle. Merci donc, Monsieur Hollande, de nous avoir rappelé que « l'idée européenne exige la mobilisation ». Elle exige votre mobilisation, et la nôtre.

Faut-il soutenir les propositions de François Hollande sur l'Europe ?

Fabien Cazenave
Ancien Directeur du *Taurillon* - Paris
Article publié initialement sur *Le Taurillon*

Lors de sa conférence de presse du 16 mai, François Hollande propose une nouvelle étape dans l'intégration de l'Europe. Devons-nous soutenir sa proposition ?

Il est rare qu'un président de la République fasse de l'Europe son annonce la plus importante lors d'une conférence de presse. Il y a là bien sûr un calcul politique mais c'est à saluer, tout comme il est à regretter qu'aucun journaliste ne l'ait questionné sur le sujet…

Voici la proposition de François Hollande telle qu'il l'a exprimée :

- « Je suis à la tête d'un Etat fondateur de l'Europe. Mon devoir est de sortir l'Europe de la langueur et de réduire la désaffection des peuples qui ne peut que compromettre son avenir. Je prends une initiative en quatre points :
- instaurer un gouvernement économique réuni chaque mois autour d'un président, pour débattre des principales décisions économiques et fiscales ;
- un plan pour l'insertion des jeunes. Mobilisons, avant le cadre européen, une partie des fonds d'environ 6 milliards d'euros pour venir en soutien des jeunes européens ;
- une communauté européenne de l'énergie pour coordonner les efforts et réussir à assurer la transition énergétique ;
- une nouvelle étape enfin, d'intégration, avec une capacité budgétaire attribuée à la zone euro et la possibilité de lever l'emprunt ».

Des propositions qui ne sont pas fédéralistes

Il n'y a rien de réellement nouveau dans ces propos. En effet, François Hollande avait déjà dessiné cette initiative lors d'une interview de six journaux européens, dont Le Monde, en octobre 2012. Le Taurillon avait déjà opéré à cette occasion un décryptage fédéraliste (*cf.* article de Jonathan Leveugle, *Interview* sur l'Europe de François Hollande : décryptage fédéraliste). « L'initiative européenne » de François Hollande consiste en réalité à prolonger les propositions déjà formulées par Nicolas Sarkozy (avec les autres dirigeants européens) et actuellement en discussion dans les couloirs des chancelleries. Le gouvernement économique est un Conseil des Ministres de la zone euro, réunion des gouvernements des Etats membres afin d'assurer une meilleure coordination des politiques économiques. Une sorte de Conseil européen de la zone euro, un organisme intergouvernemental de plus dans les institutions européennes.

« L'avantage » d'une telle procédure est que cela ne nécessite pas de réforme des traités européens puisque comme pour le traité budgétaire (TSCG) il s'agirait avant tout d'un accord diplomatique entre les Etats.

La Commission européenne n'est a priori pas partie intégrante du schéma. Sauf si comme pour le Service Européen d'Action Extérieure, un membre de la Commission est à la tête des deux institutions. Le rôle du Parlement européen est très flou également.

En effet, lors de son audition devant les eurodéputés, Angela Merkel n'avait pas répondu alors qu'elle était interpellée clairement sur le sujet. Si le Parlement européen vote sur une décision prise par ce « gouvernement économique », faudra-t-il que les eurodéputés des pays non membres quittent l'hémicycle par exemple ?

On voit bien que ce nouvel organe institutionnel ne sera pas responsable devant les représentants directs des citoyens. Les dirigeants nationaux oublient encore une fois que pour qu'il y ait un vrai gouvernement économique, il faut un vrai gouvernement politique de l'Europe**.** Sinon, il ne s'agit que d'un accord international entre Etats qui se coordonnent. « L'Union politique » revendiquée par le président français est une Europe confédérale.

Devons-nous soutenir ces propositions ?

La proposition de François Hollande n'est pas fédéraliste. Devons-nous pour autant nous montrer extrémistes ? Devons-nous refuser toute proposition qui n'aurait pas suffisamment de label fédéraliste ? Les militants fédéralistes avalent les couleuvres depuis plusieurs années et se pose la question depuis longtemps.

Par exemple, le Traité de Lisbonne, cette réponse intergouvernementale à des Français et des Néerlandais demandant une Europe plus « citoyenne ». Les Jeunes Européens - France, pourtant très critiques, avaient dû au dernier moment soutenir sa ratification. Les représentants politiques ne faisaient pas le boulot, la rue était une nouvelle fois laissée aux eurosceptiques. Et puis le Parlement européen avait plus de pouvoirs, la Commission pouvait potentiellement se transformer en gouvernement politique de l'Union européenne si le Parlement décidait enfin à s'imposer. Nous avions totalement sous-estimé à l'époque le poids que prendrait le Conseil européen du fait de son institutionnalisation dans les textes.

Nous ne pouvons plus perdre notre temps à soutenir une soit-disant « avancée » européenne nous empêchant de faire l'Europe politique dès maintenant.

Pour autant, nous ne pouvons pas non plus nous retrouver aux côtés des eurosceptiques dans la rue et sur le web. Ils n'ont jamais partagé notre envie d'Europe. Alors soyons indifférents et militons avec plus de vigueur encore pour que les eurodéputés fassent la révolution européenne dont nous rêvons.

Faut-il militer « contre » cette proposition à caractère confédéral ? La réponse est non.

Toute notre énergie doit être tournée vers les partis politiques européens et les eurodéputés. Ce sont eux qui doivent se saisir de la construction européenne. Il n'y a rien à attendre de chefs d'Etat et de gouvernements. Nous devons arrêter de leur demander d'abandonner certains de leurs pouvoirs par leur propre volonté. La crise terrible que nous subissons depuis 2008 aurait dû les faire réagir. Il n'en est rien.

La somme des intérêts nationaux n'a jamais donné le signal de l'Europe politique. Un Conseil européen de la zone euro ne fera donc jamais une union politique.

Pour la promotion des droits sociaux fondamentaux

Roberta Carbone
Responsable de la coordination de l'Initiative citoyennne européenne « Pour un plan européen extraordinaire de développement durable et de création d'emplois - Bruxelles

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel - Lyon

Mercredi 13 mars, le *Manifeste pour le respect et la promotion des droits sociaux fondamentaux*[1] a été présenté à la *International Trade Union House* à Bruxelles. L'introduction était déjà significative : le Manifeste, lancé en janvier dernier et présenté au Parlement européen il y a quelques semaines, a déjà obtenu à cette date plus de 450 signatures dans toute l'Europe -et pas seulement dans les pays du Sud comme le modérateur veille à le souligner.

Le Manifeste a été introduit par Isabelle Schönmann, Niklas Bruun et Klaus Lörcher, membres du réseau d'experts *TTUR* (*Transnational Trade Union Rights*), groupe de huit avocats du travail qui fait partie de l'Institut syndical européen (*ETUI*) et qui l'a initié.

L'en-tête du Manifeste déclare : « Les avocats du travail de toute l'Europe demandent à l'Union européenne (UE) de respecter et de promouvoir les droits sociaux fondamentaux, en particulier pour ce qui concerne toutes les mesures liées à la crise ». A la base de cette initiative, il y a une critique forte face aux conséquences des mesures d'austérité diffusées dans toute l'Europe, qui ont apporté une diminution des droits des travailleurs et miné le modèle social européen. Selon les promoteurs, en fait, la solution à la crise actuelle la plus répandue a consisté en réformes du droit du travail, afin de rendre le marché plus flexible et moins contraignant à l'égard de certains principes sociaux fondamentaux. Les promoteurs identifient en particulier deux points clés.

En premier lieu, les tendances actuelles montrent qu'avec l'exécution de mesures économiques restrictives, les autorités publiques sont en train d'affaiblir la négociation collective. Les effets négatifs sur les droits du travail seraient évidents : les accords collectifs avaient pour but de fixer des standards minima obligatoires tandis qu'aujourd'hui nous assistons à une tendance en faveur d'accords sur des bases individuelles (d'entreprises ou de branches) qui se situent au-dessous des standards prévus. Ce type de développements est défendu par la fameuse *Troïka* et en particulier par la Commission européenne qui soutient une décentralisation de la représentation des travailleurs au niveau national. C'est pourquoi les réformes du marché du travail impliquent aussi les partenaires sociaux dont l'autonomie n'est plus respectée selon Bruun. Le discours sur la légitimité démocratique émerge, lié à cette question : les mesures imposées aux citoyens européens sont perçues comme illégitimes et conduisent donc à la diffusion d'un sentiment anti-européen.

En second lieu, en prenant en considération que ce Manifeste est promu par un groupe de juristes, il faut souligner l'obligation pour les institutions européennes de respecter les dispositions du Traité de Lisbonne et de la Charte des droits fondamentaux de l'UE. En particulier, l'art. 3.3 du TUE qui affirme que l'Union est fondée « sur une économie sociale de marché fortement compétitive qui vise au plein emploi et au progrès social ». En outre, les auteurs rappellent le respect dû aux droits sociaux fondamentaux devenus contraignants avec la Charte de l'UE et au droit à la négociation collective sanctionné par les conventions de l'Organisation mondiale du travail (*OIT*), ratifiée par tous les Etats membres de l'Union.

Ce Manifeste constitue une des nombreuses réponses à la crise européenne actuelle qui s'avère assurément davantage politique et sociale que financière et économique. Ce qui apparaît clairement, c'est le fait que, même si de nombreuses personnalités reconnaissent l'échec du paradigme néolibéral et donc de la déréglementation économique et politique, on n'en est pas encore arrivé à un changement de la pensée dominante - et peut-être que celle-ci ne changera pas du tout. C'est pour cette raison que de nombreuses voix se sont élevées pour un retour au modèle social européen et à un système économique et social plus équitable et plus juste.

A ce point, deux questions sont à prendre en considération.

- Tout d'abord la question démocratique. Les élections nationales et l'apparition de partis eurosceptiques ou populistes dans tous les Etats de l'Union démontrent qu'il s'agit d'une exigence des citoyens européens de pouvoir parler et d'être écoutés par ceux qui les gouvernent. Mais, qui gouverne réellement ? Le fait même que toutes les responsabilités concernant les mesures d'austérité et qui concernent donc l'appauvrissement d'une partie des citoyens européens sont imputées à la *Troïka*, démontre

1 http://www.etui.org/Networks/The-Transnational-Trade-Union-Rights-Experts-Network-TTUR

l'impossibilité d'identifier une institution qui serait en charge de ces décisions. Il s'agit d'un mélange de contraintes internationales, européennes et internes aux Etats membres qui conduisent à appliquer aux différents pays une solution unique qui fait de l'approche à court terme un principe général. Et donc, comme si cela n'était pas encore suffisamment clair, nous n'avons pas une politique économique cohérente. En outre, nous n'avons pas non plus de véritable politique sociale européenne du moment où elle est généralement faite par les Etats membres. En fait, la majeure partie des politiques sociales initiées par l'UE reposent sur des instruments de *soft-law* et sur la méthode ouverte de coordination (MOC). Cependant, si nous voulons discuter de la question d'un modèle pour l'UE, nous devons d'abord viser à doter l'UE d'un système pleinement démocratique, avec un gouvernement propre : ainsi, les citoyens européens pourraient vraiment avoir un rôle, à travers leur vote, dans le domaine des décisions prises au niveau de l'Union et surtout il s'agirait d'une institution avec un réel pouvoir décisionnel qui pourrait être louée ou blâmée pour ses responsabilités. Cela ne clarifierait pas seulement la question de qui détient le pouvoir, mais cela légitimerait aussi les décisions qui sont prises en les rendant ainsi plus acceptables.

- Et donc la seconde question : dans l'attente d'avoir un gouvernement européen supranational -ce qui signifierait créer une Fédération européenne- comment pouvons-nous convaincre les Etats membres de l'UE de changer de voie, de manière à résoudre la crise tout en préservant le niveau de vie européen ? Selon ma modeste opinion, il sera impossible de convaincre les *leaders* européens seulement avec un Manifeste comme celui-ci, même avec des centaines de signatures de la part de personnalités académiques. Pour les gouvernements européens, il serait trop facile de répondre à ce type d'appels en justifiant que, en temps de crise, il est impossible de trouver les ressources nécessaires et qu'il faut d'abord épargner et seulement ensuite penser à relancer l'économie européenne. C'est ce qui a été rabâché ces dernières années. C'est pourquoi nous devrions arriver à proposer des solutions plus articulées, prenant en considération à la fois les objectifs et les moyens. Comme l'affirmait Tommaso Padoa Schioppa, nous devrions laisser l'austérité aux Etats membres et les investissements au niveau de l'Union, dans la mesure où la valeur ajoutée d'un investissement est plus élevée au niveau supranational qu'au niveau d'un Etat par un effet d'économie d'échelle. C'est pourquoi, avec un investissement relativement limité, au niveau de l'UE, nous pourrions faire repartir l'économie européenne, alors qu'au niveau national, tout type d'investissement paraît impossible pour le moment. En investissant dans la recherche et le développement, nous pourrions créer de nouveaux postes de travail, miser sur l'économie verte et améliorer la compétitivité européenne au niveau international, en améliorant ainsi la qualité de vie dans l'UE plutôt que raisonner en termes quantitatifs, en investissant donc dans un développement durable du point de vue environnemental et social. C'est aussi la raison pour laquelle nous devrions parler de développement et non de croissance. Cependant, pour ce faire, il faut davantage de ressources au niveau européen : parallèlement à la diminution des investissements au niveau national, il faudrait augmenter les investissements au niveau de l'UE, grâce au transfert d'une partie des ressources nationales, à travers une série de nouvelles « ressources propres », par exemple un impôt européen sur les transactions financières, une taxe sur les émissions de carbone ou une réforme de la TVA. C'est pour ces raisons que les fédéralistes européens, dans plusieurs Etats membres, avec diverses associations de la société civile, sont en train de promouvoir une Initiative des citoyens européens pour un Plan européen de développement durable et pour l'emploi.[2]

Cela pourrait être une manière concrète pour aller vers la création d'un modèle économique et social plus juste pour l'Europe d'aujourd'hui et pour les générations prochaines.

Un parlement croupion de la zone euro ?

Jean-Guy Giraud
Ancien Président de l'UEF France - Membre de son Comité directeur - Toulouse

À moins d'un an des élections du Parlement euroopéen (PE), la proposition de créer un « Parlement » séparé de la zone Euro, composé de parlementaires nationaux, est irréfléchie et irresponsable.

Hormis la confusion totale que ce nouveau « Parlement » créerait dans l'opinion publique -déjà peu familiarisée avec les institutions existantes- on imagine la totale cacophonie qui s'instaurerait dans une telle assemblée dont les membres occasionnels -peu au fait des problématiques européennes et totalement étrangers les uns aux autres- auraient le plus grand mal à traiter avec un minimum d'efficacité -et à s'entendre sur- les questions économiques et monétaires européennes.

Il serait beaucoup plus raisonnable d'intensifier la participation active des principaux *leaders* parlementaires nationaux aux travaux du PE. Cette participation est

2 http://eci-sviluppoeoccupazioneineuropa.blogspot.it/

d'ailleurs déjà largement mise en oeuvre à l'initiative du PE mais affaiblie par le fait que, au sein même des parlements nationaux, la majorité des membres demeure largement indifférente -voire méfiante- envers cette coopération.

La solution aux problèmes d'organisation de la zone euro ne peut être résolue qu'au sein des institutions existantes -en utilisant les mécanismes prévus en matière de coopération renforcée (art. 326 à 334 Traité de fonctionnement de l'Union européenne -TFUE) et d'organisation interne de la zone euro (art. 136 TFUE). Pour ce qui concerne le PE, celui-ci est certainement disposé à appliquer -*mutatis mutandis*- les règles de fonctionnement du Conseil de la zone euro prévues par le Traité (c'est-à-dire donner aux parlemetnaires européens élus dans les États de l'Eurogroupe un poids plus important dans les délibérations).

Au stade actuel, la proposition française de « gouvernement » de la zone euro (curieusement rebaptisée depuis quelques semaines « Union politique ») n'est effectivement rien d'autre que la consécration d'un directoire intergouvernemental à la recherche d'un minimum de légitimité démocratique ; lui apporter la caution d'un « parlement » croupion est irréfléchi et irresponsable. Ni l'Allemagne, ni la Commission ni le PE ne sont d'ailleurs prêts à donner suite à ces propositions. Enfin, il est inutile d'insister sur les imbroglios juridiques et institutionnels qu'elles provoqueraient à coup sûr.

Economie : l'Europe, la risée du monde entier

Michel Herland
Economiste – Université des Antilles et de la Guyane – Fort-de-France

Si les pères fondateurs de l'Europe pouvaient se manifester, que diraient-ils ? Nous accuseraient-ils de les avoir trahis ou s'accuseraient-ils eux-mêmes pour nous avoir mis sur de si mauvais rails ? *Car c'est assez avant pousser le témoignage / Je m'y tiens et n'en veux, pour moi, pas davantage* (Molière, *Tartuffe*) : la preuve est suffisamment faite que l'Europe des petits pas, l'Europe « fonctionnaliste » n'est pas seulement une impasse ; son impuissance fait de nous la risée du monde entier. Certes, les pères fondateurs pourraient faire valoir à bon droit que leurs successeurs ne les ont pas aidés, qu'une stratégie conçue pour six États (dont trois alors si semblables qu'on les confondait en une seule entité – le Bénélux) n'aurait pas dû être étendue sans examen à un nombre indéfini de pays (la Croatie deviendra le vingt-huitième membre de l'Union le 1er juillet prochain, et la Lettonie le dix-huitième membre de la zone euro le 1er janvier 2014). Quoi qu'il en soit, nous sommes arrivés au point où ce qui fut longtemps considéré comme un modèle est devenu un objet de dérision pour le monde et –plus inquiétant– de rancœur pour un nombre croissant d'Européens.

Pour s'en tenir à la France, une enquête du *Pew Research Center* citée dans *The Economist* (25 au 31 mai 2013) indique que le nombre de nos compatriotes ayant une opinion positive de l'Europe est passé en un an de 60 % à 41 %. Alors que les Français ont le sentiment que la politique économique de leur pays se fait de plus en plus à Bruxelles et à Francfort, comment n'incrimineraient-ils pas l'Europe face à la montée du chômage et du « précariat », pour reprendre un mot du sociologue Robert Castel, récemment disparu ?

La couverture de ce même numéro de *The Economist* se présente comme l'affiche d'un film dont le titre serait « *The Sleepwalkers* », le sous-titre « *A euro disaster waiting to happen* » et les accroches : « *A snore of force* », « *Fifthy Shades of Grey, without the sex* », « *Non-stop inaction* ». On aura beau dire que *The Economist* est un organe anglais, d'orientation libérale, pas favorable *a priori* à une union européenne allant au-delà d'une zone de libre-échange, force est de convenir que, ici, la satire fait mouche.

La guerre sino-européenne à propos des panneaux photovoltaïques est caractéristique de l'attitude de l'Union. La désindustrialisation est en effet un phénomène gravissime. Rappelons que les emplois industriels ont été divisés par deux, en France, entre 1975 et 2012, de 5 millions à 2,5 millions. S'il est vrai que les gains de productivité y sont pour quelque chose, il demeure incontestable que ces chiffres correspondent pour une grande part à la disparition de pans entiers de l'industrie nationale, puisque la logique de la mondialisation néolibérale tend à transférer la production vers les zones à bas coût en main d'œuvre. Au temps du « Marché commun », les industries des pays membres se faisaient bien concurrence, mais l'espace concerné était suffisamment homogène pour que celle-ci ait des effets positifs. N'en déplaise aux économistes orthodoxes, ce n'est plus du tout le cas lorsqu'on jette dans l'arène des pays dont le coût de la main d'œuvre est élevé et des pays dont la main d'œuvre est largement aussi qualifiée mais beaucoup moins coûteuse. Dans ce cas, pour préserver un savoir-faire et une production nationale –ce qui correspond souvent à une nécessité stratégique–, il n'y a d'autre moyen que la protection. Il est admis que les pays neufs puissent se protéger pour favoriser la naissance d'une industrie nationale ; la logique veut que les vieux pays se protègent également pour empêcher la mort de leur industrie nationale.

Concernant le photovoltaïque, c'est en avril 2012 que les Etats-Unis ont commencé à augmenter les droits de douane sur les panneaux solaires chinois. L'Europe a attendu le mois de juin 2013 pour faire de même, en fixant d'ailleurs un tarif plus faible que celui décidé par les Américains. Comme d'habitude, hélas !... l'Europe a agi trop tard, trop peu et en démontrant une absence de cohésion qui fait le jeu de la partie adverse !

On ne saurait nier que la division de l'Europe ait des raisons objectives. Si le couple franco-allemand n'est plus que l'ombre de lui-même, cela ne tient pas à une

absence d'affect entre M. Hollande et Mme Merkel mais tout simplement au fait que l'industrie allemande se maintient contrairement à celle de la France. Alors que la balance des paiements courants de la France est déficitaire depuis 2005, l'Allemagne caracole avec un excédent qui dépasse même, depuis 2009, celui de la Chine. L'excédent allemand se faisant en grande partie au détriment de la France, son principal partenaire commercial, on comprend mieux les raisons de leur divorce. Mais l'Allemagne est-elle pour autant un exemple à imiter ? Ses performances ont pour contrepartie la dégradation de son modèle social, avec la multiplication du temps partiel, des travailleurs pauvres et donc des inégalités en forte augmentation.

Dans une Europe qui demeure pour la plus grande part confédérale, l'hétérogénéité ne peut guère se réduire. Les pays membres présentant des intérêts divergents, on ne voit pas par quel miracle ils pourraient aboutir à des décisions communes qui soient mieux que des compromis boiteux : trop peu, trop tard ! La persistance de la concurrence fiscale, l'incapacité de lutter contre les paradis fiscaux (jusqu'ici, tout au moins, autrement qu'en paroles), l'impossibilité de parler d'une seule voix face à un concurrent aussi dangereux que la Chine, l'absence d'une politique du taux de change de l'euro, autant de signes d'une impuissance voulue –plus qu'elle n'est subie– par des États qui cherchent désespérément à préserver les spécificités qui les avantagent, refusant de voir que ces avantages ne cessent de se réduire et que la « désaffiliation » (autre mot de Robert Castel) d'un nombre de plus en plus élevés d'Européens, aggravée par une récession qui n'en finit pas de finir, conduit tout droit à la catastrophe.

Europe volée !

Henri Paraton
Membre du Groupe construction européenne de Attac Lyon

L'Europe que voulaient Jean Monnet et ses amis, ainsi que Konrad Adenauer et Charles De Gaulle, nous a été volée !

Cette Europe fraternelle où l'entraide entre les hommes et les pays devait mettre fin à la haine et au désir de vengeance entre les diverses nations européennes est en train de disparaître sous nos yeux et nous ne le voyons pas !

Lorsque les six pays fondateurs ont signé le(s) Traité(s) de Rome en 1957, leur objectif était clair : grâce à la mise en commun de nos moyens et à une volonté politique sans équivoque, nous allions élever le niveau de vie de **tous les citoyens** des pays membres et aider au développement des autres pays.

Cela devait nous mettre à l'abri des ressentiments que tel ou tel pays pouvait avoir à l'égard de tel autre.

Tout cela est en train de partir en fumée. Pourquoi ?

Parce que les objectifs et les moyens du Traité initial ont été, petit à petit, détournés au fur et à mesure de l'élargissement de ce qui est devenu l'UE :

- l'entrée en 1973 du Royaume Uni, suivie de certains autres membres de l'Association européenne de libre échange (AELE) qui a impulsé une nouvelle orientation non désirée, à l'origine ;
- les déclarations de Margaret Thatcher : « *I want my money back* » qui a engagé les pays membres au « chacun pour soi » ;
- enfin, l'entrée des pays de l'Europe de l'Est, au 1er mai 2004, sans mise à niveau préalable, qui a tiré l'Europe sociale vers le bas.

Comment peut-on aujourd'hui prétendre que les salaires français sont non compétitifs, alors que depuis des années ils sont indexés sur un indice des **prix moyens** qui, entre autres, ne prend en compte le logement que pour 16 % ? Tout simplement par comparaison avec ceux de l'Europe de l'Est, deux à trois fois moins élevés…

Finie l'Europe sociale qui devait profiter à tous.

Seuls ceux qui disposent de capitaux importants et qui, grâce au principe de libre circulation des capitaux, non seulement au sein de l'UE, mais aussi dans le monde entier, peuvent les placer n'importe où, par exemple dans des paradis fiscaux, peuvent s'enrichir aux dépens de la grande masse des citoyens européens.

C'est quoi cette crise qui n'en finit pas ?

Seulement un soubresaut qui permet aux plus riches d'enfoncer un peu plus les divers pays membres de l'UE, pour les obliger à leur livrer ces gisements de profits potentiels que sont les services publics.

La recette est connue : si ces services publics, en Grèce ou ailleurs, ne sont pas privatisés, les capitaux détenus par les 10 % les plus riches, non seulement de l'UE, mais libre circulation oblige, du monde, vont renchérir des titres en nombre limité, ce qui créera une bulle qui en explosant risque d'appauvrir, relativement, les derniers à quitter le « navire ».

Alors pour éviter cela il faut, face à ces richesses croissantes détenues par un nombre limité de personnes, leur offrir d'acheter les services publics.

Faîtes comme lui, abonnez vous !

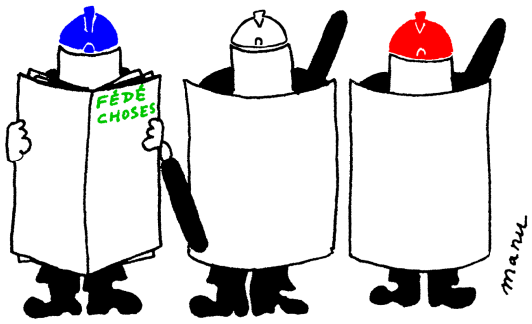

L'initiative citoyenne européenne Une ère nouvelle pour une politique démocratique dans l'UE

Emmanuel Sigalas
***Assistant Professor* de Politiques de l'Union européenne au Départemeent de Science politique de l'*Institute for Advanced Studies* – Vienne**
Article publié initalement dans *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp - Lyon

> *«Nous seuls, ne considérons pas un homme qui ne s'intéresse pas aux affaires publiques comme inoffensif, mais comme un personnage inutile, et si peu d'entre nous en sont des initiateurs, nous sommes tous de bons juges d'une politique».* [3]

Si la démocratie dans l'Athènes classique continue à servir comme rôle-modèle, on ne peut que saluer l'adoption récente de l'Initiative citoyenne européenne (ICE) par l'Union européenne (EU). Le premier tournant dans le développement de la gouvernance démocratique au niveau de l'UE fut l'introduction d'élections directes au Parlement européen (PE) en 1979. Trente-trois ans plus tard, l'UE entre dans une autre phase importante en déployant un instrument démocratique de participation de façon à jeter un pont entre les citoyens et l'UE.

Les raisons pour le lancement de l'ICE sont faciles à imaginer. Le déclin continu de la participation des électeurs aux élections européennes (de 63 % en 1979 à 43 % en 2009), les difficultés persistantes dans la ratification des traités (en particulier le Traité de Maastricht et le Traité constitutionnel européen) et la montée des sentiments rhétoriques et anti-UE signifie que le consentement populaire pour l'aventure supranationale ne peut plus être considéré comme une chose naturelle. D'une part les citoyens sont plus conscients que jamais que l'intégration européenne est un processus aux implications à long terme et qu'elle affecte leur vie quotidienne, d'un autre côté ils ont l'impression qu'ils ne peuvent pas faire grand chose pour influencer les conséquences des décisions de l'UE.

Cette impression d'impuissance, d'inutilité civique est le résultat de raisons multiples, mais il y en a trois, en particulier, qui sont en évidence. En premier lieu les politiques et les procédures de l'UE sont complexes parce qu'elles sont l'aboutissement de compromis laborieux et pénibles entre et au sein d'organismes supranationaux et nationaux. Ensuite, la vie quotidienne des gens devient de plus en plus sophistiquée et elle exige des parts toujours plus importantes de leur temps et de leur attention ; ce qui leur laisse peu de place pour suivre et s'impliquer dans la politique de l'UE. Et, troisièmement, les citoyens qui voudraient jouer un rôle plus actif n'ont que très peu de choix, mis à part de voter aux élections européennes à intervalles réguliers.

En ce qui concerne la première cause, la complexité de la prise de décision dans l'Europe, il est peu probable qu'elle soit remplacée par des procédures plus simples tant que l'Europe restera cet amalgame bizarre de structures fédéralistes et intergouvernementales et que le domaine de sa politique englobera autant de domaines (et, à coup sûr, encore plus à l'avenir). De même, la majorité des gens donnera toujours la priorité aux soins de leurs propres affaires. Donc, la politique de l'UE se trouvera en concurrence avec leurs activités pour leur attention. Cependant, pour ceux qui souhaitent une implication plus active dans les affaires de l'UE, l'ICE est à coup sûr un développement positif.

L'ICE est le premier pas pour donner plus de pouvoirs aux citoyens afind d'influencer l'agenda de l'UE. L'article 11.4 dans la version consolidée du nouveau Traité sur l'UE donne le droit aux citoyens européens de demander à la Commission européenne de soumettre un projet de loi au Conseil des Ministres et au PE. C'est à dire que le droit que possèdent le PE et le Conseil est maintenant étendu aux citoyens de l'Europe, ce qui introduit ces derniers comme un nouvel acteur dans la politique démocratique de l'UE.

En termes d'innovation démocratique, c'est une décision comparable à l'établissement des premières élections directes du Parlement, sa signification n'est pas seulement symbolique mais réelle : seul un million de signatures est nécessaire, ce qui représente moins de 0,25 % de l'électorat sur l'ensemble de l'UE, à partir d'un quart des Etats membres (avec un minimum de signatures au nombre de 4.500 pour les petits pays et 74.250 pour les plus grands) pour mettre en marche le système de prise de décision de l'UE.

La philosophie politique nous dit que permettre et encourager la participation du citoyen fait progresser la gouvernance démocratique[4]. Avant tout, donner aux citoyens la chance d'une plus grande participation dans le processus de prise de décision les amène plus près de l'idéal de l'autonomie politique. Avoir le droit de voter pour ses représentants est un droit démocratique fondamental mais néanmoins limité. Si la démocratie idéale, c'est la démocratie directe, alors, augmenter sa participation, c'est faire un pas dans la bonne direction. Deuxièmement, participer au processus de prise de décision peut avoir une fonction éducative. Participer veut dire décider et décider demande de la réflexion, de la délibération et de la responsabilité. Ceci signifie aussi que les citoyens doivent s'engager dans des questions sont susceptibles de sortir de la sphère étroite de leurs soucis et de leurs intérêts privés. Comme une ICE qui marche exige le soutien d'au moins sept Etats membres de l'UE, on demandera aux citoyens de se concentrer sur des sujets qui ont une dimension transnationale, ce qui les aidera non seulement à réfléchir au-delà des limites de l'intérêt national, mais aussi à reconnaître ce qu'ils ont en commun avec d'autres Européens. Finalement, accorder aux citoyens des droits de participation plus larges célèbre «la valeur morale et intellectuelle, ainsi que la

[3] Thucydide, *La guerre du Péloponnèse.*

[4] Certains des arguments de ce paragraphe sont tirés de Jack Lively, *Democracy*, Colchester, ECPR Press, 2007.

dignité de l'individu.»[5] C'est précisément à cause de la conviction qu'un citoyen est quelque chose de plus qu'un sujet passif et que les gens ordinaires peuvent juger correctement ce qui est bon et légitime pour eux et leurs communautés, que la participation populaire dans la prise de décision est une fin en soi et donc louable.

Mais la démocratie implique aussi de donner au peuple le pouvoir de former et de changer les décisions et l'ICE offre peu de moyens dans cette direction. Les conditions qui prescrivent l'ICE excluent les initiatives qui vont à l'encontre de l'UE, les initiatives qui sont «manifestement abusives, frivoles ou vexatoires»[6], ou des initiatives qui tombent en dehors du mandat formel de la Commission[7]. En d'autres termes, l'ICE ne peut pas toucher aux zones politiques qui se situent en dehors des traités de l'UE, là où la dite méthode de la Communauté ne s'applique pas (*i.e.* la politique extérieure, la sécurité, la politique fiscale). De la même façon l'ICE ne peut pas être utilisée pour démanteler l'Europe ou inverser l'intégration européenne. Plus important encore, une ICE qui marche n'implique pas que les citoyens européens prennent des décisions législatives par eux-mêmes : ceci reste de la prérogative des institutions de l'Europe. La Commission continuera de rédiger les propositions législatives et le PE et le Conseil continueront de les amender ou de les rejeter. En conséquence, l'influence des citoyens sur le résultat des décisions de l'UE restera limitée et canalisée indirectement par la voie des élections au niveau national et européen.

La démocratie participative ne remplacera donc pas la démocratie représentative dans l'UE mais elle en sera un complément. Ceci n'est pas une perspective négative et ne vient pas saper la valeur de l'ICE comme instrument démocratique. Les dimensions de l'UE et la complexité des sujets qu'elle doit traiter rendent impraticable une démocratie participative complète et entière. Un homme qui ne s'intéresse pas aux affaires publiques peut avoir été perçu comme inutile par les anciens Athéniens, mais un engagement authentique dans la politique démocratique moderne exige plus qu'un intérêt personnel. Cela demande beaucoup d'efforts, du temps, de l'habileté et souvent de la compétence technique, c'est-à-dire des ressources précieuses qui sont distribuées dans une proportion plus ou moins grande, de façon inégale, parmi les citoyens. Ainsi l'ICE ne peut pas et ne devrait pas remplacer le travail des représentants élus, du moins pas complètement, elle peut cependant l'informer et l'influencer. Une ICE soutenue par un grand nombre de citoyens européens demandera l'attention de tous les preneurs de décisions institutionnalisés, que ce soit au niveau national ou européen. Avant que le PE ne rejette une proposition législative provenant de l'ICE, il devra y réfléchir à deux fois. Peut-il fournir une justification suffisante et convaincante pour s'opposer à la volonté d'au moins un million de citoyens européens ? Comment ceci affectera-t-il le résultat des prochaines élections européennes ? Inévitablement le projecteur sera aussi braqué sur les gouvernements nationaux et sur les acteurs politiques. On leur demandera à eux aussi de prendre position et ceci pourrait déclencher une série de développements politiques. En bref, l'ICE renforce l'influence des citoyens européens dans le processus de décision sans placer sur eux d'exigence excessive.

L'ICE fait progresser la démocratie et, en tant que telle, c'est un développement qui est le bienvenu, même s'il ne résout pas tous les problèmes de légitimation démocratique de l'UE. Comme tous les instruments démocratiques, cependant, sa valeur sera déterminée par son utilisation effective. La Commission européenne et le PE essaient d'apaiser les craintes qu'elle soit utilisée par les lobbyistes pour défendre ou développer leurs intérêts sectoriels. Ils argumentent que l'UE a d'autres canaux en place, moins coûteux, pour prendre en compte les vues de diverses industries et groupes d'intérêts. Peut-être sous-estiment-ils la détermination de groupes d'intérêts puissants et les ressources que ces derniers sont susceptibles de mobiliser pour atteindre leurs buts. La législation, néanmoins, peut toujours être améliorée et ceci n'est pas une raison pour que la participation des citoyens ordinaires dans le processus démocratique soit limitée, réduite à voter pour les élections.

Le plus grand défi pour l'ICE n'est pas de prouver qu'elle est à l'abri des abus, mais qu'elle peut faire une différence dans la politique de l'UE : faire une différence en mettant en avant des propositions d'action politique importantes, en mobilisant les citoyens dans les pays, en unissant les Européens pour une cause commune et même en remettant en question des décisions antérieures de l'UE, si cela apparaît approprié. Une demande de révision qui réussirait, d'une législation importante de l'UE, pourrait amener une modification politique et, sinon, susciter un plus grand débat que les campagnes électorales européennes habituelles. Donc, en théorie, l'ICE a un potentiel pour déclencher des changements politiques et n'est pas une simple feuille de vigne, comme certains le craignent. Ce qui arrivera dans la pratique reste à voir.

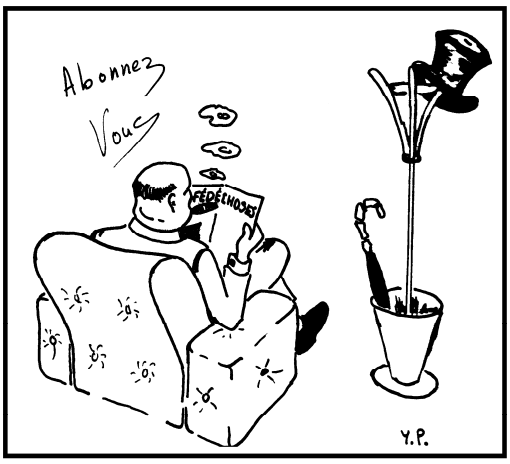

[5] *Op. cit.*, p. 106.

[6] Article 2 C du règlement n° 211/2011 du PE et du Conseil du 16 février 2011 sur l'Initiative citoyenne.

[7] L'article 2 du Traité sur l'UE stipule : «l'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de la liberté, la démocratie, l'égalité, la règle du droit et le respect des droits humains qui comprennent les droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société dans laquelle le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes prévalent».

Les Initiatives citoyennes européennes, un nouveau dispositif démocratique

Lucie Lechardoy
Membre du Comité de Citoyens de Fraternité 2020
Article publié par *Le Taurillon*

En cette année 2013 de la citoyenneté européenne, alors que l'opinion publique se détourne de plus en plus de l'Europe, le tout nouveau processus de l'Initiative citoyenne européenne (ICE) apporte un vent démocratique à la sphère européenne bureaucratique.

Lancé depuis le Traité de Lisbonne et effectif depuis le 1er avril 2012, ce processus permet à un million de citoyens européens de proposer un texte législatif à la Commission européenne. Présentée par un comité de sept citoyens européens d'Etats membres différents, l'ICE a ensuite un an pour recueillir un million de signatures de citoyens européens provenant d'au moins un quart des Etats membres. Une quinzaine d'ICE sont lancées à ce jour et l'une d'entre elles vient même de franchir le cap décisif du million de signatures, celle-ci portant sur l'accès de l'eau à tous. Les autres ICE portent sur des sujets aussi divers que l'établissement d'un tarif commun de téléphone mobile en Europe, la création d'un revenu minimum européen ou encore la limitation de la circulation à 30km/h en ville.

Récolter un million de signatures n'est cependant pas chose aisée pour un simple comité de citoyens. Ainsi la toute première ICE déposée, *Fraternité2020*, qui s'emploie à promouvoir les programmes de mobilité des étudiants et des travailleurs ainsi que les mesures en amont telles que l'apprentissage des langues répond aux inquiétudes suscitées par les difficultés à boucler cette année le budget des bourses Erasmus. Cette ICE s'inscrit pleinement dans le développement d'un espace européen intégré, dynamique et solidaire, mais animée par un comité de citoyens eux-mêmes étudiants pour la plupart, elle a rencontré dès le début les défis de la collecte en ligne de signatures, de la communication et la publicité.

La Commission européenne a finalement mis en place une plateforme de collecte de signatures authentifiée utilisée désormais par toutes les ICE, laquelle a bientôt rencontré quelques dysfonctionnements… Les premières ICE essuient donc les plâtres de la nouveauté et pâtissent aussi du manque de sensibilisation des citoyens à ce nouveau processus participatif. Une manière de dire pourtant que non, nous ne sommes pas forcément privés d'influence à notre échelle et que chaque voix compte. L'important n'est donc pas seulement de signer l'une de ces ICE, mais d'en parler autour de soi et trouver des soutiens officiels de taille tels que des eurodéputés ou des ONG qui peuvent y apporter de la crédibilité et un réseau important.

Le nombre d'ICE qui aboutiront démontrera si ce dispositif de citoyenneté est efficace et peut peser sur les décisions européennes !

Intervention d'introduction à la constitution du Comité ICE - France du Nord

Antonio Longo
Membre de la Direction du *MFE* italien - Président du Cercle Altiero Spinelli de Milan

Cet événement intervient à un moment particulier. Il y a quelques jours (le 11 mai) à Florence, presque 1.000 fédéralistes sont descendus dans les rues pour manifester en faveur des Etats-Unis d'Europe. Nous avons voulu donner une réponse initiale aux eurosceptiques qui disent que l'Europe ne peut pas se faire, aux populistes qui disent que l'Europe est une entreprise de la finance, aux démagogues qui disent que nous devons revenir à la souveraineté nationale.

C'est le contraire qui est vrai et les jeunes fédéralistes -la grande majorité de cette parade festive et colorée du vert de nos drapeaux- ont montré, avec leurs slogans et leurs revendications, que l'unité européenne doit être constituée de deux choses :

- la **démocratie européenne**, ce que veut dire que les citoyens européens doivent décider quelle Europe ils veulent ;
- le **gouvernement européen** : les citoyens ont le droit d'élire leur gouvernement.

Donc, il est clair que la « démocratie » et le «gouvernement» sont deux choses strictement inséparables et qu'ils sont deux aspects de la même revendication.

Vous ne pouvez pas avoir la démocratie européenne sans un gouvernement européen à travers lequel la première peut se réaliser et donner des résultats.

En même temps, vous ne pouvez pas avoir un gouvernement européen qui ne serait pas démocratique, c'est-à-dire, s'il n'était pas une expression directe du vote des citoyens.

Eh bien, alors nous pouvons dire que notre Initiative citoyenne européenne (ICE) est la première expression d'une démocratie européenne « accomplie ». En fait, elle est la représentation concrète de la revendication d'une «démocratie européenne» et d'un « gouvernement ».

Elle est l'expression de la démocratie, de la participation et d'une demande politique parce que les citoyens européens demandent, grâce à l'instrument de la démocratie participative envisagée par l'art. 11 du Traité de Lisbonne, la mise en œuvre d'un plan de développement durable précis et concret. En fait, nous demandons des investissements dans des secteurs spécifiques (les énergies renouvelables, la recherche, les infrastructures, la cohésion sociale) et nous disons aussi avec quelles ressources le plan peut être financé (la taxe sur les transactions financières et la taxe carbone).

Mais notre « initiative » exprime également le besoin d'avoir un gouvernement, car il demande à la Commission européenne de mettre en œuvre un plan de développement. Et quelle plus grande demande peut se

tourner vers un gouvernement si ce n'est demander une politique d'investissement pour le développement et l'emploi ?

Ainsi, grâce à l'ICE, nous pouvons travailler efficacement pour créer, dans le même temps, la démocratie et le gouvernement européens. C'est une grande chance que nous ne pouvons pas laisser échapper.

Mais il y a plus. Grâce à notre initiative, nous pouvons lutter efficacement contre les eurosceptiques, les populistes et les démagogues, car nous pouvons leur dire : il y a une autre Europe à conquérir, celle du développement durable et de l'emploi, et nous pouvons l'obtenir avec la construction de la démocratie et du gouvernement européens.

C'est le véritable enjeu de notre initiative. Alors que nous nous efforçons d'avoir un plan de développement, en même temps, nous nous efforçons également d'avoir la démocratie et le gouvernement européens.

Enfin, nous devons être conscients que nous avons un délai d'un an, ce qui est aussi celui qui nous sépare des prochaines élections européennes de 2014.

C'est une opportunité extraordinaire : la campagne pour notre initiative coïncidera avec la campagne pour les élections européennes !

Amis, voici que nous jouons vraiment notre va-tout. Le train de la Fédération européenne passe cette année. C'est à nous d'être en mesure d'y sauter et de le conduire !

Fed'actualité

Langues régionales… Robert Lafont, le colonialisme intérieur et l'Occitanisme… Acte (manqué) III de la décentralisation…

Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France

Henri Giordan

Directeur de recherche honoraire au CNRS. Auteur du premier rapport officiel sur les langues régionales, *Démocratieculturelle et droit à la différence : rapport présenté à Jack Lang, Ministre de la Culture,* Paris, éd. La Documentation française, 1982

La crise économique que nous vivons ne doit pas être un prétexte pour ne pas intervenir énergiquement dans le domaine de la culture. Tout au contraire : c'est dans l'adversité qu'il faut mobiliser l'imagination.

Cette crise a un effet positif : elle a montré avec violence qu'une solidarité européenne minimale est indispensable. La France et l'Allemagne ne sont pas en mesure d'affronter seules les défis de la finance mondiale. Une solution fédérale s'impose et plus tôt on y parviendra, mieux ce sera !

Cet avenir dessine une Europe multiculturelle, fondée sur un projet de société audacieux. Dans une époque de régressions induites par la crise, de retour des nationalismes, de racisme, de xénophobie, il est tentant, pour les politiques, de surfer sur un populisme renforcé. On le constate à droite. On le constate, hélas, aussi à gauche. En France, en Italie, en Grèce… L'avenir n'est pas dans cette direction. Nous ne bâtirons une Europe forte qu'en recréant un espace économique, mais aussi culturel et sociétal qui fondera une Europe souveraine. Un tel projet créera une société capable de vivre avec ses différentes communautés, nationales certes mais aussi régionales, ethniques, linguistiques, religieuses. L'Europe de demain sera fondée sur une autorité publique supranationale et une société multilingue, multiculturelle et multiethnique.

Comment la France se prépare-t-elle à cette mutation ?

Le chemin à parcourir, pour notre pays, est rude : héritiers de deux siècles de jacobinisme centralisateur, les responsables politiques français ont facilement tendance à se réfugier dans le mythe d'une France incréée qui est, par nature, incapable de se gouverner hors du carcan d'un centralisme d'un autre âge…

La question qui engage aujourd'hui notre destin est simple : les responsables politiques au pouvoir sauront-ils préparer notre pays au défi européen que je viens de pointer ? Plus prosaïquement, sauront-ils oublier les recettes du petit monde de la «haute» administration pour écouter ce que recommandent les experts les plus compétents et que des forces vives s'efforcent de concevoir un peu partout dans le pays ?

Ces questions se posent dans l'ensemble des secteurs de la vie sociale et économique de notre pays. Je me limiterai ici à deux exemples : la politique concernant les langues régionales ou minoritaires et ce que l'on a appelé « l'acte III de la décentralisation ».

Le 56° engagement de campagne du Président François Hollande est de ratifier la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* que la France a signée le 7 mai 1999.

Ratifier la *Charte ?* Ce serait tout à fait nécessaire pour un minimum de cohérence européenne. Mais nous sommes en droit de nous interroger sur la possibilité d'obtenir une majorité pour faire voter la révision

constitutionnelle indispensable. M. Jean-Jacques Urvoas, président de la Commission des lois de l'Assemblée nationale, a organisé récemment une consultation de spécialistes de droit constitutionnel et publié un excellent *Rapport d'information sur les implications constitutionnelles d'une ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*.

Il faut le féliciter de ces initiatives. Le Parlement est, dès à présent, bien préparé à l'examen de ce difficile problème. Mais cela n'empêchera pas que la ratification de la *Charte* ou même une simple loi, trouveront sur leur chemin les décisions du Conseil constitutionnel qui bloquent toute innovation dans ce domaine.

Des dispositions que de nombreux pays d'Europe, nos partenaires immédiats, ont prises depuis longtemps se heurtent en France à des obstacles insurmontables.

On est saisi d'effroi devant ces débats d'un autre âge qui font allègrement litière de toute réalité contemporaine… Et on ne voit nulle part une volonté politique réellement novatrice enfin capable d'en finir avec ces archaïsmes.

Une question de vision à long terme. Les engagements du Président comme les réflexions des parlementaires n'abordent jamais la question des langues non territoriales, de la place de l'amazight, de l'arabe dialectal, du yiddish, du rromani, de l'arménien, etc. Ces engagements et ces réflexions ne nous placent pas sur le chemin d'une société française engagée dans la construction d'une Europe multilingue, multiculturelle et multiethnique ! Nous en sommes loin !

Une question de gestion politique du problème. Il serait tout à fait possible, sans attendre, que des moyens soient mis en oeuvre pour garantir l'enseignement des langues régionales, et pour soutenir les nombreux projets de création dans tous les champs de l'expression artistique, ainsi que les manifestations culturelles des différentes communautés linguistiques de notre pays. Aucune mesure ne figure au budget du Ministère de l'Education nationale ou de celui de la Culture pour l'exercice 2013 ! Qu'attend le Président ? Que toutes les associations qui oeuvrent dans ce domaine disparaissent ?

Il est à craindre, en réalité, que les promesses de la campagne électorale ne soient que vaines paroles. Deux exemples suffiront.

L'*Avant-projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique*, publié par le Ministère de la Réforme de l'État et de la décentralisation, a de quoi nous allarmer. Ce texte se borne à prévoir : « Le conseil régional peut adopter un plan de développement des langues et cultures régionales ». Mais cela est déjà possible ! Il est clair que les Régions n'auront pas la possibilité d'adopter des législations particulières pour organiser le développement des différentes langues au niveau territorial…

Autre exemple : il ne n'échappe pas au Ministre de l'Éducation nationale que « les résultats des élèves français en langues vivantes sont particulièrement alarmants. Les enquêtes internationales montrent […] qu'ils arrivent en dernière position de l'ensemble des élèves européens évalués pour la maîtrise de ces compétences ».

Mais on cherche en vain dans le récent *Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République* la moindre allusion à l'enseignement des langues régionales ! Et les acquis des méthodes novatrices des écoles basques, bretonnes, occitanes, etc. sont, il fallait s'y attendre, ignorés…

Il y a trente ans, François Mitterrand, estimait que «le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. Le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes de l'école, de la radio et de la télévision permettant leur diffusion, de leur accorder toute la place qu'elles méritent dans la vie publique».

En 1997, Lionel Jospin, alors Premier ministre, avait évoqué « la troisième dimension à laquelle aucun Européen ne saurait rester insensible : la dimension linguistique et culturelle. [...] Plus que jamais, en cette fin du XXe siècle […], l'Europe a besoin d'affirmer son identité qui est faite de la diversité de son patrimoine linguistique et culturel ».

En 2012, François Hollande a commenté son engagement de faire ratifier la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* par ces mots : « La République indivisible, c'est celle qui est fière de sa langue : la langue française. Belle langue ! Langue de la diversité, langue de l'exception, langue de la culture. Langue qui s'offre aux autres. Et parce que nous ne craignons rien pour la langue française, nous ratifierons aussi la *Charte des langues régionales* – parce que c'est aussi une demande qui nous est faite et qui est légitime ».

Belle façon de s'engager ! Le Président Hollande ne fera pas ratifier la *Charte* pour ouvrir grandes les portes à la diversité linguistique dans notre pays. Il s'y résoudra, s'il le peut, simplement pour satisfaire les souhaits de quelques électeurs, la chose étant de peu de conséquences.

Alors même qu'il est prouvé que le bilinguisme est un outil majeur de développement économique, notre pays reste paralysé par d'incroyables archaïsmes de la pensée. Il ne parvient pas à épouser les priorités de notre époque, priorités européennes, priorités régionales, indispensable invention d'une nouvelle société multiculturelle.

Sur la notion de colonialisme intérieur et la France

Robert Lafont

Texte extrait de Robert Lafont, *La Révolution régionaliste*, éd. Gallimard, Paris, 1967, chap. III, « Le colonialisme intérieur », pp. 140-142 et 181-183

Plusieurs fois la comparaison des régions sous-développées avec des régions colonisées s'est imposée à nous. Un homme aussi peu suspect d'anti-colonialisme doctrinaire, aussi peu touché de nationalisme provincial que M. René Pleven, dans son *Avenir de la Bretagne*, ose

le mot. Ce mot est apparu dans une partie de la presse française, à propos des événements de Decazeville et des velléités d'organisation de la défense régionale qui s'ensuivirent. Il n'en est pas pourtant qui choque davantage le préjugé français.

Mais pour nous, cette expression, non pas de *colonialisme* tout court, mais de *colonialisme intérieur* n'est ni une bannière facile de révolte, ni un moyen d'attirer l'attention par le scandale. Il est l'expression la plus commode que nous ayons trouvée à la réflexion[8] pour définir un certain nombre de processus économiques dont le sous-développement régional est l'enveloppe perceptible.

On fera bien à cet égard, de ne pas oublier l'adjectif *intérieur* ; il souligne que les processus en question diversifient en colonisateurs et colonisés une masse humaine qui a les mêmes droits civiques. Le régional français colonisé n'est pas un Algérien du temps de la colonisation française. Les faits de conquête qui l'ont fait français sont si anciens qu'ils n'ont plus de vigueur publique. D'autre part la réfection progressive de la nation française, le contrat national de 1789 abolissent théoriquement les conséquences négatives de la conquête. Si donc le citoyen régional proteste contre une injustice qui lui est imposée, il le fait en tant que national français, soulignant ainsi que le contrat a été mal entendu, est devenu un outil d'oppression, alors qu'il devait être outil d'émancipation. Allons plus loin : le régional ne proteste que rarement et sous la pesée de faits ; participant à l'idéologie centraliste qui lui a été inculquée, il n'est qu'une conscience aliénée ; par suite il sera lui-même sollicité de contribuer aux phénomènes de détérioration de la vie régionale. Le colonialisme intérieur tourne inéluctablement à l'auto-colonisation. C'est là son aspect le plus grave, le plus dévastateur. Nous avons en ce sens signalé la « trahison » qui est le fait de la bourgeoisie régionale languedocienne, et un peu des industriels bretons. De façon générale les circuits économiques nationaux et internationaux restent ouverts aux forces régionales qui ainsi entrent dans la collaboration organique avec les forces qui détruisent la région… De même l'Etat centralisé fournit, à condition que l'on admette les déplacements et le malaxage des populations à l'intérieur de l'hexagone, un exutoire aux problèmes sociaux des régions sous-développées : fonctionnariat d'Etat, industries de zones favorisées, débouchés outre-mer, puissance d'absorption humaine de l'ensemble parisien. Comme les régions les moins développées sont celles qui ont le plus recours à cet exutoire, elles fabriquent en même temps qu'elles s'appauvrissent les populations les plus aliénées. Elles sécrètent les moyens mêmes de la destruction d'un esprit régional. Ce n'est pas sans raison que le corps des fonctionnaires français comprend tant de Corses et d'Occitans.

Cette dépersonnalisation régionale explique qu'il ait été jusqu'à ce jour si difficile de prononcer les mots de colonialisme intérieur sans susciter l'effroi ou l'incrédulité. La collaboration avec la puissance colonisatrice, qui est dans le cas des colonies extérieures le fait d'une petite population sur qui pèse l'opprobre, et qui en général a la pleine conscience de sa trahison, est un fait normal, institutionnel, quand on parle de l'intérieur du Territoire. Ce qui est devenu anormal, dans les perspectives de l'Etat centralisé autoritaire, c'est la défense des structures régionales…

(…) Tout se tient dans l'histoire du pays. La République de type gaulliste n'est que le perfectionnement de l'autoritarisme inclus dans la tradition centraliste. Le pouvoir actuellement avoué du grand capitalisme dans l'Etat n'est que le couronnement de la vieille domestication de l'Etat bourgeois par les trusts. L'écrasement en cours des structures régionales subsistantes par l'envahissement colonisateur, qu'il soit national français, ou étranger, n'est que l'aboutissement logique du sous-développement entretenu par la forme de l'Etat et le régime du grand capital, ensemble.

Et les mêmes subterfuges se répondent en écho. La décentralisation promise n'est qu'une déconcentration, c'est-à-dire un renforcement du pouvoir central. L'aménagement du Territoire consiste à créer des structures économiques régionales qui assurent un plus parfait pouvoir des trusts. Dans ces deux domaines complémentaires de la vie nationale, le langage est également prostitué.

Nous ne croyons donc pas que le colonialisme intérieur puisse être arrêté par un quelconque réformisme de façade. Nous croyons à la réalité d'un néo-colonialisme qui apprend à cohabiter en Afrique et en Asie avec l'indépendance nationale, et qui s'enveloppe en Europe de plans de développement régionaux. Les bonnes intentions qu'il manœuvre ne sont que des outils pour lui.

Mais ces bonnes intentions existent, la duperie est générale, c'est pourquoi la lutte pour la région véritablement démocratique ne peut être que dure et fort longue. Ce n'est pas seulement le gaullisme qu'il faut critiquer. Ce sont de vieilles habitudes françaises qu'il faut combattre. Nous sommes persuadés que l'on peut convaincre de la réalité du colonialisme intérieur un certain nombre d'esprits, dans la double mesure où les faits deviennent plus évidents et où la pensée nationale cherche à se redéfinir dans l'opposition au Régime. Mais les masses ne bougeront que lorsque l'oppression sera devenue intolérable, c'est-à-dire lorsque les crises s'élargiront.

Elles ne peuvent manquer de s'élargir. Les transformations économiques en cours apparaissent gigantesques. Leurs effets lointains le sont aussi. La prolétarisation des régions sous-développées, l'expropriation agraire s'aggravent sous nos yeux. Les bourgeoisies encore régionales, ou qui le sont devenues, vont avoir à livrer des batailles qu'elles ne sont pas armées pour gagner. Les masses populaires ne pourront éternellement trouver dans l'accueil de secteurs sociaux parasitaires une solution à leur malaise. Après

8. Le mot fut employé par un certain nombre d'animateurs et d'écrivains occitanistes dans un manifeste à propos de Decazeville, 1962. Il est revenu régulièrement, assorti d'analyses, dans les publications du Comité occitan d'Etudes et d'Action. La grande presse vient de lui faire un sort. Une définition cohérente de la colonisation du territoire français est à lire dans le n° 38-39 du *Courrier de la République* et dans l'introduction de la brochure *Décoloniser la province*.

Decazeville, Nantes, demain Alès, Marseille, parleront un langage neuf que la Bretagne essaie pour son compte. Des retardements peuvent se produire. En certains lieux l'implantation artificielle d'usines peut voiler le problème, créer des emplois.

Mais sur la réalité de ce phénomène, sur sa logique, nous n'avons aucun doute. La France est une nation révolutionnaire aliénée. Elle ne peut retrouver son visage authentique qu'en combattant les forces qui corrompent en elle le contrat national, c'est-à-dire en se décolonisant. La révolution sociale est possible en France, elle correspond même au génie français le plus authentique. Mais il faut pour cela déterminer le grand point de rupture dans la société française actuelle : les problèmes économiques régionaux.

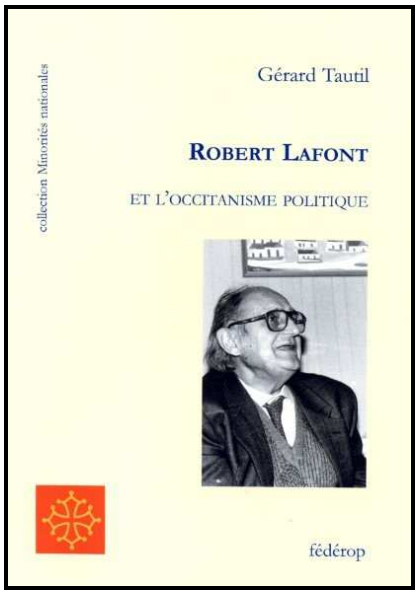

L'influence de Robert Lafont sur l'occitanisme politique

Gérard Tautil

Auteur de *Robert Lafont et l'occitanisme politique* (co-publié par Presse Fédéraliste et Fédérop - 2011). Professeur de philosophie. La Seyne-sur-mer

Conférence à la Maison de l'Europe et des Européens de Lyon, mars 2012, à l'initiative de l'UEF, des Editions Fédérop et de Régions & Peuples Solidaires

Parler de Robert Lafont et de l'occitanisme politique est sans aucun doute ce qui motive cette petite contribution à une œuvre multiforme, au riche contenu dans les domaines de la littérature occitane, la recherche, l'enseignement universitaire et la sociolinguistique. Une œuvre qui ne s'est jamais départie de son interrogation quotidienne sur l'avenir sociétal d'un peuple réduit à une destinée institutionnelle, celle de son statut régional dans le cadre d'une tradition centraliste française dont le poids aujourd'hui ne permet plus de répondre aux transformations liées à la mondialisation économique et à l'avenir propre à la construction européenne.

Mais pour éclairer mon propos, il est une question que je me suis posée et que l'on m'a posée également sur ce travail : « Est-ce de l'occitanisme politique, dont il s'agit ou de l'apport de Robert Lafont au domaine politique sur l'Occitanie ? » Je réponds sans hésitation que nos cheminements furent parallèles, puis convergents, pour devenir communs au début des années 2000 avec l'adhésion de Lafont au *Partit Occitan* (*POC*). Au point qu'il est difficile de faire l'impasse sur cette complémentarité de nos cheminements respectifs. En effet, ce qui est au cœur de nos analyses ce sont, d'une part, les réalités de la société occitane bridée par la formation historique de l'État français et, d'autre part, nos réponses pratiques dans le combat politique commun pendant plus de trente ans.

J'ai surtout voulu mettre en évidence le théoricien de la nouvelle Renaissance occitane et l'acteur politique qui a su donner des réponses concrètes aux questions de société, et aussi remettre en mouvement une histoire occultée.

Le fait occitan : société dominée et renaissance culturelle

Comprendre le fait occitan c'est, selon Lafont, analyser son évolution et en tirer les conséquences. Nous avons donc affaire à une didactique, à une méthode de mise en perspective qui analyse une période courte d'histoire, celle de la renaissance occitane. On peut parler de **récupération historique**, d'une histoire que les Occitans eux-mêmes ignorent dans leur grande majorité : *« Je repasse en revue notre mouvement de Renaissance (…) en trois temps successifs »*.

Ce déroulement tripartite d'histoire prend effet après plus de plus de cinq siècles de domination militaire et politique. Dès la sortie du XIII° siècle, pendant cinq siècles, la conquête écrase une civilisation et une culture que portent au sommet les troubadours mais aussi les fondement de l'autonomie des cités et de la citoyenneté qui fondent les valeurs occidentales positives. L'Occitanie médiévale manque sa première mutation politique, ne peut pousser plus avant son alliance avec les Catalans de la Maison d'Aragon. La croisade française défait un destin qui prend appui sur la Méditerranée et les Pyrénées. La monarchie réussit sa percée vers les marchés, les territoires du Sud et d'Orient. Donc, cinq siècles de mise en dépendance des hommes et des territoires, d'acculturation et de perte d'identité qui conduisent à l'aliénation cacographique et à la « patoisie », cette patrie honteuse du dominé face au dominant. Lafont reconnaît au Félibrige cette Renaissance culturelle qu'il revendique dans une vision d'histoire et dont le territoire s'étend « *deis aups ai pirenèus* » (des Alpes aux Pyrénées), qui se pense nation sans le dire et, paradoxe, que Frédéric Mistral veut unifier autour d'une graphie qui est celle d'un « *sous-dialecte périphérique d'Arles et d'Avignon* ». Nous sommes dans le **temps Un** de cette Renaissance traversée par des conflits sociaux sans relais politiques « régionaux ». C'est ce que va reprocher Lafont au Félibrige qui s'est posé en rénovateur de l'idée des pays d'Oc, qui a restauré les troubadours et qui se trouve confronté au « *bloc de béton étatique qui date de l'Ancien Régime auquel succéda la refondation de la Nation dans le jacobinisme, puis dans le Premier Empire qui achève*

d'armer de fer la centralisation absolue. ». Les félibres, reconnaît Lafont, n'ont pas la partie facile. Mais c'est plus un constat qu'une excuse. Car dans ce contexte nationaliste sans précédent, la bourgeoisie -éclairée ou non-, ne pense qu'exceptionnellement un destin de différenciation interne. « *Il n'y a personne qui puisse concevoir un autonomisme provincial.* » Plus, elle collabore à la mise sous séquestre d'une économie drainant vers Paris les ressources des territoires. C'est le refus de donner la moindre place à la diversité et à la complémentarité d'une économie périphérique. C'est le « *plus grand échec nationalitaire qu'a produit le XIX° siècle, dit des « nationalités »*. L'identité s'inhibe dans ce rapport complexe de provincialité et de centralité à la fois économique et idéologique. Relégué au rang d'expression littéraire (le Prix Nobel de littérature pour Mistral en 1905), on comprend alors une des raisons qui font du Félibrige un courant culturel sans issue ni porteur de transformation sociale. Il passera à côté de la révolte vigneronne (de 1907) qui secoue la société occitane comme il est passé à côté du mouvement catalaniste et des révoltes européennes pour les indépendances qu'il a sublimées dans le domaine littéraire sans essayer d'y trouver des correspondances ou des adaptations propres à la société occitane. « D*ans une France hypercentralisée, nationaliste et on ne peut plus impérialiste, dans une négation de toute variété interne* », le Félibrige passe à côté de la destruction de tout pôle de développement périphérique. C'est « *l'échec glorieux* » du Félibrige.

Sortir du culturalisme

Cette critique du Félibrige trouvera son pendant dans l'Institut d'études occitanes (*Institut d'Estudis Occitanas*, IEO) qui s'est d'abord démarqué, dès sa création à la Libération, de toute notation graphique liée au système phonologique français. L'écriture occitane et son système graphique se prolongent pourtant -et notamment en Provence- dans les écrits notariaux et administratifs jusqu'au début du XVIe siècle. L'édit de Villers-Cottrêts (1539) l'interdit et impose le français comme la langue nationale.

Mais si l'IEO rétablit la norme classique, ses débats internes font aussi écho à la société occitane. Nous entrons dans le T**emps Deux** qui a été précédé par le renouvellement de ce débat dans les années 1930, en liaison avec la montée de l'autonomisme catalan qui s'associera en 1931 à la République. Sur ce modèle naitra un occitanisme politique avec Carles Camprós que Lafont définit comme *fédéraliste* dans sa forme interne et internationale. Il reconnaît que cet occitanisme politique est méconnu du grand public. Survient la guerre qui va effacer le catalanisme et retarder la construction d'un occitanisme à la fois culturel et politique.

Une deuxième renaissance culturelle se fait jour. Par surprise, avec la Loi Deixonne en 1951 -qui reprend pour la première fois depuis la création du félibrige en 1854-, le terme de langue occitane ; et cela dans une France nationaliste et centraliste, dans une Université fermée à la recherche d'Oc. Et pour aller plus vite, comme le rappelle Lafont, cette génération nouvelle qui est la sienne, répond à cette « *mission impossible que le Félibrige s'était donnée* ». Restait à « *retrouver le souffle initial de la démocratie territoriale de la Nation France* ». On sortait de la seule question culturelle. Et là les choses furent aussi difficiles que précédemment. D'abord en interne, car l'IEO devait définir le cadre même de sa revendication culturelle en tenant compte de tout l'environnement néo-jacobin. C'est là qu'interviendra le conflit renaissant du vieux nationalisme félibréen, sous la forme nouvelle de la nation occitane, dans sa version ethniste fontanienne.[9]

L'IEO se divise et manque d'éclater sur les contre-propositions de Lafont (faire une enquête sur le comportement linguistique des Occitans) et de Pierre-Louis Berthaud (qui à la suite de la découverte du gaz de Lacq pensait pouvoir s'appuyer sur le capitalisme aquitain). Mais l'opposition la plus importante vient de Félix Castan, communiste, qui avait soutenu jusqu'alors Lafont et qui va manifester toute sa vie durant une opposition strictement culturelle au centralisme. Il se retire de la direction de l'IEO. On peut dire que l'idée d'un ***occitanisme global*** va alors se renforcer au fil des années dans la pensée de Lafont. L' anticentralisme culturel de Castan, aura été paradoxalement l'un des révélateurs de cet **humanisme global qui sous-tend toute la réflexion occitaniste contemporaine** et dont Lafont s'affirme de plus en plus comme le porte-drapeau.

Car les luttes sociales vont jouer de plus en plus un rôle déterminant dans les choix occitanistes. C'est la grève des mineurs de *La Sala* (Decazeville) en 1961 qui fait basculer certains membres de l'IEO dans l'action sociale et politique avec la création du Comité occitan d'études et d'actions (COEA) à Narbonne, choix symbolique de la ville de Ferroul, au mouvement viticole de 1907, et engagement qui veut chasser le mauvais souvenir du repli félibréen face aux révoltes de son peuple. La conséquence de cet engagement accélère la crise de l'IEO en 1964 à l'Assemblée générale de *La Sala*. Mais l'IEO va être confronté à de nouveaux événements.

Faire société : de la région à l'autonomie le « colonialisme intérieur » et l'enjeu politique occitan

En effet, depuis la Libération, on est de nouveau dans la tourmente des guerres coloniales que les équipes gouvernementales à Paris ont successivement engagées et soutenues. Même si le concept de *colonialisme intérieur*[10] est né en parallèle d'une situation différente

[9] Le jugement de Lafont sur Fontan est sans appel : « *Ce théoricien soucieux d'une grande abstraction, doctrinaire au tranchant de couteau, venait de nous arriver après une course compliquée de droite à gauche, tout dépourvu de langue et de culture occitanes. Il proposait son pannationalisme ethniste. De la marge sociale où il vivait, il était le premier en date à donner à l'occitanisme le but public de l'indépendance nationale. Comment ? La théorie des moyens était remplacée par la confiance dans une logique idéale d'évolution. L'indépendance mondiale des nations ethniques devait assurer la paix universelle.* Et d'ajouter : *« Fontan gagna une pincée de partisans occitans et avec l'aide de Girard, il faut le dire, fit éclater lors d'une assemblée de l'IEO la bombe idéologique(...).La théorie épousait à la volée le rêve impénitent caché. L'IEO aveuglé sombrait dans le marais du Félibrige. »* (*idem*, p.167.).

[10] « Il est l'expression la plus commode que nous ayons trouvée à la réflexion pour définir un certain nombre de processus

(la CECA -Communauté du charbon et de l'acier, en faveur du Nord et de la Lorraine), l'Occitanie, *dans le temps historique* est un pays colonisé, même si le contrat civique initial a remis l'histoire dans le cadre d'une République qui s'affirme démocratique et si l'enjeu national se définit comme étant le bien de tous. Aussi, la similitude avec l'exploitation des richesses coloniales est évidente pour Lafont au niveau des mécanismes d'exploitation, du rôle joué par l'appareil idéologique et culturel. Aux plans civique et politique, le centralisme de l'appareil d'État réprime toute construction d'intention fédéraliste. Cette similitude est au cœur du débat occitaniste pendant ces vingt années, récurrente dans les organisations politiques qui vont se succéder, du COEA à *Volèm Viure Al Païs* (Nous voulons vivre au pays, *VVAP*) en passant par *Lucha occitana* (Lutte occitane, *L Oc.*).

Ce débat a lieu parallèlement dans l'IEO. Le fait d'outre-passer le domaine strictement culturel sera mis en avant par Ismaël Girard et Castan, ce dernier considérant que l'on transgressait la vocation initiale de l'Institut. En fait, Castan défendit toute sa vie une orientation culturaliste : les questions de société et leur issue politique devaient revenir aux organisations syndicales et politiques.

L'occitanisme politique ne pouvait qu'être en contradiction avec cette stratégie. Et Lafont par son travail de recherche et sa volonté de trouver un débouché politique condamna cette nouvelle forme d'enfermement culturaliste.

Car sur le terrain les luttes sociales dès 1962 s'accélèrent en liaison avec la politique gaulliste qui répond à la politique économique de la CECA. Les mineurs de *La Sala* entrent en résistance, suivis par le monde viticole. Et ces révoltes vont rencontrer l'occitanité que met en avant le COEA. On retrouve une alliance régionale interclassiste qui réunit 17 départements du Sud-Ouest. C'est à ce moment que Lafont théorise le concept de *colonialisme intérieur* (que l'on va retrouver dans sa première synthèse importante[11]). Et c'est dans ce contexte de dépendance économique et de frustration culturelle que pendant près de vingt ans - les « vingt glorieuses »- l'occitanisme va essayer de trouver un chemin d'alliance avec le monde du travail. Dix ans après ce premier ouvrage, est publié son livre *Autonomie : de la région à l'autogestion*[12], qui affirme que « *la propriété régionale est un outil de décolonisation et un outil de construction du socialisme* ». La région et l' État doivent « entrer en dialogue ». Lafont, en s'appuyant sur les luttes viticoles et celles des paysans du Larzac, confirme ses analyses.

Dessin de Nono paru dans Lutte occitane et repris par Fédéchoses dans les années 1970

N*ous sommes entre Temps Deux et Trois*[13]*, et nous sommes dans la contradiction la plus grande.*

Premier élément de la contradiction : d'une part, une hostilité à l'idée d'autonomie s'affirme dans les déclarations de responsables du Parti communiste (PCF) du Languedoc Roussillon. Maurice Verdier, responsable de cette fédération du PCF refuse de distinguer l'idée d'autonomie régionale et inter régionale de celle d'indépendance. Confusion totale ou refus de prendre en compte les conséquences politiques du concept ? Sans doute les deux. Mais cet amalgame s'explique aussi par la volonté de Lafont de faire participer le mouvement occitan sur une base commune : une transformation de la République, à la fois décentralisatrice et fédérale. Cet amalgame s'explique notamment, depuis la création de *VVAP* à la suite de l'échec de la candidature de Lafont à la présidentielle de 1974 ; ce mouvement a une certaine écoute et participe à la mobilisation des Comités d'action viticoles en Languedoc. Le théoricien et l'homme politique se complètent. Lafont continuera ce travail d'union avec ceux qui, en région, veulent arriver à la création d'un bloc historique. Ce sera le sens qu'il donnera au manifeste *Mon pais escorjat* (Mon pays écorché, 1979), ancrage symbolique qui veut lancer un pont entre l'idée occitane et les mouvements sociaux qui précèdent 1981. Mais aussi une certaine idée de l'union de la gauche occitane, qui échouera dans le prolongement de l'échec de l' Union de la gauche au sommet entre les appareils politiques.

Deuxième élément de la contradiction, et d'autre part (après ces positions des années 1975/1976), sous la poussée des luttes des viticulteurs et des mineurs- une prise de conscience se manifeste dans les luttes sociales, au point que l'idée régionale est un moment une orientation stratégique du PCF et Du syndicat CGT en Languedoc ; l'idée de « vivre et travailler » au pays est reprise dans les manifestations et culmine lors du rassemblement de Montpellier du 10 mai 1980. Le projet de loi du PCF reprend les idées du livre *Autonomie*. Parallèlement aux deux ouvrages de Lafont consacrés à cette idée qu'il faut « changer la France », est publié le statut d'autonomie de *VVAP* (octobre 1980) qui est un essai sur le statut juridico-politique d'une France repensée

économiques dont le sous-développement régional est l'enveloppe perceptible. (…) L'adjectif intérieur souligne que les processus en question diversifient en colonisateurs et colonisés une masse humaine qui a les mêmes droits civiques. »

[11] Robert Lafont, *La révolution régionaliste*, éd. Gallimard, collections idées, Paris,1967, pp. 250

[12] Robert Lafont, *Autonmie ; de la région à l'autogestion*, éd. Gallimard, collection idées, Paris, 1976

[13] Robert Lafont, *Les trois cibles du temps trois*, paru dans *Occitania*, revue du *POC*, n° 149 et n° 150, publiés de septembre à décembre 2006, est repris dans Gérard Tautil, *Robert Lafont…, op. cit.*, annexe 5, pp. 155-190. Traduction de l'occitan par G. Tautil.

également à partir de ses régions. Dans un cas comme dans l'autre, l'exercice a ses limites et l'arrivée de la gauche aux affaires donnera naissance à la timide décentralisation de Gaston Defferre. Le contrat social de la Révolution et celui de la Fête de la Fédération sont vite oubliés. La décentralisation accouche d'une déconcentration du pouvoir central et les nouvelles régions vont vite se retrouver, à côté des départements toujours en place, avec des compétences limitées et des budgets misérables. Les « Commissaires de la République », appellation vite oubliée, ne changent en rien le rôle des préfets qui maîtrisent toujours les grands dossiers d'État. La constitution de la V° République demeure inchangée pour l'essentiel. La République néo-jacobine et néo-bonapartiste est sauvée.

XXIe siècle : construire l'Occitanie et l'Europe des peuples et des régions, répondre à l'urgence d'un « pouvoir fédéral démocratique mondial »

Nous passons à une autre étape du **Temps Trois**. L'idée et le travail que nous allons mettre en place au *POC* -dans les années 1990- et ensuite avec Lafont jusqu'à la fin de sa vie, prend appui sur ce constat que l'idée occitane est une construction patiente qui ne peut ignorer la construction européenne. L'une ne va pas sans l'autre. Et pourtant cette Europe qui se met en place est à l'opposé de l'espoir européen d'après-guerre.

Un texte répond globalement à cette construction[14]. Il est comme le dernier texte fondateur de cette pensée qui avance à contre-courant des modèles politiques actuels.

Alors que la sortie du dernier conflit mondial, puis l'écroulement du socialisme étatiste soviétique, laissaient entrevoir une autre politique mondiale et européenne, la domination d'un néo-capitalisme sous le bouclier de la super-puissance des États-Unis s'est imposée comme modèle unique.

Pour lui, l'idée d'une Europe nouvelle, fédérale, qui prend appui sur le Congrès de la Haye, 1948, est vite remplacée « par une entente institutionnelle inter-étatique ». Avec ses handicaps majeurs qu'est alors l'ouverture brutale à 25 Etats ou gouvernements régis par le principe de souverainisme, sur la base d'un marché qui n'est pas régulé, mais soumis aux dérégulations de la financiarisation comme à toutes ses conséquences sociales. Avec une « politique de guichet » qui se renforce dans les différentes crises que traverse la globalisation économique et leurs conséquences sur les territoires.

Cette Europe n'a pas changé les classes politiques et leurs relais, à droite comme à gauche ; et celles-ci se maintiennent dans l'alternance ou la cohabitation. Elles sont marquées par leur incompétence et la corruption aux dépens des besoins de leurs pays. Dans cette Europe Lafont voit, de façon prémonitoire, un péril qui ne pourrait « *échapper à moyen terme à une série de crises entraînant les sociétés dans le démantèlement et la décadence* ».

Comment prendre en compte cette analyse justifiée et comment y répondre ?

Telles sont les questions que nous nous posions avec Lafont dans nos échanges réguliers puisqu'il nous avait rejoints au début des années 2000. On peut se référer à la réponse que nous avions faite aux « *Propositions pour un programme du 1er janvier 2006* ».

Nous partions d'une critique du traité dont nous refusions la partie économique et les conséquences sociales. L'entrée réservée aux Droits fondamentaux nous paraissait une ouverture face à la logique des États. Mais le Traité constitutionnel qui cherchait un équilibre entre un discours démocratique et l'ouverture des marchés restait profondément néo-libéral. Il sanctionnait en fait l'Europe libérale. Et comme vous le savez, il fut avalisé plus tard par voie parlementaire et ne changeait rien fondamentalement aux transformations sociales et socio-culturelles que nous espérions.

Nous tombâmes d'accord pour renforcer une dynamique qui puisse, sur la base de nos propositions dans le cadre inter-régional, faire apparaître un pôle de regroupement occitan et plus largement fédéral. Et donc renforcer le combat idéologique et politique contre la logique des États-nations. Lafont exprime très clairement cette stratégie dans le Document

Les trois cibles du Temps Trois.

« *C'est une poussée d'espoir qu'il vous faut assumer (...) Émergence d'un nouvel État-nation ? Il n'y a pas de projet aussi anachronique et pour les gens aussi repoussant : cela pue à des siècles d'oppression et de guerre. La vision d'avenir qui se prépare, écrit-il, est autre : c'est une Europe fédéraliste d'espaces dynamiques, encore plus que de régions. (…) Mon songe est un espace occitan-catalan, membre fondateur d'une fédération démocratique européenne. Ce n'est pas demain la veille, probablement, mais j'essaie de songer juste et assez éveillé. L'obstacle c'est l'État-nation.* »

Ce fut le sens du Congrès occitano-catalan qu'il initia, essayant de rassembler décideurs et responsables politiques des deux côtés des Pyrénées. L'écho en fut réduit au Nord et révélateur de l'état de conscience de ces mêmes décideurs, tout tournés vers des logiques de guichet en direction de l'État. Le décalage entre les autonomies d'Espagne, d'Europe et la situation d'un hexagone immuable, figé dans une caricature de régionalisation, est alors immense. Dans un monde qui change rapidement, la réponse politique française demeure archaïque, donc inopérante aux plans social, économique et politique. Les découpages territoriaux arbitraires imposés par l'État doivent laisser place à d'autres logiques relationnelles. Celles-ci permettront de retrouver un destin à la fois tourné vers la Méditerranée et une articulation entre les Europes du Nord et du Sud. Mais également de repenser une gestion démocratique des espaces relationnels, économiques, culturels des territoires selon le principe de subsidiarité. ***Oc ciutadans-Oc citoyens*** fut une de ces associations que Lafont et nous-mêmes avions créées (1999) pour ouvrir le débat sur ces « *subsidiarités reconnues, du pays de base à la région et aux inter-régions de diverses échelles, et sur une véritable démocratie institutionnelle, dans un cadre*

[14] Collectif, *Propositions pour un programme occitan*, du 1er janvier 2006.

géographique repensé. »[15] **Programme Oc du 1er janvier 2006**. Nous avions relancé ce débat lors de la ***Convention occitane*** de 2002 à Béziers.

Et ce retour au local ne pouvait s'entendre que dans le global.

Les manifestations panoccitanes, les rassemblements autour des luttes de terrain ne pouvaient à leur tour se comprendre que dans une perspective de l'enjeu Monde. La référence au combat des paysans en mémoire, **le droit au pays** fut proclamé (*Gardarem lo Larzac !*), et la rencontre qu'y firent plusieurs couches populaires, annonçaient Seattle. Lafont s'y engagea en 2003, il écrivit son manifeste *Gardarem la Tèrra*[16]. Il rappelait que « **les instances de la vie mondiale** » passaient par les cellules de base et les différents niveaux de complémentarité territoriale démocratiquement gérés (pays, région, Europe, Monde) «contre l'étatique ». Il y revendiquait l'aboutissement de « l'autonomie universelle » et la recherche d'une autorité du « **Peuple de la Terre** » seule capable de réguler le jeu capitaliste, et son exploitation sauvage. Loin d'en faire un appel utopique sans suite, Lafont pariait sur un changement d'ère pour les sociétés humaines reposant avant tout sur une capacité, « *dans l'avance et le combat* », pour trouver les formes d'organisation nécessaires.

R. Lafont dans les années 1970 avait donné forme à ce qu'il faut bien appeler « *l'occitanisme global* ». Celui-ci se prolongeait dans un alter-mondialisme réaliste, bien ancré dans les terres occitanes : le **Temps Trois** était bien à présent celui d'un XXI° siècle en quête d'un *système fédéral démocratique mondial.*

Nous étions en accord avec lui pour dire que tout système fédéral global ne peut se concevoir sans la mise en place d'un *fédéralisme différencié*. Et donc des autonomies adaptées à chaque territoire. Nous aurions aimé construire avec lui ces réponses.

Aussi, à la suite de ce compagnonnage qui se construisit dans la réflexion critique et l'action, pour ne pas conclure sur cette aventure intellectuelle et militante, et puisqu'il doit y avoir une suite au cours de l'histoire, essayons tous de lui donner collectivement corps et sens.

Le fédéralisme et la question des déséquilibres territoriaux

Sergio Pistone
Historien – Université de Turin
Vice-président honoraire de l'UEF Europe

Traduit de l'italien par Joseph Montchamp - Lyon

Les 26 et 27 mai (2012) s'est tenu à Gênes-Pegli le troisième séminaire national de formation fédéraliste organisé par les Offices de formation du *Movimento Federalista Europeo (MFE)* et de la Gioventù Federalista Europea *(GFE)* auquel ont participé environ 90 personnes, parmi lesquelles de nombreux jeunes. Les travaux se sont déroulés selon le programme suivant :

- la première session (samedi matin 26 mai) a eu comme thème général « le dépassement des déséquilibres territoriaux comme l'un des objectifs fondamentaux de la lutte fédéraliste ». Après l'introduction de Sergio Pistone, Coordinateur de l'Office de formation du *MFE*, il y a eu l'exposé de Franco Spoltore (Secrétaire national du *MFE*) sur « La réflexion au sein du fédéralisme européen sur la thématique des déséquilibres territoriaux », Franco Prausssello (*MFE* et Université de Gênes) sur « A quel point se trouve la réflexion de la théorie économique sur la thématique des déséquilibres territoriaux », Alfonso Iozzo (ex Président du *MFE*) sur « L'expérience de la *Tenessee Valley Authority* », et Simone Vanuccini (Secrétaire national de la *GFE*) qui a présenté une étude sur « Déséquilibres territoriaux et déterminants écologiques et sociaux élaborée par un groupe de travail formé de Simone Vannuccini, Nelson Belloni, Tommaso Rughi et Giulio Saputo ;
- la seconde session (samedi après-midi 26 mai) a eu pour thème général « Panorama des déséquilibres territoriaux en Europe ». Sous la présidence de Sandro Capitanio (*MFE* de Gênes) ont été développés les exposés d'Antonio Mosconi (Président du *CESI*) sur « Les déséquilibres entre les Etats forts et les Etats faibles de l'Union européenne », de Mauro Vaccaro (*CIFE*) « Les déséquilibres régionaux à l'intérieur des Etats de l'UE » d'Alessandro Cavalli (Université de Pavie) sur « Les déséquilibres territoriaux et les nationalismes » et de Claudia Muttini (Coordinatrice de l'Office de formation de la *GFE*) laquelle a présenté l'étude sur « Inégalités, sous-développement et déséquilibres dans deux études de cas : la Grèce et l'Italie méridionale », élaborée par un groupe de travail formé de Claudia Muttini, Paolo Colonna, Salvatore de Vita, Giacomo Ganzu, Luca Lionello, Stephano Musso, Flavia Palazzi, Franco Pascuzzo, Camilla Ragazzi, Stephano Rossi et Francesco Violi ;
- La troisième session, présidée par Francesco Butti (Président national de la *GFE*) a eu pour thème général « Que faire pour affronter efficacement les déséquilibres territoriaux en Europe ? ». Les rapports ont été développés par Alberto Majocchi (Université de Pavie et Centre d'études du fédéralisme) sur « L'engagement pour le dépassement des déséquilibres territoriaux comme aspect fondamental d'un plan européen de développement économique écologiquement et socialement orienté », Domenico Moro (*MFE* de Turin) sur « La politique européenne de cohésion économique, sociale, territoriale et ses limites » et Alfonso Sabatino (Secrétaire piémontais de l'*AICCRE*)

[15] *Propositions pour un programme occitan du 1er janvier 2006.*
[16] *Nous garderons la Terre.* Ce texte paru à l'époque également dans *Fédéchoses.*

sur « Fédéralisme à tous les niveaux et cohésion territoriale ».

Les rapports (qui ont été suivis de larges débats) se trouvent sur le site du *MFE* (www.mfe.it). Dans le but d'une vision de synthèse et d'ensemble du discours développé par le *MFE* sur la thématique des déséquilibres territoriaux et, consécutivement, des travaux qui se sont déroulés pendant ce séminaire de Gênes-Pegli, je propose les quatre considérations suivantes :

- premièrement j'attire l'attention sur les raisons pour lesquelles l'intérêt pour le dépassement des déséquilibres territoriaux s'intègre de façon organique dans la doctrine fédéraliste. A cet égard, le point central à souligner c'est que la valeur essentielle du fédéralisme, c'est à dire la paix, est considérée comme la condition indispensable pour réaliser la démocratie. Elle est comprise comme le moment fondamental du processus d'émancipation de la personne humaine ayant comme fin ultime la constitution civile kantienne parfaite, dans le cadre de laquelle chaque être humain traitera chaque autre être humain comme une fin et jamais comme un moyen
  Si donc la valeur de la paix comprend dans sa sphère celle de la démocratie, il faut d'autre part souligner que la démocratie, pour être effective, doit comprendre les garanties libérales, l'égalité dans la participation, la justice sociale et la sauvegarde du milieu naturel (la solidarité entre les générations). En ce qui concerne la justice sociale, celle-ci comporte la poursuite de conditions d'équité dans les rapports entre les individus, nécessaires à un exercice effectif des droits libéraux et démocratiques, mais aussi la recherche de l'équité dans les rapports entre les territoires. Les déséquilibres territoriaux signifient en effet des rapports de caractère impérial-colonial qui comportent de graves déséquilibres dans la libre participation à la démocratie.
- La seconde considération est la constatation que le processus d'intégration européenne, en opposition avec l'objectif d'un développement harmonieux affirmé depuis le début des traités européens et continuellement répété, est caractérisé par la présence de très sérieux déséquilibres territoriaux entre les Etats et à l'intérieur de ces derniers. Ces différences qui se sont accentuées dans le contexte de la crise actuelle, financière, économique et sociale globale, outre qu'elles constituent une injustice inacceptable, représentent un facteur fondamental de faiblesse pour l'Europe. Du point de vue économique, ces disparités sont un obstacle pour une croissance économiquement, financièrement et socialement saine, sur le plan écologique, les situations de retard favorisent la dégradation du milieu et sur le plan de la sécurité interne, il est évident que la relation entre l'arriération et la criminalité organisée est, en général, une illégalité diffuse.
  Les déséquilibres territoriaux sont, en outre, une cause de première importance des tendances macro et micro-nationalistes et, par là-même, des facteurs de désagrégation au niveau de l'Union européenne et des Etats membres. L'affaiblissement du consensus des citoyens vis à vis de l'unification européenne et la propagation des dérives populistes et anti-démocratiques sont certainement liés à la constatation que les institutions européennes actuelles se montrent incapables d'affronter les problèmes de fond parmi lesquels justement les déséquilibres territoriaux entre citoyens européens. Un engagement efficace pour dépasser les déséquilibres territoriaux est, par conséquent aujourd'hui une exigence vitale pour le processus d'unification européenne et c'est donc un des objectifs fondamentaux qui doivent être poursuivis à travers la réalisation d'un plan de développement économique européen écologiquement et socialement orienté (le nouveau modèle de développement économique) et la construction connexe d'une Europe pleinement fédérale.
- La troisième considération est relative au fédéralisme en tant que cadre institutionnel indispensable pour affronter efficacement le problème des déséquilibres territoriaux présents dans le processus d'intégration européenne. A cet égard, le schéma conceptuel fondamental utilisé par l'analyse fédérale est la distinction entre intégration économique négative et intégration économique positive. La première signifie l'élimination (négation) de tout obstacle quantitatif, tarifaire ou non tarifaire, à la libre circulation des produits industriels et agricoles, des personnes, des capitaux et des services, à l'intérieur de l'Europe, qui participent au processus d'intégration. La seconde a comme objectif le dépassement, par l'intermédiaire de politiques incisives, au niveau européen, des déséquilibres (sociaux, territoriaux, sectoriels, écologiques) qui caractérisent structurellement un marché commun non encadré, au-delà des politiques de « réalisation du marché », des politiques de « correction du marché »[17]. Sur la base de cette distinction, les fédéralistes ont toujours affirmé que, si les déséquilibres territoriaux ne peuvent pas être validement affrontés, sinon en passant d'une intégration économique purement négative à une intégration

[17] Sur la distinction entre intégration économique négative et positive, présente dans l'illustration du traité institutif de la CEE, faite par le Ministre des affaires extérieures italien Gaetano Martino au Sénat le 13 février 1957 (le texte est reproduit dans *L'unificazione europea. Cinquant'anni di storia*, Lucio Levi et Umberto Morelli, Turin, éd. *Celid*, 1994, pp. 119-129) ; voir en particulier : Jan Tinbergen, *International Economic Integration*, éd. Elsevier, Amsterdam, 1965 ; John Pinder, *Dall'integrazione negativa all'integrazione positiva*, dans *Lo spettatore internazionale*, n. VI, 1969 ; Fritz W. Scharpf, *Governare l'Europa*, Bologne, éd. Presses de Scirnces Po, Paris.

avec de fortes politiques européennes, de nature positive, l'intégration positive requiert d'autre part le passage d'un système institutionnel à prévalence confédérale (les décisions fondamentales sont prises à l'unanimité des gouvernements nationaux) à un système institutionnel pleinement fédéral[18].

Le point central à souligner dans ce contexte est le double déficit d'efficacité (décisions unanimes des gouvernements sur les questions fondamentales) et de démocratie (organes supranationaux privés d'une légitimation démocratique adéquate) qui caractérise structurellement les institutions prévalentes confédérées, jusqu'ici réalisées par le processus d'intégration européenne. Ce système a permis de grands progrès dans le champ de l'intégration négative (qui sont cependant remis en discussion dans les phases de crise économique, comme dans les années soixante-dix du siècle passé et dans la crise actuelle) parce que les décisions à prendre étaient relativement plus faciles (la poussée objective à l'élargissement des marchés a une grande force d'entraînement). Par contre, la création de politiques économiques supranationales fortes, soutenues par un budget adapté (avec des ressources propres), a rencontré et continue de rencontrer de sérieux obstacles dans un système institutionnel dans lequel il n'est pas possible -parce que les pouvoirs supranationaux adéquats et démocratiquement légitimés manquent- de recueillir l'approbation populaire supranationale (d'Helsinki au Péloponnèse) indispensable pour ces politiques. De là le combat pour la pleine fédéralisation (et donc la démocratisation) des institutions de l'intégration européenne comme condition irremplaçable pour le développement de l'intégration positive et, en conséquence, pour affronter efficacement les déséquilibres territoriaux (et de là, on peut aussi souligner l'orientation anti-fédéraliste des tendances néo-libérales).

La référence historique fondamentale à cet égard est l'expérience du *New Deal* de Roosevelt (en particulier la politique de rééquilibrage régional poursuivie avec la *Tennesse Valley Authority*) qui fut une base décisive pour le renforcement dans un sens fédéral et démocratique des Etats Unis d'Amérique. Le cas de la politique régionale italienne également (la Caisse du Mezzogiorno qui se construisit à l'exemple de la TVA) met en lumière (même avec la différence centralisée de l'Etat italien) le lien, la relation, entre démocratisation (suffrage universel) -et la nécessité consécutive pour la classe politique d'obtenir un consensus de Milan à Palerme- et le développement d'une politique de rééquilibrage régional[19]. Ceci étant rappelé, le lien entre le plan de développement européen écologiquement et socialement orienté (et donc l'engagement décisif contre les déséquilibres territoriaux) et l'engagement immédiat pour la Fédération européenne, est aujourd'hui évident.

- La quatrième considération concerne le rapport entre l'engagement pour le dépassement des déséquilibres territoriaux au niveau européen et le problème des déséquilibres territoriaux à l'échelle mondiale. A ce propos, il faut observer qu'à l'échelle mondiale également, bien entendu avec des temps plus longs et une complexité bien supérieure, la problématique du passage de l'intégration économique négative à une intégration positive (la cohésion économique, sociale, territoriale et environnementale) se développe. De fait, la globalisation économique équivaut à un processus qui n'est pas encore avancé comme le processus européen, l'intégration économique négative à l'échelle mondiale -un processus qui a un fondement objectif dans le développement des forces productives qui réclament des marchés toujours plus vastes et qui contient (comme l'intégration négative en Europe) les grandes impulsions progressives connexes précisément avec l'élargissement des marchés, mais qui, en même temps, produit de profonds déséquilibres sociaux, sectoriels, territoriaux et écologiques[20]. De là, l'exigence de l'intégration économique positive à une échelle globale (du gouvernement capable de corriger le marché). Une exigence qui pourra être satisfaite correctement seulement grâce à la construction progressive d'institutions mondiales démocratiques et fédérales.

Si ceci est clair, ce devrait être d'autant plus clair que la véritable fédéralisation de l'Europe qui est indispensable pour un développement décisif de l'intégration positive de notre continent et qui est aujourd'hui effectivement possible, favoriserait de façon déterminante l'exigence de la fédération sur une échelle globale et de la politique mondiale connexe de cohésion économique, sociale, territoriale et écologique. A ce sujet, il faut souligner en particulier la valeur exemplaire du modèle européen et la tendance enracinée de l'Europe unie à agir comme puissance civile (c'est à dire en dernière analyse à favoriser l'unification mondiale), qui demande pour se manifester de façon adéquate une Europe capable d'affronter efficacement ses problèmes internes et capable d'exprimer toutes ses potentialités sur le plan international et pour cela pleinement fédérale[21].

---

[18] Voir : Mario Albertini, « *L'aspetto di potere della programmazione europea* » (1968), dans *Nazionalismo e federalismo*, édité par Nicoletta Mosconi, éd. Il Mulino, Bologne,1999 ; S. Pistone, *Il Movimento Federalista Europeo e i Trattati di Roma*, dans Enrico Serra (édité par), *Il rilancio europeo e i Trattati di Roma*, éd. Giuffrè, Milan, 1989, et, Id. *L'Unione dei Federalisti Europei*, éd. Guida, Naples, 2008.

[19] S. Pistone, *L'Italia e l'unità europea*, éd. Loescher, Turin, 1996 (dernière éd.)

[20] L. Levi, *Crisi dello Stato e governo del mondo*, éd. Giappichelli, Turin, 2005.

[21] Voir S. Pistone, *L'unificazione europea e la pace nel mondo*, in U. Morelli (édité par), *L'Unione europea e le sfide del XXI*

Déséquilibres territoriaux et budget européen

Antonio Mosconi
Présudent du Centre Einstein d'études internationales - Turin

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel - Lyon

Espaces, réseaux, ville et hiérarchie de l'inégalité

François Perroux a dédié une grande part de sa réflexion économique, dans les années 1950 du 20ème siècle, à la relation entre les concepts d'espace et de domination.

Il définit un *espace abstrait*, ensemble de relations sans rapport direct avec le territoire. *L'espace national* est un enchevêtrement de plans nationaux et internationaux. *L'espace économique* ne peut être décrit par aucune cartographie. Il peut être entendu : 1) comme *contenu du plan* (relations d'*input-output*) ; 2) comme *terrain de forces* ; 3) comme *ensemble homogène*.

Espace économique, espace politique et espace humain ne coïncident pas. Leur coïncidence apparente est le fruit de la mystification opérée par l'Etat national (voir l'analyse exhaustive de Mario Albertini dans *L'Etat national*[22]). L'analyse économique a interprété la nation comme un fait de localisation dans l'espace banal et elle est impuissante à expliquer les phénomènes de dislocation. Pour rendre cohérents les plans des groupes nationaux, le marché n'est pas suffisant, des décisions conscientes sont nécessaires (le « plan libéral » du fédéraliste britannique Lionel Robbins). Pour Perroux, l'Europe peut se concevoir comme une expérience locale de nation agrandie ou comme une expérience locale de dévaluation des frontières. Cette distinction nette divise encore le champ politique européen, tellement que, même dans une certaine frange fédéraliste, il n'en manque pas qui aspirent à une *Puissance Europe*.

La révolution de la technologie de l'information et de la communication et la transformation qui l'accompagne constitue, selon Manuel Castells une coupure temporelle dans le « mode de développement » de la société humaine. Sa *société en réseaux* est la fille du nouveau *mode de production* (Karl Marx) qui dérive de la *révolution scientifique* (Lucio Levi). L'espace de Castells est réorganisé par la logique des flux de la société qui communique, produit et consomme au moyen du réseau, en modifiant en profondeur les expressions culturelles et en changeant radicalement les formes du pouvoir politique et de la mobilisation sociale. La domination des nouvelles élites globales s'exerce à travers le contrôle et la gestion des liens d'une valeur, créée et accumulée autour des réseaux d'information, la finance et la production qui connectent et déconnectent en temps réel des zones géographiques entières et des catégories sociales en déterminant des exclusions et des inégalités diffuses.

Saskia Sassen analyse la ville comme un des lieux dans lequel se développent les processus de la globalisation. Les *villes globales* (parmi lesquelles New York, Tokyo, Londres, Toronto, Miami, San Paolo, Sydney) se sont développées au sein de marchés transnationaux et elles ont fini par avoir plus de traits en commun entre elles que par rapport à leurs contextes régionaux ou nationaux. Il faut repenser la conception de la ville comme sous-unité de l'Etat national, reconsidérer l'importance de la dimension géographique et matérielle des lieux, examiner comment l'impact des processus globaux sur la structure sociale, redessine les hiérarchies de l'inégalité.

La dispersion territoriale des activités économiques contribue à *la centralisation des fonctions et des gestions.* « Les technologies informatiques, au lieu de rendre vain le facteur de l'espace, contribuent en réalité à la concentration spatiale, du moment où elles rendent possibles la dispersion territoriale et l'intégration simultanée de nombreuses activités ». *Le contrôle et la direction centralisée* « exigent la production d'une vaste gamme de services très spécialisés, une infrastructure de télécommunications et la fourniture de services industriels. Les principales villes sont celles qui servent et financent les échanges internationaux, les investissements extérieurs et les opérations des quartiers généraux transnationaux. Dans ce sens, elles sont des lieux de productions stratégiques pour les secteurs économiques dominants actuels ».

La globalisation économique a contribué à la formation *d'une nouvelle géographie de la centralité et de la marginalité.* « Les villes globales sont les lieux où se concentrent d'immenses quantités de pouvoir économique, alors que les villes qui furent de grands centres manufacturiers du passé souffrent d'un déclin inéluctable… Les services financiers produisent des super-profits alors que les services industriels arrivent à peine à survivre… D'un côté une part exorbitante du pouvoir des entreprises se concentre dans les villes et elles sont un des lieux clés pour l'hyper-valorisation de l'économie d'entreprise ; de l'autre une part démesurée des individus désavantagés s'y concentrent et elles sont un des lieux clés de leur dévalorisation… Les villes sont trop importantes pour la globalisation parce que le centre peut simplement les abandonner comme certains politiciens le suggèrent ».

Facteurs de potentialité du développement régional et politique européenne de cohésion

Nous devons à Dieter Biehl des recherches d'une grande importance sur les quatre *facteurs de potentialité du développement régional.*

Le premier, *l'infrastructuration*, est un capital public.

Le second facteur, la *position*, est la distance relative des centres principaux de l'activité économique. Les deux derniers, *l'agglomération* et la *structure de l'implantation*, reflètent la concentration spatiale dans une région. Tout d'abord, la *concentration* réduit le coût total par l'effet des économies d'échelle et extérieures, puis il augmente avec l'apparition de dys-économies. Il

---

secolo, publié par la *Consulta Europea del Consiglio Regionale del Piemonte*, éd. Celid, Turin, 2000 e Roberto Palea (édité par), *Il ruolo dell'Eurpa nel mondo*, Collana Einstein, éd. Alpina, Turin, 2006.

[22] Mario Albertini, *L'Etat national*, préface de Robert Lafont, éditions Fédérop, 24180 Gardonne, 1978, pp. 168.

existe un niveau optimum d'agglomérations. La *structure sectorielle* concerne la composition (agriculture, industrie, services) et le revenu par tête. Elle détermine l'héritage structurel (*path dependence*).

Une recherche de Biehl (1985-86) démontre que l'infrastructuration constitue une variable explicative significative pour le revenu par tête et la productivité. Pour doter l'Union européenne (UE) du capital public nécessaire à la pleine réalisation des potentiels de développement, la *réforme du budget européen* qui doit pouvoir compter sur des ressources propres et sur l'endettement, est nécessaire (idem 1985-86).

Le *budget de l'UE* est égal à un pour cent du Produit intérieur brut (PIB). La dépense destinée à la cohésion, dans le budget prévisionnel 2007-2013, constitue un quart du total. La politique spécifiquement vouée à la cohésion peut donc compter sur 0,25% du PIB de l'Union. Toutefois, naturellement, les autres politiques aident aussi indirectement à la correction des déséquilibres territoriaux, dans la mesure où le cadre de la *convergence entre les Etats* s'avère plus favorable *qu'à l'intérieur des Etats*. Les problèmes concernent des territoires spécifiques (même s'ils sont vastes) plus que des déséquilibres entre Etats. Il faut européaniser ces problèmes qui sont aujourd'hui largement abandonnés à la gestion par les Etats qui opèrent souvent à travers des transferts aux anciennes *élites* locales (parfois des mafias) qui sont justement celles qui empêchent le renouvellement et le développement.

La Commission définit comme *cohésion territoriale*, la répartition équilibrée des activités humaines sur le territoire. La cohésion territoriale est complémentaire de la cohésion économique et sociale, elle traduit dans le territoire, l'objectif d'un développement équilibré et durable, elle implique l'accès égal des citoyens aux services d'intérêt économique général.

Déjà, les « *schémas de développement de l'espace communautaire* » (SDEC,1999) indiquaient l'exigence de créer des pôles de développement alternatifs au *pentagone* (au sommet desquels se trouvent les villes de Londres, Paris, Milan, Munich, Hambourg). Cette zone représente 18 % du territoire de l'UE et la moitié de la richesse et 40 % de la population s'y concentrent. L'objectif du *polycentrisme* requiert la promotion de réseaux de villes petites et moyennes qui peuvent garantir l'intégration de l'environnement rural et le développement de davantage de métropoles. La Commission a identifié, à l'extérieur du *pentagone*, 45 grandes métropoles potentielles (MEGA) qui, grâce à des politiques adéquates, pourraient devenir des pôles de développement durable. Parmi elles : Lyon, Marseille, Birmingham, Manchester, Glasgow, Valence, Bologne.

Les programmes-cadres de recherche et les fonds structurels ont apporté une valeur ajoutée notable à certains territoires suite aux facteurs de *compétitivité* tels que la recherche et l'innovation.

Pour ce qui concerne l'*accessibilité* aux transports, aux télécommunications et à l'énergie, on rencontre des situations différentes. L'infrastructure des transports connait un cercle central avec une infrastructure supérieure à la moyenne de l'Union, un cercle intermédiaire qui se situe entre 100 et 40 % de la moyenne et un cercle périphérique avec des infrastructures inférieures à 40 % de la moyenne. En particulier le Centre et le Sud de notre pays (l'Italie, ndt.) sont pénalisés pour le transport routier et plus encore pour le transport ferroviaire. La connectivité des réseaux secondaires aux réseaux européens est très faible, pas seulement dans la périphérie. Des investissements européens importants sont en cours ou programmés, pour l'accessibilité. Dans le secteur des *télécommunications*, les disparités sont encore plus fortes que pour les transports. Les réseaux ADSL sont très déficitaires au-delà du « pentagone ». Au contraire, l'accès à l'*énergie* n'enregistre pas de grandes inégalités.

Les déséquilibres entre les Etats sont moins importants que leurs déséquilibres internes

Les observations qui suivent se basent sur l'examen de neuf Etats membres : l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, la Grèce, la Pologne, le Royaume uni.

- Déjà, dans les années 80, *l'indice de développement humain* n'accusait pas une dispersion importante entre les Etats membres. Le Portugal et l'Espagne dont l'adhésion n'est advenue qu'en 1986, étaient à un niveau plus bas, mais les données, à la fin de 2011 indiquent que de nouveaux et d'anciens membres ont accompli un bond en avant et se sont resserrés dans une fourchette qui va de 0,81 pour le Portugal à 0,91 pour l'Irlande et l'Allemagne. Les progrès les plus importants ont été faits précisément par l'Espagne et le Portugal. Pour ceux qui croient que rester à l'écart de l'euro fait du bien à la santé, je signale que l'Espagne a dépassé le Royaume-Uni tandis que la Grèce l'a rejoint.
- *L'espérance de vie* est autour de 80 années dans tous les pays examinés. L'Italie vient en premier avec 82 ans. On peut se dire que la misère allonge la vie puisque l'Italie se distingue aussi par *l'indice de pauvreté humaine* le plus élevé (29,8 %). Toutefois, peut-être que de nombreux Italiens pauvres sont seulement des évadés fiscaux, suspects confirmés du score de l'Italie pour l'indice de corruption perçue : 3,9 sur une échelle de 1 à 10. Parmi les pays examinés, seule la Grèce a un score inférieur (3,5).
- Pour ce qui concerne les *performances* des diverses économies, j'ai photographié la situation en 2008 parce que l'absence de politique européenne commune face à la crise a créé sur les trois années qui ont suivi des écarts importants au détriment des pays les plus faibles, contraints de payer des taux d'intérêts élevés et assujettis à des conditions de financement qui rappellent le tristement célèbre *Washington Consensus.*

Tous les pays examinés sont des pays riches avec des *revenus par tête* qui vont de 41,3 mille dollars pour l'Irlande à 36,5 pour le Royaume uni, de 29,7 pour l'Allemagne à 24 pour la Grèce et 19 pour la Pologne. L'Espagne, la France et l'Italie sont rassemblés à 32-33000 dollars.

La *structure de l'économie* de tous les pays connait un secteur primaire réduit, entre 1 à 3,% du PIB (excepté la Pologne à 5%). Le secteur secondaire est compris entre 20 % pour la France et la Grèce et 34 % pour l'Irlande. Le tertiaire (avancé ou folklorique ?) est à

78 % en France, 77 % en Grèce, 76 % au Royaume uni ; aux dernières places l'Allemagne (69 %), l'Espagne (68 %), la Pologne et l'Irlande (64 %).

La France, le Royaume uni et le Portugal sont les pays qui dépensent le plus pour l'instruction. La France, l'Allemagne, le Portugal et la Grèce sont ceux qui dépensent le plus pour la santé. La Grèce est à la première place pour la *dépense militaire* (4 % du PIB qu'on peut comparer aux 4,6 % des Etats-Unis), suivie par le Royaume-Uni (2,7), la France (2,4), la Pologne et le Portugal (2,0). En 2008 le taux de *chômage* était à 11 % seulement en Espagne ; il était compris entre 6 et 1,8 % dans tous les autres pays considérés.

Pour ce qui concerne la *compétitivité*, le pays avec le plus fort surplus dans la *balance des paiements courants* est l'Allemagne, celui avec le plus fort déficit, le Royaume uni. L'Union dans son ensemble est en équilibre substantiel (au contraire des Etats-Unis qui accusent un déficit important et cumulatif depuis des décennies). Aux premières places pour le contenu de produits de *haute technologie* dans les exportations, nous trouvons les pays qui investissent le plus dans la recherche et développement : la France, le Royaume uni et l'Allemagne. L'Italie est aux dernières places dans les deux classifications…

Enfin, le facteur le plus critique : *énergie et environnement*. Pour le rapport entre *production et consommation d'énergie* sont en première ligne le Royaume uni (80 %, pétrole de la Mer du Nord et nucléaire), la Pologne (73 %, charbon), la France (51 %, nucléaire auquel la population ne s'oppose pas) et l'Allemagne (40 %, charbon). La part *des énergies renouvelables sur le total de l'énergie autoproduite* est la plus importante en Italie (50,5 %), suivie par l'Espagne (35 %) et l'Allemagne (22 %). A la dernière place le Royaume uni avec 2,8 %. Les *émissions de CO2 par tête* atteignent le maximum en Allemagne avec 9,6 t. Le Portugal (5,5 t.) et la France (6 t.) sont au plus bas.

En résumé, les Etats membres étaient tous assez bien en 2008. On argumente que les pays du Sud se sont trop endettés sur la voie de la convergence, favorisés par des marchés qui n'avaient pas encore compris que la monnaie unique élimine le risque de change, mais ne modifie pas le risque émetteur. Toutefois, en 2008, la France et l'Allemagne avaient un rapport dette/PIB (respectivement de 67,5 % et 66,1 %) supérieur à celui de l'Irlande (64,5 %) et de l'Espagne (53,2 %). Il est vrai que l'Italie, la Grèce et le Portugal étaient très au-dessus de la norme de Maastricht (respectivement 115, 110 et 76 %), mais leur dette vient de loin et n'est certainement pas successive à l'entrée dans l'euro. La situation se détériore seulement durant les trois années 2009-2011 sous l'effet du désastre provoqué par la méga-escroquerie américaine sur le système financier mondial, en particulier sur ses maillons les plus faibles et par la décision de sauver les banques aux frais des contribuables.

Les déséquilibres encore existants en leur sein (et dans certains cas ils ont été aggravés) sont bien plus importants que les déséquilibres entre les Etats. Cette constatation justifie le *leitmotiv* du Rapport *Un agenda pour la réforme de la politique de cohésion* préparé en 2009 par une Commission présidée par Fabrizio Barca à la demande du Commissaire Danuta Hübner, qui recommande des politiques de développement ciblée sur des lieux.

Le Rapport Barca et le plan de développement européen

- Barca compare la politique de développement centralisée des Etats-Unis avec celle, fragmentée de l'Union européenne et juge le modèle américain supérieur, mais incompatible avec le niveau de développement politique de l'Union.

	Etats-Unis	**UE**
Dépenses pour le développement (en milliards d'euros)	**252,7**	**58,3**
Idem (en % du PIB)	**2,5**	**0,5**
Au niveau fédéral (% de la dépense)	**89**	**16**
Objectif	**Promotion de la croissance et équité (pas de redistribution)**	**idem**
Disparité entre les Etats (PIB par tête	**faible**	**majeure**
Mobilité de la population	**importante**	**mineure**
Gouvernement fédéral	**fort et légitimé**	**faible**

- Le rapport recommande une distinction claire entre deux objectifs politiques souvent confus : *l'efficience*, définie comme la pleine utilisation du potentiel de chaque territoire et *l'équité*, comprise comme opportunité égale pour les individus, abstraction faite du lieu. L'action publique est une part intrinsèque des processus d'agglomérations, c'est pourquoi les interventions publiques où la dimension spatiale est explicite et soumise à un scrutin public, sont plus efficaces que celles qui se prétendent indifférentes.
- *Les financements conditionnés*, propres aux politiques *place-based*, sont motivés par des échecs du marché ou des Etats, distincts mais liés. La réalisation des institutions politiques nécessaires pour répondre à de nouveaux besoins est contrariée par les intérêts des élites locales et/ou par la tendance des institutions existantes à persister dans le temps (*path-dependency*).
- On ne doit pas se concentrer sur les transferts financiers (qui peuvent justement avantager les élites ou les institutions locales qui font obstacle

au changement), mais sur l'apport *d'ensembles de services* dont l'intégration doit se réaliser au niveau local. Pour ces services apportés par une intervention extérieure (intégrée aux forces saines locales) la légalité devrait s'exercer en premier lieu.

- La subsidiarité doit être interprétée par rapport à la responsabilité, non pas par secteurs mais par missions. Ainsi, pour chaque secteur d'intervention, les tâches du niveau de gouvernement le plus haut consistent à : fixer le cadre et les priorités, sélectionner les projets et attribuer les fonds, promouvoir la naissance d'institutions, garantir les compétences. L'objectif ultime du niveau supérieur n'est pas de « faire à la place de » mais « d'inciter à faire ». Il reste aux niveaux de gouvernement inférieurs à connaître les préférences des individus, à formuler et à valoriser les projets, à les actualiser en gérant un processus d'apprentissage.
- L'Europe a besoin d'une politique de développement tournée vers le terrain pour des raisons d'efficacité (les zones en retard par rapport à leur propre potentiel n'exploitent pas leurs avantages comparatifs et ne s'adaptent pas aux changements extérieurs) et pour des raisons d'équité (les inégalités de revenu sont importantes et elles augmentent, aussi et avant tout au sein des régions, y compris les plus riches). L'Europe ne doit pas en assumer la responsabilité et le modèle *place-based* est le seul qui satisfasse les conditions de durabilité et de faisabilité sans lesquelles les citoyens ne ressentent pas l'Europe. « La légitimité démocratique limitée exige de réserver la réalisation aux Etats et aux Régions », nonobstant les avantages comparés importants de l'UE par rapport aux Etats membres dans la réalisation de la politique de développement tournée vers le local. En fait, l'UE peut réduire le recours à des politiques qui avantagent un pays, elle peut envisager d'externaliser, elle peut promouvoir l'apprentissage réciproque entre territoires avec des problèmes similaires, elle peut développer une culture commune entre des bureaucraties nationales qui ont travaillé pendant des siècles en opposition, elle peut assumer des décisions qui seront moins influencées par des intérêts locaux.

Un système de gouvernement à niveaux multiples des politiques de cohésion est décisif, la coordination ouverte qui a déjà déterminé l'échec de la politique de Lisbonne ne suffit pas. En outre, les ressources dont dispose le budget de l'UE actuellement, ne suffisent pas. La proposition du *MFE* pour une initiative des citoyens européens avec l'objectif du développement durable avec une quantification réaliste des ressources nécessaires et de leurs modalités de référence et avec un système de gouvernement à niveaux multiples, à travers la potentialisation du budget de l'Union.

Réforme des Collectivités : Un acte III encore manqué ?

Comuniqué de presse de Régions et Peuples solidaires
Contact : Pèire Costa - Mobile 06 25 45 27 05 - contact@r-p-s.info

Le Parti socialiste en avait fait un argument de campagne pour la présidentielle et les législatives, en annonçant dans l'engagement 54 qu'il « engagerait une nouvelle étape de décentralisation ». Une fois à la tête de l'Etat, il ouvrait début octobre « les Assises de la démocratie territoriale », rencontrait les élus, consultait la société civile, sondait les collectivités territoriales, lançait des appels à contributions, etc.

On nous avait promis un Acte III de la décentralisation ambitieux, à en croire « l'avant projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique » , on s'oriente d'avantage vers un retour à l'acte II mais en pire : la recentralisation en prime.

On annonçait « une clarification des compétences », on n'y trouve que confusions et lourdeurs. La montagne accoucherait t'elle d'une souris ?

Hormis l'abrogation des conseillers territoriaux rien, ni sur le fond ni dans l'esprit, de la réforme Sarkozy n'a vraiment changé. La décentralisation reste un leurre.

Et les Régions qui, partout en Europe partagent les pouvoirs avec l'Etat de façon équilibrée, sont, une fois de plus, les grandes perdantes de la « décentralisation » à la française.

On nous avait promis le droit à l'expérimentation pour les Régions, disparu ! Un pouvoir réglementaire, disparu ! Un renforcement de l'autonomie fiscale, disparu ! Pire, un certain nombre de compétences, comme le développement économique, devrait même être abandonné par les Régions au profit des Métropoles qui elles, seraient les grands bénéficiaires de la nouvelle réforme.

En refusant de confier aux Régions un pouvoir prescriptif notamment en matière de transport, le gouvernement est en train de créer de véritables usines à gaz. Le Syndicat régional des transports qui aurait la charge notamment d'élaborer le Schéma régional des transports, regrouperait « la Région, les Départements ainsi que les autorités organisatrices de la mobilité durable de plus de 100 000 habitants ».

- Le « mille-feuilles administratif », loin d'être simplifié, serait maintenu voire alourdi. Le Conseil général dont nous pensions l'affaiblissement pour ne pas dire la disparition sort renforcé, avec des compétences nouvelles (en l'occurrence la gestion des Fonds sociaux européens et « l'accueil, l'information, l'évaluation, l'orientation et l'accompagnement et le conseil des personnes handicapées ») ;
- l'Etat reste plus que jamais omnipotent dans les territoires. De nouveaux pouvoirs lui seraient même conférés pour ce qui concerne la création des nouveaux Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Tandis que l'intercommunalité s'était constituée sur la base de la libre organisation, avec la réforme Ayrault,

les nouveaux EPCI que seraient les Eurométropoles, seraient créés par décret du Conseil d'Etat ;

- tout ce qui peut sembler comme avancée, à première vue, n'est en fait ou presque que mascarade. Le plus éloquent étant le droit de pétition, déjà inscrit dans le Code général des collectivités territoriales et qui, contrairement à d'autres pays européens comme l'Italie et la Suisse, ne crée aucune obligation pour les élus. Malheureusement, l'avant projet de loi, hormis abaisser le nombre de signatures pour rendre la pétition recevable, n'apporte aucune plus value à l'existant. L'assemblée délibérante peut toujours refuser d'inscrire à l'ordre du jour le projet de délibération ;
- La proposition d'octroyer aux Régions la possibilité d'adopter un plan de développement des langues et cultures régionales est tout autant dérisoire. Elle ne fait qu'enfoncer une porte déjà ouverte. Grace à la clause de compétence générale, les Régions peuvent déjà mettre en place ce type de dispositif. C'est d'ailleurs déjà le cas par exemple en Bretagne ou en Aquitaine.

L'avant projet de loi n'étant qu'une ébauche, Régions et Peuples Solidaires (R&PS) demande au gouvernement de revoir sa copie et d'avoir comme objectif la recherche de l'autonomie et la solidarité des territoires.
Aussi, R&PS demande qu'une approche différenciée des territoires soit faite, que l'organisation institutionnelle des territoires ne soit pas l'œuvre de représentants de l'Etat mais bien le fruit d'un processus démocratique au niveau des territoires. Il faut que chaque territoire ait la liberté de sa propre organisation et que des moyens politiques et financiers soient attribués aux territoires non pas que sous forme de dotation de la part de l'Etat mais par une large autonomie fiscale qui permette de répondre aux exigences de leurs particularismes.
L'organisation institutionnelle en France, centralisée et uniformisatrice ne peut rester une exception de l'Union Européenne. Les crises économiques, budgétaires, écologiques et culturelles exigent de vraies réformes en profondeur, avec une approche territorialisée, autonome, responsable et solidaire de l'action publique.

Pour une Europe des peuples

Roccu Garoby
Président de l'Alliance libre européenne Jeunes
Article publié dans l'hebdomadaire corse, *Arritti !*, n° 2297. 11 octobre 2012

Après plusieurs semaines de débat en France sur le traité budgétaire européen, et alors que tous nos partenaires européens ont déjà lancé un tel débat chez eux, il est à peine croyable qu'en France personne, pas même le 1er Ministre, lors de son intervention devant les députés français sur « les perspectives européennes », ne parle de l'étape d'après : quel traité voulons-nous après celui-ci ?
N'en doutons pas, un nouveau traité européen, qui transférera de nouvelles compétences à l'Union et réorganisera l'ensemble des pouvoirs à Bruxelles, verra le jour dans les toutes prochaines années, n'en déplaise aux jacobins français de droite comme de gauche.
D'un côté, la crise a déjà épuisé les avancées du Traité de Lisbonne, et les effets de l'unanimité, imposée par le Général de Gaulle il y a 50 ans, reprise par pragmatisme britannique par Londres et renforcée par le « non » français et néerlandais en 2005, pèsent toujours autant'.dans la lenteur des prises de décisions européennes et coûtent aujourd'hui très cher aux peuples européens.
D'un autre côté, la Cour constitutionnelle allemande a été claire : il faudra renforcer la démocratie parlementaire européenne, et donc l'Union politique, pour continuer la voie de la solidarité financière, côté allemand.
« Pas de concession sur la solidarité financière de la part des Allemands sans concession de l'Union politique de la part des Français », demande Berlin, « pas de concession sur l'Union politique de la part des Français sans concession sur la solidarité financière de la part des Allemands »,répond Paris. Le compromis est là, tout le monde le sait, tout le monde est prêt sauf la France ! François Hollande semble tétanisé et traumatisé par les divisions de son parti sur ce sujet qui date de 2005. Mais nous, peuples européens sans État, sommes-nous prêts à ce défi ? Avons-nous des propositions à faire à la France, à Bruxelles et à nos partenaires européens ?

L'Europe des peuples

Nous devons défendre l'idée que l'Europe fédérale sera démocratique si elle s'appuie sur une Europe des peuples. Autrement dit, nous acceptons de façon pragmatique que la mondialisation et la financiarisation de l'économie, quoi qu'on en pense, rognent la souveraineté des États européens telle qu'elle existe aujourd'hui.
Afin de lutter contre les paradis fiscaux, contre l'exil fiscal, afin d'imposer une régulation économique et financière mondiale plus juste et plus durable, et afin d'imposer des standards de développement économique plus durable et plus respectueux du droit social, il faudra nécessairement renforcer politiquement, démocratiquement, fiscalement et budgétairement l'Europe. Qui peut encore décemment croire que la France, ou même l'Allemagne, pourra peser sur la scène internationale sur de tels sujets au XXIème siècle, face aux marchés financiers et face aux nouvelles grandes puissances économiques ?

Un double transfert

Cependant, nous disons aussi que si transfert de souveraineté il y a, et il sera nécessaire, il doit y avoir simultanément une décentralisation maximale du pouvoir afin de rapprocher le pouvoir au plus près des peuples d'Europe. Tous les peuples d'Europe, qu'ils aient ou qu'ils veuillent ou non un État, doivent pouvoir jouir de toutes les compétences politiques, démocratiques, fiscales et législatives qui permettent l'auto-détermination des peuples au sein de l'Union, dans le respect du cadre réglementaire européen et de la solidarité entre les peuples qui structurent l'Europe.

L'Europe des peuples est incontestablement une Europe fédérale, avec un transfert vers le haut (des États vers l'Union) dès que nécessaire et un transfert vers le bas (des États vers les peuples) dès que possible.
Là est l'ingénuité de nos propositions, là doit être le débat vers lequel toutes les forces nationalistes, autonomistes et démocratiques doivent converger.
L'Europe n'est pas le problème, elle est une partie de la solution. La fuir serait s'interdire une partie de la solution, la nier serait se la voir imposer par d'autres, sous des formes qui ne nous satisferaient pas.

BIBLIOGRAPHIE

Arnaud Jung, Jean-Jacques Urvoas, *Langues et cultures régionales*, éd. Fondation Jean-Jaurès, pp. 142, 2012, 6 euros

Jean-Jacques Monnier
Article extrait de *Le Peuple breton*, mensuel de l'Union démocratique bretonne

Un livre écrit par deux députés PS, l'un de Bretagne, l'autre d'Alsace, publié par le Parti socialiste et qui porte en sous-titre « En finir avec l'exception française », cela mérite d'être noté.
La première des trois parties s'intitule « Entre indifférence, mépris et hostilité, cinq siècles de discrimination » et se termine par un paragraphe intitulé « Les langues régionales dans l'impasse ». La dernière partie (« La France au banc des accusés ») souligne le fait que la norme internationale est contournée ou ignorée par l'Etat et que cette exception française est incomprise et stigmatisée ailleurs. Elle évoque le rapport d'une experte de l'ONU, Gay Mac Gougal, qui dénonce le refus par la France de reconnaître ses propres minorités et de ratifier les conventions internationales qui les protègent. Elle conclut en évoquant le dépôt par le PS d'une proposition de loi de développement des langues et cultures régionales.
Un excellent petit livre dont la partie dénonciatrice est remarquable. Il serait dommage qu'il passe inaperçu. Il date de janvier 2012. Espérons qu'il engage d'autres élus que ses auteurs.

Robert Toulemon, *Souvenirs européens 1950 – 2005*, éd. Presse Fédéraliste, collection Carnet d'Europe, numéro hors-série n° 1, c/o Maison de l'Europe et des Européens, 242 Rue Duguesclin, 69003 Lyon, 2012, pp. 429, 20 €, ISBN : 2119-2820

Jean-Pierre Gouzy

Si nous disposons déjà, d'une somme appréciable d'ouvrages qui relatent Les étapes successives de la construction européenne, notamment sur le double plan juridique et historique, ainsi que de multiples récits de personnalités appelées à façonner le cours des évènements contemporains en la matière, nous ne pouvons encore nous référer, me semble-t-il, qu'à un nombre relativement limité de mémoires d'acteurs de la saga communautaire et a fortiori d'acteurs dont la vie a été marquée par l'approche fédéraliste du « grand dessein » dont elle fut l'objet. C'est, sans doute, ce qui rend irremplaçable le témoignage de Robert Toulemon qui, après avoir exercé à Bruxelles de hautes fonctions dans la hiérarchie communautaire, a terminé le parcours sans faute que fut se carrière comme Inspecteur général des finances, tout en menant, par ailleurs, une action inlassable et féconde au sein de, ce qu'il est convenu d'appeler de nos jours, la société civile.
Pourquoi m'a-t-il été particulièrement agréable de plonger dans le récit qu'il nous livre en la circonstance ? Sans doute, parce que, de deux ans son aîné mais appartenant à la même génération, nous avons donné au rêve européen la même signification profonde. Mais, l'analogie s'arrête là : j'étais déjà journaliste dans un quotidien parisien et engagé dans l'eurosphère fédéraliste balbutiante, « couvrant » à ce titre « l'évènement » marquant que fut le Congrès de l'Europe à La Haye en mai 1948, alors que Robert Toulemon menait de brillantes études qui lui permirent d'être admis à l'ENA à la fin de l'année 1952 et il me fallut donc attendre 1967 pour faire à Bruxelles sa connaissance et celle de Michel Albert à l'occasion d'un des tout premiers colloques des « Réalités Européennes du Présent » initiés par Raymond Rifflet, dont le périple dura une quarantaine d'années. Inutile d'insister sur le fait que, dès lors, nos chemins se sont croisés à moultes reprises dans les arcanes de l'européisme et du fédéralisme. Néanmoins, quand j'ai pris connaissance des Souvenirs de notre ami, j'ai été surpris par l'étendue et la diversité des relations que son itinéraire lui avait permis de nouer, dont certaines me furent familières. C'est pourquoi, j'étais, en quelle que sorte, plus ou moins prédestiné à lui consacrer le compendium que méritait son ouvrage de 429 pages.

Quelques mots d'abord sur l'auteur… Comme il nous le dit, lui-même, « l'amour de l'Europe » est, à ses yeux, indissociable de « l'attachement à une civilisation » (donc aux valeurs qu'elle incarne) ; de même qu'il n'est pas dissociable de « l'amour de la France » et de sa « petite patrie aquitaine et périgourdine ». Plusieurs fois, le nom de Montagnac-la-Crempse (où il naquit) revient dans son récit autobiographique. A défaut d'avoir voulu « faire œuvre littéraire », il n'en pilote pas moins, avec aisance, le lecteur appelé à le suivre au cours d'un périple qui lui permettra d'apprécier les enseignements de ses « maîtres » (en particulier Maurice Duverger et Georges Vedel), puis les « années de tournées à l'inspection », l'expérience qui fut la sienne dans les cercles ministériels, les motivation d'une adhésion au Club Jean Moulin sous l'égide duquel fut publié l'un des livres les plus marquants de l'époque (L'Etat et le citoyen). C'est, de plus, dans ce cercle très distingué qu'il rencontra pour la première fois Altiero Spinelli, vivante incarnation de la « fougue », de « l'éloquence », de la « rigueur » démonstrative d'un « discours fédéraliste » qui rejoignait ses propres « intuitions »

Robert Toulemon a, par ailleurs, été particulièrement marqué par l'expérience professionnelle – et à vrai dire fondamentale – qui fut la sienne à Bruxelles, d'abord en tant que « chef de cab. » de Robert Marjolin, alors Vice-président de la Commission européenne, ensuite comme directeur à la DG des Relations extérieures où il vécut, entre autres évènements, les affres de la très gaullienne « crise de la chaise vide » avant d'être invité par le gouvernement américain en tant que bénéficiaire d'un leader's grant à connaitre ce qu'il y avait de plus significatif aux États-Unis. Promu Directeur général des Affaires Industrielles auprès du commissaire Colonna di Paliano, puis des mêmes affaires élargies aux disciplines technologiques et scientifiques, auprès d'Altiero Spinelli, R.T. note que celui-ci « était arrivé à Bruxelles auréolé de la gloire d'avoir converti la gauche italienne au fédéralisme européen, notamment Pietro Nenni… ». En fait, on ne pouvait concevoir de personnages plus différents que l'aristocrate Colonna di Paliano et l'ancien communiste devenu leader du fédéralisme hamiltonien dans l'Europe de l'après deuxième guerre mondiale, qu'était Altiero Spinelli. Et pourtant, notre narrateur s'accommoda apparemment fort bien de ces collaborations contrastées. Voilà, nous dit-il, le « trublion [du fédéralisme maximal] qui allait entrer dans le collège des Commissaires et devoir se confronter avec les contraintes des réalités ». Ce que le « trublion » sut faire avec l'aisance de sa forte personnalité… Par exemple, en créant au sein de la DG vouée à la politique industrielle, une division, à vrai dire pionnière et prémonitoire, chargée de l'environnement.
Robert Toulemon a vécu de « l'intérieur » l'expérience communautaire, alors que, par exemple, le débat initié par le Club de Rome (« limit's to Growth », inexactement traduit en français « Halte à la croissance ») battait son plein et passionnait, au sein même de la Commission, des personnalités telles que Sicco Mansholt, socialiste néerlandais et l'économiste libéral Raymond Barre. Il a connu aussi les débuts de certains infléchissements de l'administration communautaire, perceptibles après l'adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande à la Communauté européenne, le 1er janvier 1973, alors que divers indices permettaient, par ailleurs, d'observer « la stérilisation du projet européen voulu par de Gaulle et, en dépit des apparences, poursuivi par Pompidou ». Parmi les « agents » les plus engagés dans le combat pour l'Europe fédérale, R.T. cite notre ami Jacques-René Rabier, ancien collaborateur de Jean Monnet, Directeur général de l'Information au sein de la Commission, en tant que « première victime de cette vendetta » qui en affecta nombre d'autres.

De retour en France, après cette expérience bruxelloise, Robert Toulemon va, en même temps qu'il reprend pied dans l'administration hexagonale, consacrer une part de son énergie à la création et l'animation de l'Association française d'étude pour l'Union européenne (AFEUR) qui rassemblera à Paris une « belle brochette » de personnalités se réunissant mensuellement, hors période estivale. L'AFEUR a constitué trente années durant un cercle d'influence et de réflexions non négligeable, pénétré de l'idée que l'Europe ne devait pas se limiter à « un marché commun », mais évoluer « vers une Union politique ». Restait évidemment à savoir laquelle ? Cette expérience originale d'esprit « fédéralisant » s'achèvera en 2004, avec son intégration au sein d'une association à vocation plus large, l'ARRI (Réalités et relations internationales). Il subsiste néanmoins un club ARRI-AFEUR que R.T. préside toujours. L'auteur mentionne également les liens privilégiés que l'AFEUR a entretenus avec le groupe TEPSA (Transeuropean Policy Studies Association) de nature universitaire.

Sur un tout autre plan, les « Souvenirs » nous permettent, par ailleurs de suivre R.T., à mesure que se déroule le cours de son récit dans les nombreux voyages qu'il effectuera soit à titre personnel, soit en tant que conférencier ou chargé de missions officielles. J'ai ainsi, entre autres, noté les rencontres organisées par le CIFE, avec sa participation, dans des villes aussi diverses que Lodz, Prague, Budapest, Séville, sur la terre d'Europe alors que bien d'autres lieux de prédilection macrocosmiques ont retenu sa vive attention, au nom d'une vérité toute simple : « l'Europe c'est aussi l'aventure du monde »

Un autre point frappe le chroniqueur : l'intensité des relations associatives de R.T… Nous avons cité le Club Jean Moulin. On pourrait également évoquer Wilton Park et le Federal Trust de John Pinder, « apôtre du fédéralisme en terre infidèle » ; les liens qu'il tissa avec Jacques Vandamme, au titre de Tepsa ; le Club Victor Hugo pour les Etats-Unis d'Europe créé par Bernard Barthalay, présidé par Jean Ellenstein et auquel Philippe Laurette, futur président des JEF, apportera son actif concours ; le Comité d'Action pour l'Union européenne du regretté Pierre Bordeaux-Groult qui fonda également le Club Chateaubriand dans son imposant Hôtel particulier de la rue du Bac où il abrita encore « Athena », cénacle voué à l'Europe de la Défense ; le Carrefour pour une Europe civique et sociale ; l'Association Jean Monnet ; le club des « Réalités européennes du Présent » que Raymond Rifflet, André Thiery et moi-même, membres par ailleurs de l'équipe dirigeante du CIFE, avons initié à Bruxelles avec l'appui de Jean Rey, Emile Noël, Altiero Spinelli ; le Mouvement Européen, au plan français comme au niveau international ; la Maison de l'Europe de Paris dont il anima avec George Berthoin le Comité d'orientation ; puis, bien entendu, entre nombre d'autres cercles et sociétés, le Centre International de Formation Européenne, et l'Institut Européen des Hautes Etudes Internationales de Nice.
A vrai dire, il m'a été rarement donné de prendre connaissance d'un témoignage qui, au fil des pages, évoque tant de personnages composant une gamme aussi variée d'évènements et d'initiatives caractéristiques d'une époque. Du moins depuis « la triste fin de la IVème République ».
Comme nous en prévient Robert Toulemon, lui-même, dès sa préface, même si sa mémoire a joué au début de son récit « le premier rôle », alors que « les notes prises au jour le jour, l'emportent ensuite », le journal de bord qu'il propose n'en a pas vraiment souffert. On ne peut donc que saluer la qualité des observations qui nous sont livrées et, en toute hypothèse, l'intérêt du témoignage

qu'il vient de nous proposer alors que « l'Europe » chemine lentement vers une destinée encore incertaine. Du moins, comme c'est le cas, si on tente de la situer dans une perspective fédéraliste.

Altiero Spinelli, *Manifeste des Fédéralistes européens (projet 1957)*, éd. Fédérop, avec le soutien de Presse Federaliste, 24480 Gardonne, 2012, p. 194, € 19, ISBN : 978-2-85792-209-4

Un témoignage de lucidité pour éclairer notre temps

Ronan Blaise
Ancien responsable du *Taurillon*

En 1956-1957, l'un de nos « Pères fondateurs » avait déjà diagnostiqué les raisons profondes de l'immobilisme européen et des errements communautaires actuels. Ce « Père fondateur » qui surprend, une fois encore (ou pas...), de par sa lucidité et de par sa clairvoyance, vous le connaissez fort bien : c'est Altiero Spinelli.

« Nos errements actuels ne datent pas d'hier »

De son vivant, Altiero Spinelli estimait que la mise en place des « Etats-Unis d'Europe », aboutissement du long processus d'unification européenne auquel il donna tant de sa personne et de son temps, serait l' « œuvre difficile et patiente d'une génération entière ».
Or, nous sommes déjà en 2013, Spinelli est décédé (en 1986) il y a déjà près de trente ans et nous en sommes encore à nous débattre avec l'« emberlificoté Traité de Lisbonne » (sic, Jean-Pierre Gouzy) et le « pilotage à l'estime d'une monnaie unique européenne par essence de nature fédérale (mais sans qu'il existe encore une autorité politique correspondante)' ». Qu'est-ce qui ne va donc pas ?
Eh bien voilà, ce qui ne va pas, Spinelli lui-même l'avait déjà diagnostiqué et analysé dans un petit ouvrage publié au début de l'année 1957 : le Manifeste des Fédéralistes européens, ouvrage dont il va être question ci-dessous.

Le contexte historique : les années 1954-1957, années d'une relance politique manquée

Les lignes suivantes relatent des faits et un avenir qui n'ont finalement pas eu lieu. Et décrivent un chemin que nous n'avons finalement pas pris.
La fin de l'été 1954 avait vu l'échec du projet de Communauté européenne de défense (CED) devant l'Assemblée nationale française. Prenant alors acte de l'échec politique de ce projet auquel il avait personnellement contribué, Altiero Spinelli - l'auteur du fameux *Manifeste de Ventotene* - s'impliqua alors dans une stratégie de « relance », dite de « nouveau cours », qui était en fait une stratégie de rupture.
Cette stratégie nouvelle, il la formule dans ce Manifeste des Fédéralistes européens, publié en janvier-février 1956. Dans cet ouvrage, Spinelli dénonce frontalement les chefs d'Etat et de gouvernement de l'époque, prenant à témoin les citoyens européens des défaillances coupables de leurs gouvernants.
A celles-ci, il oppose une alternative : l'élection, par les citoyens européens, d'un « Congrès permanent du peuple européen ». Celui-ci, préfiguration d'un Parlement fédéral de l'Europe, comme le « Congrès indien » de Gandhi avait été l'embryon du Parlement de la future Union indienne, formerait alors un pouvoir constituant directement issu du suffrage universel et dont la mission serait alors de rédiger un texte à valeur constitutionnelle en vue de la mise en place de quelque Fédération européenne ; texte qui serait alors proposé à la ratification des peuples européens.
Ce projet devait finalement - en définitive - ne jamais voir le jour dans l'ampleur espérée, puisque la « relance » européenne initiée par les gouvernements en place aboutit finalement au Traité de Rome de mars 1957. Et, par la suite, le projet spinellien de Congrès du peuple européen (CPE) - marqué par des succès relatifs, des mobilisations partielles et des réussites hétérogènes, bien qu'encourageantes - va durer cinq ans (1957-1962) avant de lentement s'étioler jusqu'au début des années 1960.

Il n'empêche que le diagnostic que Spinelli porte sur le sujet reste pertinent, et que son analyse reste riche d'enseignements.

Un constat sans faiblesse

Lucide dans son constat, Spinelli ne se fait guère d'illusion quant à la « prétention des Etats nationaux de pourvoir souverainement, chacun pour son compte, à la conduite d'affaires qui, en réalité, ne peuvent être administrées par eux » (p. 17).
D'où il tire l'observation que l'Etat national impuissant est dangereux pour nos droits, nos libertés et l'exercice serein de nos démocraties puisque « aucune démocratie ne peut se maintenir à la longue, quand le mécanisme d'élaboration de la volonté politique de la communauté fonctionne à vide ». (p. 37)
Spinelli considère donc que les Etats nationaux « sont encore des instruments utiles dans la mesure où ils conservent et développent cette féconde diversité des expériences nationales, qui constitue l'une des grandes richesses de la civilisation européenne, MAIS, que leur prétention de pourvoir souverainement, chacun pour son compte, à conduire des affaires qui en réalité ne peuvent plus être administrées par eux dans l'intérêt profond et permanent de tous les Européens, est devenue abusive et doit être tenue pour une véritable usurpation exercée aux dépens du peuple européen ».
Et ce, puisque, « le destin, non plus de telle ou telle nation, mais de tous les Européens, dépend désormais de la maniète dont la politique étrangère et militaire, économique et sociale, est administrée, non pas dans tel ou tel pays, mais dans l'Europe considérée en sa totalité ». (p. 39)

Ainsi, Spinelli dénonce-t-il ces « profiteurs de la souveraineté nationale » qui « savent tous qu'ils ne peuvent plus maîtriser les problèmes de la politique économique et sociale, étrangère et militaire », et, qui « savent tous que leurs Etats détiennent encore l'apparence mais non plus la réalité de la souveraineté ». Ces

trompeurs « qui savent fort bien qu'ils ne peuvent plus maîtriser les problèmes, mais qui ne rêvent néanmoins que d'une Europe chimérique grâce à laquelle ils retrouveraient sous leur propre contrôle, comme intact et inchangé, ce qu'ils ont perdu ». (p. 53)

Critique lorsqu'il met donc les choses en perspective, Spinelli affirme pourtant très clairement que « Faire passer les Européens de l'état d'agglomérat de nations condamnées à végéter dans l'impuissance nationale à l'état de peuple européen doté de ses propres instruments d'action politique, ne signifie pas leur donner des institutions communes, vides et inertes, qui pourront recevoir indifféremment n'importe quel contenu. » (p. 45)
Sévère (mais juste), il condamne ces politiciens nationaux conservateurs à courte vue qui habillent d'un européisme fort sympathique mais nébuleux, un immobilisme de circonstances. Et dénonce cette sorte de sainte alliance des dirigeants européens contre leurs peuples.
C'est pourquoi Spinelli dénonce ces « fausses solutions » que nous voyons pourtant, mises en œuvre aujourd'hui : entre autres, les fausses solutions des seuls accords économiques, la fausse solution de l'intergouvernementalisme et la fausse solution "fonctionnaliste" (et technocratique) des « prétendues autorités spécialisées ». (pp.53-59).

Une stratégie de sortie de crise

Face à toutes ces impasses, Spinelli propose alors aux fédéralistes de se regrouper en « avant-garde du peuple européen » (p. 64) et de participer au lancement d'un processus démocratique devant donc aboutir à la convocation d'une Assemblée constituante susceptible de pouvoir rédiger un texte constitutionnel européen.
Ce projet spinellien, alors inabouti, nous pouvons néanmoins – aujourd'hui – le reprendre à notre compte. Car l'occasion de faire renaître ce rêve de convocation des esprits pour faire émerger une volonté politique européenne, ce pourrait être les élections européennes de l'an prochain.

Alors, aux urnes, Eurocitoyens !

N. B.
A noter que ce nouvel ouvrage de la collection Textes fédéralistes comprend également outre une préface de Jean-Pierre Gouzy, trois textes d'analyse historique et politique, de Jean-Francis Billion, Jean-Pierre Gouzy et Catherine Previtti Allaire, qui aideront le lecteur à mieux comprendre cette expérience historique du Congrès du peuple européen dans son contexte des années 1954-1962.

www.pressefederaliste.eu

***Fédé*-Lettres**

A propos du referendum en Alsace

Frédéric Le Jehan (Strasbourg)

Bonjour,
ayant moi-même pris part à la campagne en faveur du oui, je vous délivre d'ores et déjà ci-dessous la réaction de mon parti, le Modem. A vrai dire, il n'est pas très adéquat de parler de « non alsacien », car les suffrages exprimés des Alsaciens se sont majoritairement portés sur le « oui » à 58 %.
Par contre, il y a bien eu un « non haut-rhinois » et une insuffisante mobilisation des électeurs pour que le « oui », au regard de la condition supplémentaire d'atteinte par le « oui » d'au moins un quart des inscrits que les départementalistes sont parvenus à insérer dans la loi nationale : cet obstacle supplémentaire n'était pas anodin dans un référendum sur un sujet institutionnel, donc « froid ».
Amicalement.

Yann Wehrling

Le vote du 7 avril pourrait marquer un coup d'arrêt au processus de fusion que le Modem Alsace a fortement soutenu. Le projet proposé aux Alsaciens était inédit et tourné vers l'avenir. Des argumentaires fondés sur la peur ou la désinformation et répandus tant par le Front National, l'extrême gauche ainsi que par les éléments les plus jacobins des partis plus modérés, sont parvenus à rassembler une majorité pour le « non » dans le Haut-Rhin comme à renforcer le doute et l'abstention. Le climat politique national marqué par les « affaires » a probablement aussi renforcé la défiance envers les élus.
Plus généralement, cela pose la question de la communication politique, qui peine aujourd'hui à toucher une frange importante de l'électorat sans l'appoint des principales chaînes de télévision. L'absence de grands médias audiovisuels susceptibles d'expliquer un enjeu de fond sur le périmètre de l'Alsace s'avère pénalisante. Les élections européennes se heurtent au même type de difficultés.
Cet échec ne doit cependant pas nous faire renoncer à réformer un système institutionnel local coûteux, peu efficace et peu lisible, que les citoyens n'ont d'ailleurs jamais approuvé par référendum. Notons que si nous ne tenions pas compte des règles très contraignantes imposées par la loi d'une double majorité des départements et d'une base minimale de 25 % des inscrits de vote en faveur du projet, le référendum d'hier a été approuvé par les Alsaciens. Pourquoi entraver à ce point ce qui reste une volonté majoritaire des Alsaciens et d'une large majorité de la classe politique régionale ? Dire que les Alsaciens ont dit « non » est démocratiquement contestable et nous invitons le gouvernement, qui a le dernier mot, à ouvrir un dialogue avec les responsables politiques régionaux pour ne pas laisser sans lendemain ce projet.

Unir l'Afrique pour unir le monde

Jean-Paul Pougala
Ecrivain, professeur à l'Université de la diplomatie de Genève, Cannes

Après la publication le 10 mai des photos de mes étudiants de deux classes à l'Université de la Diplomatie de Genève (GSD), j'ai reçu beaucoup de courriers des Africains qui m'accusent de les trahir parce

que j'enseigne les Blancs. Avant on m'accusait d'enseigner les Blancs et de laisser les Noirs. Maintenant ma contribution est fixe à Douala. Lorsqu'un entrepreneur qui a vendu les arachides à six ans décide d'enseigner, ce n'est certainement pas pour l'argent, mais surtout pour transmettre une idée de l'humanisme.

L'expérience de l'entrepreneur me pousse à toujours être au dessus des clivages qui ne soient pas ceux qui élèvent l'humain. Le vendeur sait qu'il doit pour survivre, vendre à tout le monde, il doit donc être pragmatique. Il comprend donc vite la stupidité du tribalisme ou du racisme. Je refuse tout ghetto qu'il soit économique, intellectuel ou racial. Je travaille depuis des années pour la Fédération africaine avec ce credo : « unir l'Afrique pour unir le monde ». Je vais donc en guerre contre le système que je définis "dominant", parce qu'il ne me permet pas d'atteindre cet idéal. Mais mon radicalisme sert surtout comme pédagogie à déconstruire le complexe d'infériorité des Africains afin qu'ils soient mieux à même d'exiger plus dans leurs rapports avec les autres. Mais cela ne peut à aucun moment inciter à une quelconque haine.

On ne peut pas d'un côté enseigner aux jeunes Africains d'aller à la conquête du monde et de l'autre leur dire de haïr ce monde ou ne rien faire pour changer ce monde pour que l'arrimage se fasse comme on le souhaite. A ce cours "*African Union & European Union Multilateralism*", nous avons étudié le cadre néfaste et les mensonges de cette relation qui avec l'arrivée de la Chine, est mise à mal.

Ces enfants qui ensuite se trouveront à des postes de responsabilité dans leurs pays, savent ce qu'il faut faire pour bâtir un nouveau genre de relations dans l'intérêt de tout le monde. Je dis à Douala la même phrase que je repète à Genève ou à Bruxelles. C'est ce que j'ai dit depuis ma toute première conférence tenue à l'Université de Potenza en Italie en 1988, sur invitation des fédéralistes européens alors que je n'étais qu'étudiant en économie à Perugia. Le titre de mon intervention était : « les 10 erreurs que l'Europe commet avec l'Afrique et qui seront la cause de sa ruine ».

La publication de ces photos est donc voulue pour rappeler que malgré notre radicalisme, nous ne pouvons pas fuir le monde, parce que nous avons besoin du monde, exactement comme le monde a besoin de nous. Nous devons ouvrir notre intelligence pour aller à la conquête de ce monde, la tête haute, c'est-à-dire, non plus comme des mendiants ou des morts de faim, mais avec toute notre dignité, à parité avec le monde. Si dans nos relations professionnelles et personnelles avec les Européens nous ne pouvons pas instaurer un respect mutuel, un *win-win*, un donnant-donnant.

Et plus je crie fort contre la médiocrité des politiciens européens (qui n'ont pas renoncé à déstabiliser l'Afrique comme solution à leurs problèmes), et que je parle si bien de la Chine aux Européens tout en sachant combien ça les énerve, et plus je suis invité par eux pour encore parler de la Chine et toujours de la Chine. Mais qu'est-ce que je recherche ? J'adore rappeler aux Européens que je leur avais dit que s'ils ne changeaient pas d'attitude avec l'Afrique, ils finiraient très mal. Et le pire reste à venir. A moins que ! La conclusion est toute trouvée : j'incite des industriels européens, qu'au lieu de se suicider, parce que tout va mal à cause de la Chine, leurs machines auraient une deuxième vie en Afrique et leurs expériences valorisées, si transmises à des jeunes africains qui pourront être leur fierté. Ce n'est pas un double langage, c'est du simple pragmatisme, dès lors qu'on met au centre les intérêts de notre continent.

Baobab de l'Unité africaine - Dakar

Mon p'tit doigt
Fédéchoses

Engagez vous dans les brigades républicaines pour mener la Campagne d'Alsace et faire gagner le « non » le 7 avril !

Par le *Mouvement politique d'émancipation populaire (M'PEP).*

Le 6 mars 2013

Le 7 avril 2013 un référendum aura lieu en Alsace. La question posée sera : « *Approuvez-vous le projet de création, en Alsace, d'une 'Collectivité Territoriale d'Alsace', par fusion du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Conseil Général du Haut-Rhin.* » Ce référendum a une portée éminemment nationale. Son enjeu est le suivant : allons-nous mettre le doigt dans un engrenage qui va broyer la démocratie française, remettre en cause le principe sacré de l'égalité des citoyens, éliminer la souveraineté populaire et nationale, créer de grandes régions appelées « euro-régions » contournant l'État-nation et directement branchées sur les oligarques de Bruxelles, livrer nos territoires au marché ?

Ce référendum en Alsace va jouer le rôle d'un laboratoire pour tester les possibilités de démembrement de la démocratie française et de la République. Tous les citoyens français sont concernés, pas seulement les Alsaciens. Comme en 2005, faisons gagner le « non » !

Rejoignez les brigades républicaines,
appelez à les rejoindre !

***Auriculus* (resté fort perplexe… !!!)**

PRESSE FEDERALISTE

BAREME DES ABONNEMENTS 2013*

	FEDECHOSES 4 N°	*CARNET D'EUROPE* 3 N°	Abonnement groupé aux deux revues
Abonnement	30	40	60
Abonnement de soutien	60	80	120

***L'abonnement vaut adhésion à Presse Fédéraliste**

Paiement par chèque ou par virement au compte de Presse Fédéraliste

Coordonnées bancaires à la BANQUE POSTALE

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	**01007**	**0249082P038**	**36**

IBAN –identifiant international de compte
FR85 2004 1010 0702 4908 2P03 836

BIC-Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPLYO

Domiciliation
Centre financier de Lyon

Titulaire du compte
Presse Fédéraliste

BULLETIN D'ABONNEMENT

L'abonnement à *Fédéchoses* comprend l'adhésion à l'association Presse Fédéraliste

---

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Nom .....
Prénom .....
Adresse.....
.....
Mail .....

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro 8 €
Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE
Maison de l'Europe et des Européens - 242, rue Duguesclin - 69003 Lyon - France C.C.P. 2490 82 P LYON

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-Luc Prevel
Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion
Comité de rédaction : Florent Banfi - Ronan Blaise - Bruno Boissière - Fabien Cazenave - Maurice Braud - Didier Colmont - Sandra Fernandes - Valéry-Xavier Lentz - Jonathan Leveugle - Lucio Levi - Catherine Montfort - Michel Morin - David Soldini
Attachée de presse : Sandra Fernandes
Responsable site web : Valéry-Xavier Lentz